





LIBRARY OF

Dr Z P Metcalf

1885-1956

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES,

Composée d'après RÉAUMUR, GEOFFROY,
DEGEER, ROESEL, LINNÉE, FABRICIUS,
et les meilleurs ouvrages qui ont paru sur
cette partie ;

Rédigée suivant la méthode d'OLIVIER ;

Avec des notes , plusieurs observations nouvelles,
et des figures dessinées d'après nature.

*Par F. M. G. T. DE TIGNY, Membre de la
Société d'Histoire naturelle de Paris.*

T O M E V I.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

A N X.

HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

LXXXIV^e GENRE.

BOUCLIER.

Caractères génériques. Antennes en masse, perfoliée, un peu comprimée, composées de onze articles, le premier allongé, les autres plus courts et plus larges, le dernier ovale. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court et très-petit, et le second gros et conique; les postérieures de trois articles, le premier plus long que les autres. — Corselet et élytres bordés.

LES boucliers ont été nommé *silpha* par Linnée; le citoyen Geoffroy, leur a donné en latin le nom de *peltis*, et en

français celui de bouclier; le cit. Olivier a conservé à ces insectes les noms que ces deux naturalistes leur ont donnés.

Linnée a placé beaucoup d'autres insectes avec les boucliers; mais les naturalistes qui ont écrit depuis lui les ont séparés, et en ont fait des genres dont nous donnerons les caractères.

On distingue les boucliers, des microphores, qui sont des *silpha* de Linnée, par les antennes et la forme du corps.

Les antennes des boucliers sont moins longues que le corselet; le premier article est le plus long de tous; les autres sont presque égaux, et le dernier est ovale : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est petite, étroite, alongée, quelquefois l'insecte la porte horizontale, mais le plus souvent inclinée, et une partie est cachée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées,

arquées, simples, un peu ciliées intérieurement; de deux mâchoires cornées à leur base, presque membraneuses dans le reste de leur longueur, garnies de poils dans cette partie et munies d'une dent cachée par ces poils; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules.

Le corselet est plus étroit que le corps, il est couvert par une plaque écailleuse, dont les bords sont plus ou moins grands et presque aussi larges que les élytres: c'est cette pièce qui a fait donner à ces insectes le nom de bouclier; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont minces, dans quelques espèces elles sont plus courtes que l'abdomen: elles ont extérieurement un large bord relevé, qui forme une espèce de gouttière; et en dessous une marge qui recouvre la poitrine et une partie des côtés de l'abdomen. Dans quelques espèces les ailes manquent entièrement, ou sont très-courtes; dans d'autres elles sont repliées sous les ély-

tres, et l'insecte paroît en faire peu d'usage, il se sert plus volontiers de ses jambes.

L'abdomen est large, conique à l'extrémité, divisé en six anneaux; l'insecte allonge souvent beaucoup les deux ou trois derniers, qui sont très-mobiles.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes applaties, larges à l'extrémité, armées intérieurement de petites pointes roides et terminées par deux épines longues et droites; les tarse de la première paire, ont les quatre premiers articles courts et larges; ceux des intermédiaires et des postérieures, sont filiformes et presque égaux entr'eux; le dernier article de tous les tarse, est armé de deux crochets forts, recourbés, très-pointus et écartés l'un de l'autre.

Les boucliers, de même que les nichophores, exhalent une odeur très-forte et très-désagréable; aussi vivent-ils comme ces insectes, des matières ani-

males en putréfaction : on les trouve quelquefois courant dans les champs ou sur le sable, mais le plus ordinairement sur les cadavres à demi-pourris, ou dans les excréments des animaux : ils y sont continuellement occupés à fouiller, ce sont ces matières qui leur communiquent la mauvaise odeur qu'ils répandent, car ceux qui ne font que de naître et qui n'en ont pas encore mangé, n'ont point l'odeur dégoûtante des autres. Quand on prend ces insectes, souvent on leur voit sortir par l'anus, une goutte d'une liqueur noire, bourbeuse et puante, qu'on croit destinée à hâter la putréfaction des chairs sur lesquelles ils la répandent, et à préparer la nourriture qui leur convient.

Les larves des boucliers vivent dans le fumier, la terre, et sur-tout dans les charognes : on les trouve souvent auprès de l'insecte parfait. Elles sont plus ou moins longues; leur corps est aplati, composé de douze anneaux; leur tête est

écailleuse, petite, armée de deux fortes mâchoires: elles ont deux antennes, six pattes écailleuses courtes. On les voit courir pour aller chercher leur nourriture, quand elles ont consommé celle qui se trouvoit à leur portée. Pour se changer en nymphe elles s'enfoncent dans la terre, et y subissent leur métamorphose.

Ce genre est composé de vingt-cinq à trente espèces: on en trouve plusieurs aux environs de Paris. Nous allons passer à leur description.

Le Bouclier Surinamois, *Silpha Surinamensis*.

Il a environ dix lignes de long; il est noir; ses antennes sont noires; ses yeux bruns et saillans; le corselet est bordé tout autour, il a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; l'écusson est grand; les élytres sont plus longues que l'abdomen, applaties, bordées, finement

pointillées : elles ont trois lignes longitudinales élevées, et une bande transversale ferrugineuse vers l'extrémité ; l'abdomen des mâles est terminé en pointe, et les cuisses postérieures sont très-grosses.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et à Surinam.

Le Bouclier littoral, *Silpha littoralis*.

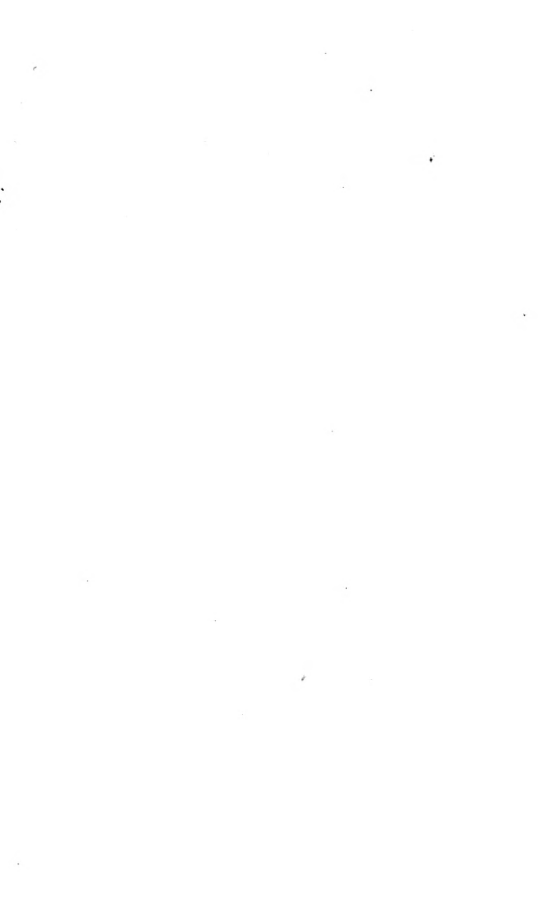
Il est un peu moins grand que le précédent, auquel il ressemble beaucoup ; il est entièrement noir ; les élytres sont moins longues que le corselet ; le corselet est arrondi, bordé, lisse et luisant ; les élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, finement pointillées : elles ont trois lignes longitudinales élevées, avec une petite bosse vers l'extrémité ; l'abdomen est terminé en pointe ; les cuisses postérieures du mâle, sont très-grosses.

On le trouve dans les charognes et les ordures : il habite presque toute l'Europe ; on le trouve aux environs de Paris.

Le Bouclier Américain , *Silpha Americana*.

Il a environ huit lignes de long, et presque autant de largeur ; il est noir , déprimé ; ses yeux sont bruns ; ses antennes sont de la longueur de la moitié du corselet ; le corselet est jaune , avec une grande tache noire au milieu : il est échancré antérieurement , arrondi postérieurement ; l'écusson est triangulaire , assez grand ; les élytres sont beaucoup plus larges que l'abdomen , noires , raboteuses , avec trois lignes longitudinales peu élevées.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.





4



6



5



3



2



1

Baraband del.

Letellier Sculp.

- 1 . Bouc . thoracique .
- 2 . Nit . bordée .
- 3 . Byr . pilule .

- 4 . Ant . destructeur .
- 5 . Sphe . scaraboide .
- 6 . Vril . marquetée .

Le Bouclier thoracique, *Silpha thoracica*.

Il a environ six lignes de long, et quatre de large : il est noir, applati ; les antennes sont moins longues que le corselet ; le corselet est grand, échancré antérieurement, arrondi sur les côtés, bordé, raboteux, un peu élevé sur le milieu, d'une couleur de rouille luisante ; les élytres sont d'un noir mat, inégales, raboteuses, avec une ligne longitudinale élevée.

Il habite l'Europe, il vit dans les charognes et les excréments : on le trouve aux environs de Paris.

Le Bouclier quadripunctué,
Silpha quadripunctata.

Il est de la longueur du précédent, mais un peu moins large ; son corps est noir, un peu luisant ; les antennes sont

presque aussi longues que le corselet ; la tête est noire ; le corselet est rebordé d'un jaune fauve sur les côtés, noir sur le milieu ; l'écusson est triangulaire , noir ; les élytres sont d'un jaune fauve, pointillées : elle ont trois lignes longitudinales peu élevées, et deux points noirs, l'un à la base et l'autre vers le milieu ; les pattes sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, et aux environs de Paris sur les chênes.

Le Bouclier obscur , *Silpha
obscura.*

Il a environ huit lignes de long : il est entièrement noir , luisant ; le corselet est grand, finement pointillé, rebordé, applati sur les côtés, un peu élevé sur le milieu ; les élytres sont pointillées, rebordées, formant une espèce de gouttière sur les côtés : elles ont trois lignes longitudinales élevées, très-marquées.

Le Bouclier Piémontois , *Silpha Pædemontana*.

Ce bouclier varie pour la grandeur : celui qu'on trouve en Piémont , a cinq lignes , celui des environs de Paris n'en a que trois ; les antennes sont brunes , avec les trois derniers articles noirs ; tout son corps est d'une couleur fauve obscure , un peu plus clair en dessous qu'en dessus ; le corselet est inégal , raboteux , les inégalités sont formées par des touffes de poils noirs très-courts , extrêmement fins et serrés ; les élytres sont pointillées : elles ont trois lignes longitudinales élevées , et une petite bosse vers le milieu ; les pattes sont de la même couleur que le corps.

On le trouve en Piémont et aux environs de Paris.

Le Bouclier sinué , *Silpha sinuata*.

Il a environ quatre lignes de long ; les antennes sont plus courtes que le cor-

selet; la tête et le corselet sont noirâtres, couverts de poils blanchâtres très-courts qui les font paroître un peu argentés; on voit sur le corselet des points élevés, plus noirs que le reste; les élytres ont trois lignes longitudinales élevées : elles sont un peu échancrées près de l'extrémité, qui se termine en pointe mousse; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve en Europe dans les charognes, et au Cap de Bonne-Espérance.

Le Bouclier lisse, *Silpha lævigata*.

Il a environ six lignes de long et trois de large : il est d'un noir un peu luisant, de forme ovale; les antennes sont moins longues que le corselet; celui-ci est finement pointillé, légèrement bordé, les élytres sont fortement pointillées, sans stries : elles ont un rebord assez grand, qui forme tout le long une espèce de gouttière.

On le trouve dans les forêts de l'Eu-

rope, principalement dans les lieux humides.

LXXXV^e GENRE.

NITIDULE.

Caractères génériques. Antennes en masse ; articles courts , presque égaux , les trois derniers très-gros , aplatis , en masse perfoliée. — Quatre antennules égales , filiformes ; les antérieures composées de quatre articles presque égaux , et les postérieures de trois. — Corselet et élytres un peu bordés.

LINNÉE et Degér ont placé les nitidules parmi les boucliers , et le cit. Geoffroy avec les dermestes. M. Fabricius les en a séparées , et en a formé un genre , que le cit. Olivier a adopté.

Les nitidules se rapprochent des boucliers par la forme du corps ; mais elles en diffèrent par les antennes , qui servent également à les distinguer des dermestes.

Les antennes des nitidules sont courtes, composées de onze articles, dont le premier est assez gros; les suivans sont petits, grenus et égaux; le huitième est un peu plus large; les trois derniers forment une masse grosse, ovale, presque arrondie: elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est petite, à moitié enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, bidentées à leur extrémité; de deux mâchoires presque membraneuses, sans dents, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennes filiformes.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, un peu échancré antérieurement, coupé droit postérieurement et légèrement bordé; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont dures, un peu convexes, de la longueur de l'abdomen et

légèrement bordées : elles recouvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait usage pour voler.

Les pattes sont de longueur moyenne; les tarsi sont filiformes, composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont égaux, le dernier un peu plus long et renflé à l'extrémité, armé de deux crochets recourbés et aigus.

Les nitidules sont en général de forme ovale, un peu aplatie; mais quelques espèces sont un peu convexes en dessus : on les trouve dans les charognes, sur les cadavres desséchés, sous les écorces pourries des vieux arbres et sur les fleurs. Les espèces qui fréquentent les fleurs, volent plus que celles qu'on trouve sous les écorces des arbres. Ces insectes sont assez petits, et leurs couleurs ne sont point aussi brillantes que le nom générique, que M. Fabricius leur a donné, peut le faire croire.

Leurs larves ressemblent à celles des boucliers : elles ont le corps aplati,

composé de douze anneaux , terminés latéralement par un angle assez aigu ; le dernier anneau , comme celui des larves des boucliers , a deux petites appendices coniques : elles ont six pattes écailleuses , attachées aux trois premiers anneaux. Parvenues à leur accroissement , elles s'enfoncent très-profondément en terre , pour subir leur métamorphose.

Le genre nitidule est composé d'une trentaine d'espèces : on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques-unes.

La Nitidule bordée , *Nitidula marginata*.

Elle a environ trois lignes de long ; ses antennes sont d'un brun ferrugineux ; la tête est ferrugineuse , elle a deux petites parties avancées en forme d'oreilles , au-dessus des antennes ; le corselet est ferrugineux sur les côtés , brun sur le milieu ; les élytres sont bru-

nes, avec les bords latéraux ferrugineux et quelques taches ferrugineuses : elles ont plusieurs stries longitudinales peu marquées ; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun ferrugineux.

On la trouve en Italie et aux environs de Paris, sur les fleurs.

La Nitidule bipustulée, *Nitidula bipustulata*.

Elle a environ deux lignes : les antennes sont noires ; le corps est noir, peu luisant ; le corselet est large, bordé ; les élytres ont chacune un point rouge sur le milieu ; le dessous du corps est d'un noir un peu brun ; les pattes sont brunes.

On la trouve aux environs de Paris sur les charognes.

La Nitidule bigarrée, *Nitidula variegata*.

Elle varie par la grandeur ; elle a ordinairement une ligne et demie de

long : ses antennes sont ferrugineuses ; tout le corps est panaché de noir et de jaune ; les élytres sont un peu sillonnées ; le dessous du corps est brun ; les pattes sont ferrugineuses.

On la trouve, en Europe et aux environs de Paris, sur les cadavres et sous les écorces.

La Nitidule obscure, *Nitidula obscura*.

Elle a quelquefois deux lignes de long, souvent elle est plus petite : ses antennes sont brunes avec la masse noire ; la bouche est brune ; tout le corps est noir, point luisant ; les pattes sont ferrugineuses.

Elle habite l'Europe. On la trouve aux environs de Paris, dans les mêmes endroits que la précédente.

La Nitidule sinuée , *Nitidula flexuosa.*

Elle a environ deux lignes et demie de long : les antennes sont fauves, avec la masse noire ; la tête est noire ; le corselet est noir avec les bords latéraux jaunes ; les élytres sont moins longues que l'abdomen , noires , avec chacune deux taches jaunes , dont une à la base , et l'autre vers le milieu , près de la suture ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont d'un jaune fauve.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France et aux environs de Paris.

La Nitidule variée , *Nitidula varia.*

Elle a environ deux lignes et demie : ses antennes sont ferrugineuses ; la tête est brune ; le corselet est ferrugineux ,

avec un peu de brun sur le milieu ; les élytres sont ferrugineuses , mélangées d'un peu de brun noirâtre ; le dessous du corps est d'un brun noir ; les pattes sont ferrugineuses.

On la trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

La Nitidule Colon , *Nitidula Colon.*

Elle a environ une ligne et demie de long : les antennes sont ferrugineuses ; la tête , le corselet et les élytres sont ferrugineux. On voit sur le corselet deux points enfoncés , et sur les élytres quelques taches d'un brun noirâtre ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont d'un brun ferrugineux.

On la trouve en Europe ; elle est commune aux environs de Paris.

La Nitidule discoïde , *Nitidula discoïdea*.

Elle est à-peu-près de la grandeur de la précédente : ses antennes sont fauves avec la masse noire ; le corselet est d'un brun noirâtre , avec les bords ferrugineux ; les élytres sont d'un jaune fauve sur le milieu , avec les bords et l'extrémité noirs ; le dessous du corps est noir , les pattes sont brunes.

On la trouve en Angleterre et aux environs de Paris sur les charognes.

La Nitidule estivale , *Nitidula æstiva*.

Elle est de la grandeur de la précédente : les antennes sont ferrugineuses avec l'extrémité de la masse brune ; la tête , le corselet , les élytres et les pattes sont de couleur ferrugineuse , sans taches ; le dessus du corps et les yeux sont noirs.

On la trouve aux environs de Paris et en Europe , sur les fleurs.

La Nitidule pédiculaire, *Nitidula pedicularia*.

Elle est noire, ovale ; la masse de ses antennes est grosse, ovale, un peu comprimée ; le corselet et les élytres sont un peu bordés et chagrinés ; les pattes sont noires.

On la trouve, en Europe, sur les fleurs ; elle est commune aux environs de Paris.

LXXVI^e GENRE.

BYRRE.

Caractères génériques. Antennes courtes , en masse ; articles courts et grenus ; les six derniers en masse perfoliée, aplatis , et grossissant insensiblement. — Quatre antennules égales , presque en masse , le dernier article ovale et plus gros ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois. — Jambes comprimées.

LINNÉE a placé ces insectes avec les dermestes , et ensuite avec les anthrènes. Le cit. Geoffroy en a fait un genre auquel il a donné le nom de cistèle. Mais M. Fabricius et le cit. Olivier , en adoptant le genre établi par le citoyen Geoffroy , ont conservé à ces insectes le nom de byrrhus , que Linnée leur avoit donné pour les distinguer des anthrènes. Les byrrhes ont quelques rapports avec les anthrènes et les

sphéridies, mais on les distingue par la forme des antennes. Celles des anthrènes sont terminées par une masse ovale, assez grosse, qui paroît solide; et celles des sphéridies ont une masse composée de quatre articles distincts; au lieu que celles des byrrhes, quoiqu'elles soient plus grosses à leur extrémité qu'à leur origine, ne forment point une masse très-sensible.

Leurs antennes sont moins longues que le corselet; composées de onze articles, dont le premier est plus gros, et les autres vont en grossissant jusqu'à l'extrémité, les cinq ou six derniers sont aplatis et comme enfilés par leur milieu; le dernier est arrondi à son extrémité.

La tête est petite, inclinée, cachée en partie sous le corselet; les yeux sont petits, ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules très-dures, arquées, terminées par deux petites dents; de

deux mâchoires divisées en deux pièces ; d'une lèvres inférieure et de quatre antennules égales , presque en masse.

Le corselet est arrondi à sa partie supérieure , conique , sans rebords , et postérieurement aussi large que les élytres ; l'écusson est très-petit.

Les élytres sont dures , convexes , point bordées , de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses , repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les jambes sont un peu arquées et comprimées ; chaque cuisse a une rainure dans laquelle l'insecte y place quelquefois la jambe , et chaque jambe a également une rainure qui sert à contenir le tarse ; de sorte que souvent ces insectes paroissent avoir les pattes mutilées , alors qu'elles ne sont que cachées et repliées ; les tarses sont filiformes ; les quatre premiers articles sont courts et égaux ; le dernier est presque aussi long que tous les autres , arqué et ren-

flé à l'extrémité : il est armé de deux crochets arqués et pointus.

Les byrrhes sont convexes en dessus, et un peu moins en dessous ; ils paroissent lourds ; on les trouve dans les endroits secs et sablonneux , et sur les bords des chemins ; ils font rarement usage de leurs ailes ; dès qu'on les touche , ils retirent promptement leurs antennes et leurs pattes sous leur corps ; chaque pièce de celles-ci se place dans les rainures destinées à les contenir ; et, dans cette position , les byrrhes ressemblent à des graines hémisphériques.

Les larves de ces insectes ne sont point connues ; mais, d'après les rapports qui se trouvent entr'eux et les anthrènes, il seroit possible que leurs larves vécussent de même que celles de ces insectes.

Ce genre est composé de dix espèces ; on les trouve toutes aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques-unes.

Le Byrrhe pilule , *Byrrhus pilula*.

Il a environ cinq lignes de long ; il est de forme ovale : ses antennes sont noires ; la tête et le corselet sont noirs, couverts d'un duvet jaunâtre très-court ; les élytres sont de la même couleur et également couvertes d'un duvet jaunâtre ; elles ont trois ou quatre lignes longitudinales formées par des poils très-courts et très-fins, alternativement noirs et roussâtres ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve , dans presque toute l'Europe , sur les bords des chemins, et dans les endroits secs et sablonneux ; il est quelquefois tout noir , parce que les poils qui couvrent le dessus de son corps ont été enlevés par le frottement.

Le Byrrhe fascié , *Byrrhus fasciatus*.

Il est plus petit que le précédent ; de même forme : tout le corps est noir, un peu luisant en dessous ; les élytres et le corselet sont couverts de poils courts qui le font paroître velouté ; le corselet a quelques poils roussâtres ; les élytres ont une bande transversale on-dée, peu marquée, formée par des poils d'un fauve foncé.

On le trouve en Allemagne, en Hollande et aux environs de Paris, sur les bords des chemins et dans les endroits sablonneux.

Le Byrrhe fasciculé , *Byrrhus fascicularis*.

Il est de moitié plus petit que le byrrhe fascié : il est noir, ovale ; ses antennes sont brunes ; tout son corps est noir tant en dessus qu'en dessous ;

la tête et le corselet sont lisses et finement pointillés; les élytres sont pointillées, elles ont plusieurs rangées de poils rassemblés par faisceaux; les pattes sont brunes; les jambes sont très-larges et aplaties, principalement les antérieures.

On le trouve, au printemps, aux environs de Paris, sous les ulcères des ormes. Souvent ces insectes y sont rassemblés en très-grande quantité.

Le Byrrhe bronzé, *Byrrhus*
æneus.

Il a environ une ligne et demie de long: ses antennes sont noires; le dessous du corps et les pattes sont noirs, luisans; tout le dessus du corps est d'un vert bronzé luisant; les élytres et le corselet sont finement pointillés.

On le trouve à Upsal; dans les endroits sablonneux des forêts: il est rare aux environs de Paris.

Le Byrrhe noir , *Byrrhus ater*.

Il est un peu plus petit que le byrrhe pilule ; il est d'un noir velouté en dessus , et d'un noir luisant en dessous ; les élytres ont quelques lignes longitudinales , formées par des poils d'un noir foncé , très-fins et très-serrés.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

LXXVII^e GENRE.

ANTHRÈNE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse ; articles presque égaux , les trois derniers en masse solide un peu comprimée. — Quatre antennules cylindriques , inégales ; les antérieures un peu plus longues , composées de quatre articles , et les postérieures de trois. — Corps ovale , presque arrondi.

LINNÉE a d'abord placé ces insectes avec les coccinelles , et ensuite avec les dermestes ; le cit. Geoffroy en a fait un genre , auquel il a donné le nom d'anhrène , et ce genre a été adopté par M. Fabricius et par le citoyen Olivier.

Les antennes des anhrènes sont un peu plus longues que la tête , composées de onze articles , dont le premier est plus gros que les suivans , qui sont courts et arrondis ; les trois derniers

forment une masse ovale, assez grosse, qui paroît solide; elles sont insérées dans une cavité latérale, placée de chaque côté et en dessous du corselet, dans laquelle l'insecte les retire quelquefois.

La tête est très-petite, inclinée, cachée en partie par le corselet; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, un peu arquées et pointues à leur extrémité; de deux mâchoires très-petites, d'une lèvre inférieure et de quatre antennes.

Le corps est de forme ovale, presque arrondi; mais ce qui distingue ces insectes des byrrhes et des sphéridies, avec lesquels ils ont quelques rapports, c'est qu'ils sont aplatis en dessus et convexes en dessous; leur corselet n'a point de rebord; il est étroit antérieurement et postérieurement; il est presque aussi large que les élytres; les élytres sont de la longueur de l'abdomen;

elles recouvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait souvent usage pour voler.

Les pattes sont courtes, les anthrènes les tiennent souvent appliquées contre le corps; les tarsees sont composées de cinq articles, dont le dernier est plus long que les autres, et armé de deux petits crochets pointus.

Les anthrènes sont de petits insectes qu'on trouve sur les fleurs, occupés à sucer la liqueur mielleuse qu'elles contiennent; ils sont de couleur noire en dessous; mais la tête, le corselet et les élytres sont couverts de petites écailles colorées, qui rendent ces insectes très-jolis, mais le moindre frottement les leur enlève, et alors ils paroissent entièrement noirs. On les trouve aussi dans les maisons; ils y viennent pour déposer leurs œufs dans les fourrures et sur les cadavres desséchés des animaux; les larves font beaucoup de tort aux collections, en rongant les peaux

Les animaux préparés, dont elles font tomber les poils et les plumes; elles réduisent aussi en poussière les corps des insectes renfermés dans des boîtes, et souvent on ne s'apperçoit des ravages qu'elles font que quand il est trop tard pour y remédier; enfin, ces larves sont un vrai fléau pour les possesseurs de cabinets d'histoire naturelle.

Ces larves sont assez petites, puisque lorsqu'elles ont pris tout leur accroissement, elles n'ont qu'environ deux lignes; elles ont le corps court, gros et velu; les poils sont en plus grande quantité sur les côtés et au derrière que par-tout ailleurs; leur corps est composé de douze anneaux, dont les trois premiers donnent naissance à six pattes écailleuses; il est couvert d'une peau membraneuse et flexible; la tête est petite, arrondie et écailleuse, garnie de deux petites antennes, composées de trois articles et de deux dents écailleuses assez fortes; les pattes

sont assez longues et divisées en trois pièces garnies de poils, et terminées par un crochet arqué; tous les poils qui couvrent la tête et le corps de celle de l'anthrène destructeur, sont hérissés dans toute leur étendue de pointes courtes en forme d'épines, comme les poils des chenilles velues; et ceux qui se trouvent sur les côtés sont disposés par faisceaux; mais ce que ces larves ont de plus remarquable, ce sont six aigrettes de poils longs, placées sur le dernier anneau, dont trois de chaque côté couchées sur l'extrémité du corps; et une semblable aigrette sur chaque côté du neuvième, dixième et onzième anneau. Degée, qui a examiné ces poils au microscope, dit qu'ils sont composés d'une suite de petites parties coniques, dont la pointe est dirigée vers l'origine du poil, et cette pointe est extrêmement déliée; chaque poil est terminé par une grosse masse allongée, conique, dont la pointe se trouve dans un sens

contraire à celle des parties de la tige ; lorsqu'on inquiète ces larves , elles redressent leurs poils , comme les porcs-épics redressent leurs piquans ; elles ont l'extrémité du corps terminée par une espèce de queue formée par deux paquets de poils beaucoup plus longs que tous les autres : ces poils sont simples , mais mobiles comme ceux qui sont épineux.

On trouve ces larves dans les maisons pendant presque toutes les saisons de l'année. Elles cherchent de tout côté de quoi se nourrir ; dès qu'elles rencontrent une mouche sèche ou d'autres insectes , ou des matières animales , elles s'y attachent et les mangent : elles passent l'hiver dans l'état de larves ou sous celui de nymphe , et l'insecte parfait se montre ordinairement au printemps. La larve change plusieurs fois de peau , mais elle ne quitte point entièrement la dernière quand elle passe à l'état de nymphe ; la peau

ne fait que se fendre le long du dos, depuis la tête jusque vers l'extrémité du corps; et l'ouverture laisse à découvert une grande partie de la nymphe, qui reste dans la peau de la larve jusqu'à ce qu'elle prenne la forme d'insecte parfait. Ces nymphes n'offrent rien de remarquable, mais on distingue sur elles toutes les parties que doit avoir l'insecte à l'état de perfection; il se débarrasse de son enveloppe de nymphe quelques jours après que la larve a subi la métamorphose. Degée a observé que ces larves sont sujettes à nourrir des ~~larves~~ d'ichneumons dans leur corps; il est sorti de celles qu'il a élevées, des petits ichneumons noirs à pattes rous-sâtres.

Ce genre est composé de cinq ou six espèces; on les trouve toutes aux environs de Paris. Nous allons passer à la description de quelques-unes.

L'Anthrène brodé , *Anthrenus pimpinellæ*.

Il a environ une ligne et demie de long : ses antennes sont noires, sa tête est noire, sans taches ; le corselet est noir avec un peu de ferrugineux ; les élytres son noires avec un peu de ferrugineux à la base, et une large bande blanchâtre, un peu ondée vers le milieu ; le dessous du corps est cendré.

On le trouve, en Europe, sur les fleurs : sa larve vit dans les cadavres desséchés ; il est commun aux environs de Paris.

L'Anthrène destructeur, *Anthrenus muscæorum*.

Il est un peu plus petit que le précédent : les antennes et la tête sont noires ; le corselet est couvert d'une poussière ferrugineuse et grisâtre ; les élytres

ont trois bandes ondées , grises et un peu de ferrugineux ; le dessous du corps est d'un gris cendré.

On le trouve , en Europe , sur les fleurs ; il est très-commun aux environs de Paris : sa larve fait beaucoup de ravages dans les cabinets d'histoire naturelle. Tous les moyens qu'on a employés pour la détruire sont insuffisans : les fumigations de tabac , la vapeur de soufre , le camphre et les préparations arsénicales l'éloignent , mais la font rarement périr , parce que ces vapeurs pénètrent difficilement dans le corps de l'animal où cette larve est renfermée. Le meilleur moyen pour s'en garantir est d'avoir des armoires ou des boîtes qui ferment très-bien , afin de l'empêcher d'y pénétrer.

LXXXVIII^e GENRE.

SPHÉRIDIE.

Caractères génériques. Antennes courtes , en masse ; articles égaux , presque arrondis , les quatre derniers plus gros , en masse perfoliée , le dernier plus petit et ovale. — Quatre antennules inégales , filiformes ; les antérieures composées de quatre articles , les postérieures de trois. — Jambes épineuses. — Corps ovale , presque hémisphérique.

Tous les auteurs qui ont écrit avant M. Fabricius , ont placé ces insectes , les uns avec les dermestes , les autres avec les escarbots , et quelques autres avec les scarabés. M. Fabricius les en a séparés , et a formé de ces insectes un genre auquel il a donné le nom de *sphæridium* , à cause de leur forme qui est arrondie , ovale , presque hémisphérique ; et M. Olivier a adopté ce genre.

Les sphéridies diffèrent des insectes

parmi lesquels on les avoit placés, et dont nous avons parlé, par la forme des antennes et par celle des pattes.

Les antennes des sphéridies sont courtes, composées de onze articles, dont le premier est long, le second petit, les suivans peu distincts; les quatre derniers forment une masse oblongue, perfoliée; et le dernier est comme enchâssé dans l'avant-dernier.

La tête est arrondie, inclinée, enfoncée dans une échancrure qui se trouve à la partie antérieure du corselet; les yeux sont peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, arquées, pointues à l'extrémité; de deux mâchoires courtes, membraneuses et bifides; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales.

Le corselet est grand, convexe, échancré antérieurement; l'écusson est alongé, triangulaire: les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen;

elles couvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte se sert assez souvent pour voler.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses sont un peu comprimées; les jambes sont larges, aplaties et épineuses dans toute leur longueur; les tarses sont filiformes; le dernier article est armé de deux crochets, assez minces et très-pointus. Dans quelques espèces, l'un des deux sexes a les tarses antérieurs beaucoup plus courts; le dernier article gros et terminé par deux crochets d'inégale grandeur.

On trouve les sphéridies dans les bouses et les fientes des animaux; mais leurs larves sont inconnues; cependant il est présumable qu'elles se nourrissent des matières fécales, dans lesquelles on trouve l'insecte parfait.

Ce genre est composé de vingt-cinq à trente espèces, dont on trouve la moitié aux environs de Paris. Nous allons passer à leur description.

Le Sphéridie scaraboïde , *Sphæridium scarabæoides*.

Il a environ trois lignes de long : il est de forme ovale , lisse , noir ; les élytres ont chacune deux taches ferrugineuses , l'une à la base , et l'autre plus grande et plus pâle à l'extrémité ; les pattes sont d'un brun ferrugineux , les jambes sont épineuses.

Il habite l'Europe ; on le trouve aux environs de Paris dans les bouses.

Le Sphéridie marginé , *Sphæridium marginatum*.

Il est un peu moins grand que le précédent , noir , luisant ; le corselet et les élytres ont leurs bords légèrement ferrugineux ; les pattes sont ferrugineuses ; les jambes épineuses dans toute leur longueur.

On le trouve aux environs de Paris et en Allemagne , dans les bouses.

Le Sphéridie Mélanocéphale ,
Sphæridium Melanocephalum.

Il a une ligne de long ; les antennes sont noires ; la tête et le corselet sont noirs , lisses et luisans ; les élytres sont d'un brun marron , luisantes , un peu striées ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont brunes ; les jambes épineuses.

On le trouve en Europe , dans les bois : il est commun aux environs de Paris.

Le Sphéridie Ruficolle , *Sphæridium Ruficolle.*

Il est de la grandeur du précédent ; ses antennes sont rougeâtres ; tout le corps est luisant , tant en dessus qu'en dessous ; la tête est noire , le corselet est rougeâtre ; les élytres et le dessous du corps sont noirs ; les pattes sont rougeâtres , et les jambes épineuses.

Il est rare aux environs de Paris.

Le Sphéridie atome , *Sphæridium atomarium.*

Il n'a pas une ligne de long , son corps est lisse , noir , tant en dessus qu'en dessous ; les élytres ont des stries bien marquées , dans lesquelles sont des points enfoncés ; l'extrémité des élytres est ferrugineuse ; les pattes sont fauves.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris , dans les bouses.

Le Sphéridie jaune , *Sphæridium luteum.*

Il a près de deux lignes de long ; les antennes sont brunes , tout le corps , tant en dessus qu'en dessous , est d'un jaune ferrugineux , point luisant ; les yeux sont noirs ; le corselet et les élytres sont finement pointillés ; les pattes sont de la même couleur que le corps.

On le trouve aux environs de Paris.

LXXXIX^e GENRE.

VRILLETTE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, légèrement en masse; les trois derniers articles un peu plus gros et plus longs, presque ovales, amincis à leur base. — Quatre antennules égales, terminées en masse; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois. — Tête enfoncée dans le corselet. — Corselet convexe, un peu bordé.

LE cit. Geoffroy est le premier qui ait fait un genre de ces insectes, auxquels il a donné le nom de vrillettes, parce qu'ils font des trous ronds dans le bois, comme feroit une vrille. Linnée les avoit d'abord placés avec les dermestes; mais ensuite il les en a séparés, en a fait un genre, et lui a donné le nom de *ptinus*. M. Fabricius a adopté le genre établi par le cit. Geoffroi, et a changé

son nom latin de *byrrhus*, pour lui donner celui d'*anobium*. Mais le cit. Olivier a conservé à ce genre le nom latin *anobium*, et le nom français de vrillette.

Les vrillettes ont quelques rapports avec les dermestes ; mais leurs antennes sont plus longues, et la masse qui les termine est moins grosse, ce qui sert à les distinguer de ces insectes. Elles se rapprochent davantage des ptines, par la forme du corps, dont elles diffèrent aussi par les antennes : celles des ptines sont filiformes, et composées d'articles égaux.

Les antennes des vrillettes sont ordinairement de la longueur du corselet, composées de onze articles, dont le premier est plus gros ; les suivans sont presque égaux ; les trois derniers beaucoup plus alongés, et un peu plus gros que les autres : elles sont insérées au-dessous des yeux.

La tête est petite, inclinée, presque

entièrement cachée par le corselet ; les yeux sont arrondis, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, terminées par trois dents aiguës ; de deux mâchoires membraneuses, bifides à leur extrémité ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules égales.

Le corselet est convexe, rebordé, de la largeur des élytres ; l'écusson est petit, arrondi ; les élytres sont convexes, légèrement bordées, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler ; la forme du corps est alongée, un peu cylindrique.

Les pattes sont de longueur moyenne, les jambes simples et les tarsi composés de cinq articles presque égaux, larges, aplatis ; le dernier est armé de deux crochets aigus.

On trouve les vrillettes au printemps, dans les maisons : on les voit se promener

sur les fenêtres et le long des boiseries : elles ne se font pas remarquer par leurs couleurs : elles sont brunes, et point du tout brillantes ; de même que les dermestes, les byrrhes, et quelques autres insectes, dès qu'on les touche, elles retirent leur tête sous leur corselet, appliquent exactement les jambes contre les cuisses, cachent leurs antennes entre la tête et les rebords inférieurs du corselet, et restent très-long-temps dans cette attitude, sans faire le moindre mouvement, de sorte qu'elles paroissent mortes. Si l'on en croit Degér, ni le feu, ni l'eau, ni aucune espèce de torture n'est capable de les tirer de cet état d'engourdissement apparent, ni de leur faire donner le moindre signe de vie ; mais aussi-tôt qu'on les laisse tranquilles, peu à peu elles commencent à se remuer, et se remettent à marcher, mais lentement, et avec une espèce d'indolence. Elles font rarement usage de leurs ailes, quoiqu'elles soient assez

fortes , et beaucoup plus longues que les élytres.

La larve de ces insectes ressemble à un petit ver blanc ; son corps est mou , alongé ; sa tête est brune et écailleuse : elle est armée de deux mâchoires en forme de pinces , très - fortes et tranchantes. Elle en fait usage pour ronger les vieux meubles de bois vermoulu , dans lesquels elle vit , et dont elle se nourrit. Elle rend ensuite ce bois par petits grains très-fins , qui forment une poussière qu'on apperçoit au-dessous de l'endroit où elle est renfermée. En prenant sa nourriture , cette larve se creuse un logement dans lequel elle est à l'abri. Parvenue au terme de son accroissement , elle tapisse de quelques fils de soie le fond du trou qu'elle habite , s'y change en nymphe , et n'en sort que sous la forme d'insecte parfait. Ces larves n'habitent pas seulement les maisons , on les trouve aussi dans les campagnes , où elles attaquent les arbres

vivans et les bois secs. Il y en a une espèce qui travaille sur une matière moins dure : le pain, la farine et la colle faite avec la farine, lui servent d'alimens. Si on laisse traîner long-temps dans un tiroir des pains à cacheter, on les trouvera déchirés et mis en pièces par ce petit insecte, qui y forme des sillons et des canaux, comme les autres espèces de vrillettes en font dans le bois.

Les insectes de ce genre offrent un petit phénomène, qui mérite de fixer l'attention. Il arrive quelquefois, lorsqu'on est seul dans une chambre, et parfaitement tranquille, d'entendre un petit bruit régulier, souvent continué assez long-temps, et semblable au mouvement d'une montre. Quelques personnes l'ont attribué à une araignée, d'autres à *l'hemerobius pulsatorius* de M. Fabricius. Le cit. Geoffroy l'attribue à une espèce de vrillette, qui frappe à coups redoublés le vieux bois, pour le

percer et s'y loger. Le cit. Olivier, qui s'est assuré que le bruit vient de l'intérieur du bois, croit qu'il est plutôt produit par la larve que par l'insecte parfait, parce que cet insecte, qui a les mâchoires moins fortes que sa larve, ne pourroit percer le bois, dans lequel, selon cet auteur, il n'a aucun besoin de rentrer après en être sorti, puisqu'il dépose ses œufs dans les fentes et les crevasses qui se trouvent à la surface du bois. L'observation du cit. Olivier peut être juste; mais si les larves des vrillettes produisent le bruit qu'il a entendu dans l'intérieur du bois, il n'en est pas moins vrai que l'insecte parfait en fait aussi entendre au-dehors; car il nous est arrivé plusieurs fois de surprendre la vrillette marquée, *vrillette savoyarde* de Geoffroy, frappant à coups redoublés avec sa tête sur le plafond. Cherchoit-elle à y déposer ses œufs? C'est ce que nous ignorons; ou plutôt ne seroit-ce pas un moyen employé par

la femelle pour inviter le mâle à se rendre auprès d'elle, afin de s'occuper de la propagation de leur espèce ? Il n'y a que le hasard ou des observations suivies qui puissent lever les doutes à cet égard.

Ce genre est composé d'une quinzaine d'espèces : on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous en décrivons quelques-unes.

La Vrilette marquetée, *Anobium tessellatum*.

Elle a près de quatre lignes de long ; les antennes sont brunes, de la longueur du corselet ; le corps est brun ; le corselet et les élytres ont des poils qui forment des taches peu marquées dans quelques endroits ; le corselet est un peu bordé ; les pattes sont de la couleur du corps.

On la trouve en France, sur le bois vermoulu.

La Vrilette Marron, *Anobium
Castaneum.*

Elle a deux lignes et demie de long ; les antennes sont presque de la longueur du corselet : elle est entièrement de couleur brune foncée sans taches ; ses yeux sont noirs ; son corselet est bordé ; il a une petite ligne enfoncée sur le milieu ; ses élytres sont striées , et les stries sont pointillées.

On la trouve aux environs de Paris , dans l'intérieur des arbres.

La Vrilette molle, *Anobium
molle.*

Elle a trois lignes de long : elle est d'un brun obscur ; ses antennes sont plus longues que le corselet ; le corselet est lisse , convexe , bordé : il a une ligne longitudinale , enfoncée sur le milieu ; les élytres sont lisses.

On la trouve en Europe.

La Vrilette striée , *Anobium striatum*.

Elle a une ligne et demie de long ; tout le corps est d'un brun grisâtre ; les antennes sont fauves, de la longueur du corselet ; le corselet est élevé, un peu comprimé : il a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu ; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées.

On la trouve en Europe, dans les maisons : elle attaque les charpentes et les boiseries.

La Vrilette brune , *Anobium bruneum*.

Elle a environ trois lignes de long ; ses antennes sont testacées, de la longueur du corselet ; tout le corps est châtain ; le corselet est un peu élevé, et marqué d'une ligne enfoncée ; les élytres sont légèrement striées avec des points enfoncés peu marqués ; l'abdo-

men et les pattes sont d'un brun ferrugineux.

On la trouve aux environs de Paris.

La Vrillette opiniâtre, *Anobium pertinax*.

Elle est de la grandeur de la précédente ; ses antennes sont un peu plus longues que le corselet ; sa couleur est d'un brun obscur noirâtre ; le corselet est élevé, convexe ; il a deux petites élévations et une ligne longitudinale enfoncée au milieu : on voit sur ses bords postérieurs une petite tache fauve formée par des poils ; les élytres sont légèrement striées, et les stries ont des points enfoncés peu marqués ; le dessous du corps est noirâtre, cendré et luisant ; les pattes sont noires.

On la trouve en Europe.

La Vrilette de la farine, *Ancibium paniceum*.

Elle est moins grande que la précédente ; les antennes sont de la longueur du corselet ; elle est d'un brun rougeâtre, luisant ; les yeux sont noirs ; le corselet est un peu élevé et rebordé ; les élytres sont striées.

On la trouve en Europe. Sa larve se nourrit de substance farineuse : si elle trouve du pain très - sec , elle s'y forme une coque , s'y change en nymphe , et en sort au bout de quelque temps sous la forme d'insecte parfait.

X C^e G E N R E.

P T I N E.

Caractères génériques. Antennes longues , filiformes , articles presque égaux , un peu coniques. — Quatre antennules égales , filiformes ; les antérieures composées de quatre articles , et les postérieures de trois. — Corselet relevé en bosse.

LINNÉE a placé ces insectes parmi les vrillettes. Le cit. Geoffroy en a fait un genre auquel il a donné le nom latin de *bruchus* , en français bruche. M. Fabricius et le cit. Olivier , en adoptant le genre établi par le cit. Geoffroy , lui ont conservé le nom de *ptinus* , que Linnée a donné à ces insectes réunis aux vrillettes.

Il est très-facile de distinguer les ptines des vrillettes par les antennes et la forme du corselet.

Les ptines ont les antennes plus longues que la moitié du corps , filiformes ,

composées de onze articles, dont le premier est un peu gros plus que les autres; les suivans sont presque égaux; le dernier est plus alongé; elles sont inserées à la partie antérieure de la tête, et un peu rapprochées à leur base.

La tête est petite, inclinée, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis et un peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, avec une dent vers le milieu de leur partie intérieure; de deux mâchoires membraneuses; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est plus étroit que les élytres, renflé, bossu, arrondi et muni de quelques tubercules.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen: elles couvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait usage pour voler; quelques espèces en sont dépourvues, d'autres les ont très-courtes.

Les pattes sont longues ; les cuisses sont un peu renflées ; les jambes sont minces ; les tarse composés d'articles presque égaux ; le dernier un peu plus long que les autres , est armé de deux crochets pointus.

Ces insectes sont assez petits : on les trouve dans les maisons , principalement dans les endroits peu habités , tels que les greniers , parmi le foin et les tas de feuilles sèches. Leur larves ont six pattes : elles ont le corps cylindrique ; un peu velu ; leur tête est écailleuse , armée de deux petites mâchoires : elles se nourrissent de feuilles sèches et d'animaux desséchés. Ainsi ces larves font beaucoup de tort aux herbiers et aux collections. Pour se changer en nymphe , elles font une coque d'un tissu fin , soyeux et très-blanc , dans laquelle elles s'enfoncent.

L'insecte parfait ressemble à beaucoup d'autres dont nous avons parlé , par la manière dont il retire ses antennes





7



2



1



3



6



5



4

Baraband del.

Letellier Sculp.

1. Pti. Impérial .
 2. Pul. pectinicorné .
 5. Ips. à antennes noires
 4. Lyc. Canaliculé .

5. Mi. quadrimaculé .
 6. Hyp. marron .
 7. Trog. verdâtre .

et ses pattes contre son corps dès qu'on le touche, et il reste immobile jusqu'à ce qu'on cesse de le tourmenter.

Ce genre est composé de dix à douze espèces : on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous allons passer à la description de quelques-unes.

Le Ptine impérial , *Plinus imperialis*.

Il a plus de deux lignes de long ; ses antennes sont brunes , presque aussi longues que le corps ; le corselet est brun , carené en dessus : il a une tache blanche de chaque côté ; l'écusson est blanc ; les élytres sont brunes , avec plusieurs taches blanches ondées , le dessous du corps est cendré ; les pattes sont ferrugineuses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris sur le bois mort.

Le Ptine voleur, *Ptinus fur*.

Il a une ligne et demie de long ; les antennes sont presque aussi longues que le corps ; sa tête est large , un peu aplatie ; le corselet est arrondi , obscur , avec quatre tubercules élevés et des touffes de poils blanchâtres sur les côtés ; l'écusson est blanchâtre ; les élytres sont convexes , striées , et les stries sont pointillées ; elles ont deux bandes transversales blanches , formées par des poils , qui s'enlèvent par le frottement ; le dessous du corps et les pattes sont testacés ; tout le dessus de l'insecte est brun.

Il habite l'Europe ; on le trouve aux environs de Paris : il détruit les plantes et les animaux que l'on conserve dans les cabinets.

Le Ptine larron , *Ptinus latro*.

Il est de la grandeur du précédent auquel il ressemble : ses antennes sont

aussi longues que le corps ; il est de couleur fauve avec les yeux noirs ; le corselet a deux tubercules élevés ; l'écusson est arrondi ; les élytres sont sans taches , striées , et les stries sont pointillées ; les pattes sont fauves.

On le trouve en Europe.

Le Ptine Germain , *Ptinus Germanus*.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont brunes , de la longueur du corps ; la tête est brune , les yeux sont noirs ; le corselet est brun , couvert d'un duvet cendré avec quatre tubercules élevés ; les élytres sont brunes , couvertes d'un léger duvet cendré ; elles ont des stries formées par des points ; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun moins foncé que les élytres et le corselet.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

Le Ptine testacé, *Ptinus testaceus*.

Il est un peu plus petit que le ptine voleur : tout le corps est testacé tant en dessus qu'en dessous , sans taches ; les antennes sont de la longueur du corps ; les yeux sont noirs ; le corselet a quatre tubercules élevés ; les élytres sont légèrement couvertes d'un duvet court , elles ont des stries formées par des points.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Ptine scotias , *Ptinus scotias*.

Il diffère des autres par la forme du corps ; il a une ligne et demie de long : ses antennes sont moins longues que le corps , testacées , couvertes d'un duvet cendré ; elles sont insérées au-devant de la tête dans une petite cavité ; la tête et le corselet sont d'un brun foncé luisant ; les élytres sont renflées , réunies , lisses , d'un brun rouge très-luisant ; les

pattes sont longues , couvertes d'un duvet cendré.

On le trouve en Europe ; il est moins commun que les espèces précédentes aux environs de Paris : il habite les maisons.

X C I^e G E N R E.

P T I L I N.

Caractères génériques. Antennes pectinées d'un seul côté, composées de onze articles, dont le premier et le second sont simples, les autres terminés latéralement par une longue appendice. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième coniques, le dernier allongé, pointu; les postérieures composées de trois, dont le premier est petit, le second conique, le dernier allongé. — Corps convexe, cylindrique. — Tête un peu enfoncée dans le corselet.

LINNÉE a placé le seul insecte qui compose ce genre avec les dermestes. Le citoyen Geoffroy, en établissant ce genre, lui a donné le nom latin de *ptilinus*, en français panache, à cause des antennes de cet insecte; son genre étoit composé de deux espèces, que le

oit. Olivier a séparées ; et il a fait un genre de l'autre espèce , auquel il a donné le nom de drille.

Ses antennes sont plus longues que le corselet ; le premier et le second articles sont simples ; les suivans ont une appendice très-longue ; elles sont insérées au-devant des yeux , assez distantes à leur base.

La tête est petite , arrondie , inclinée , un peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont arrondis , saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules courtes , un peu arquées , bidentées à l'extrémité ; de deux mâchoires membraneuses , d'une lèvre inférieure et de quatre antennes.

Le corselet est arrondi , convexe , un peu bordé ; l'écusson est petit , arrondi.

Les élytres sont de la longueur de l'abdomen , un peu convexes ; elles recouvrent deux ailes membraneuses , re-

pliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les tarsi sont filiformes ; le dernier article est armé de deux petits crochets.

Le corps est de forme allongée, cylindrique.

La larve de cet insecte se loge dans le bois mort, de même que celles des vrillettes ; elle y forme des petits trous ronds et profonds ; elle y subit ses métamorphoses, et n'en sort que pour voler. On trouve l'insecte parfait dans les maisons ; on le voit marcher lentement sur les vitres et le long des boiserie.

Le Ptilin pectinicorné, *Ptilinus pectinicornis*.

Il a près de deux lignes de long : il est entièrement d'un brun marron foncé ; les antennes sont à-peu-près aussi

longues que la moitié du corps ; les yeux sont noirs , le corselet est convexe , un peu bordé ; les élytres ont des stries formées par des points peu enfoncés ; les pattes et les antennes sont d'un brun plus pâle que le reste du corps.

Les antennes de la femelle sont fili-formes , en scie ; elle est plus grosse que le mâle.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris , sur le bois mort.

X C I I^e G E N R E.

I P S.

Caractères génériques. Antennes droites , en masse ; articles presque sphériques et égaux , les trois derniers plus gros , aplatis et perfoliés , le dernier arrondi à sa pointe. — Quatre antennules très-courtes , égales , filiformes ; les antérieures composées de quatre articles , le premier petit , le second et le troisième arrondis , le dernier ovale ; les postérieures , de trois articles presque égaux , le dernier ovale , un peu renflé. — Corps allongé. — Premier article des tarsi très-court , et plus petit que les autres.

LES ips ont été placés par plusieurs auteurs dans différens genres. M. Fabricius les en a séparés. Dans les premiers ouvrages de cet auteur , ce genre étoit composé de quelques silphes de Linnée , et de quelques dermestes du cit. Geoffroy. Le cit. Olivier a adopté ce genre établi par M. Fabricius. Mais

depuis que le cit. Olivier a écrit , M. Fabricius a séparé plusieurs insectes du genre ips , et en a formé plusieurs autres. Comme ces genres sont assez généralement adoptés , nous donnerons les caractères qui les distinguent , et nous décrirons quelques espèces des insectes qui les composent.

Les ips ont les antennes plus longues que la tête , composées de onze articles , dont les trois derniers sont en masse perfoliée , un peu aplatie ; elles sont insérées au-dessous des yeux , et distantes à leur base.

La tête est assez grande , ovale , un peu aplatie , peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont arrondis , peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure ; de deux mandibules cornées , arquées , simples et pointues ; de deux mâchoires presque membraneuses , bifides ; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est de la largeur des

élytres, un peu convexe et très-peu bordée; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen, bordées; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage.

Les pattes sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées, comprimées; les jambes sont simples, un peu comprimées; les tarsi sont composés de cinq articles: les quatre premiers sont assez larges; le dernier est cylindrique et armé de deux petits crochets.

Ces insectes sont de forme allongée, convexe, lisse. On les trouve, en été, sous l'écorce du bois mort et dans les vieux bolets; après en être sortis, ils y rentrent pour y déposer leurs œufs.

La larve des ips est petite, allongée, blanchâtre: sa tête est brune, écailleuse: elle vit dans le bois mort et les bolets qu'elle réduit en poussière; elle

se change en nymphe dans l'endroit où elle a vécu, et n'en sort que sous la forme d'insecte parfait.

Ce genre contient une quinzaine d'espèces; presque toutes habitent l'Europe; on en trouve peu aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques-unes.

L'Ips à antennes noires, *Ips nigripennis*.

Cet insecte est l'érotyle russe du citoyen Olivier; il a deux lignes et demie de long; les antennes sont noires, de la longueur du corselet; la tête et le corselet sont d'un rouge jaunâtre, luisant; le corselet est convexe, un peu bordé; les élytres sont lisses, convexes, un peu bordées d'un noir luisant, avec des stries peu marquées, formées par des petits points enfoncés; le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge jaunâtre, luisant; les yeux sont noirs.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris , sur le bois mort.

L'Ips rufipède , *Ips rufipes*.

Il est moins grand que le précédent , auquel il ressemble beaucoup : il a les antennes , la tête , le corselet et les pattes d'un rouge jaunâtre ; le corselet est convexe , bordé , luisant ; les élytres sont noires , luisantes , un peu bordées ; elles ont des stries peu marquées , formées par de petits points enfoncés ; le dessous du corps est noir.

On le trouve en Norvège et aux environs de Paris , dans les bolets.

L'Ips quadripustulé , *Ips quadripustulata*.

Il est à-peu-près de la longueur de l'ips à antennes noires , mais moins large ; il est alongé , cylindrique : ses antennes sont brunes , moins longues

que le corselet; la tête est noire, luisante; le corselet est noir, luisant, très-convexe en dessus, un peu applati sur les côtés; les élytres sont d'un noir luisant, lisses, un peu bordées, convexes; elles ont chacune deux taches d'un rouge jaunâtre, l'une vers le bord, l'autre vers l'extrémité; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris.

X C I I I^e G E N R E.

L Y C T E.

Caractères génériques. Antennes terminées par une masse solide, composée de deux ou trois articles. — Quatre antennules filiformes, très-courtes. — Corps allongé, déprimé, corselet souvent étroit.

Ce genre a été établi par M. Fabricius; une partie des insectes qui le composent appartient au genre ips du

cit. Olivier. On distingue les lyctes des ips par la forme du corps et par les antennes : les ips sont de forme un peu ovale, tandis que les lyctes ont le corps alongé et cylindrique.

Les lyctes ont les antennes moins longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros ; les suivans sont courts, grenus et égaux ; les trois derniers forment une masse solide arrondie ; elles sont insérées au-dessous des yeux, et distantes à leur base.

La tête est grande, ovale, un peu aplatie, un peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont arrondis, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, courtes, un peu arquées ; de deux mâchoires membraneuses, bifides ; d'une lèvre inférieure et de quatre antennes.

Le corselet est alongé, aplati ; l'écusson est très-petit ; les élytres sont

de la longueur de l'abdomen , bordées ; elles couvrent deux ailes membraneuses.

Les pattes sont courtes ; dans quelques espèces les cuisses sont un peu comprimées ; les tarsi sont filiformes , composés de cinq articles , dont le dernier est armé de deux crochets aigus.

Le corps est allongé , un peu déprimé , lisse. Les lyctes sont des insectes assez petits , de couleur brune ou noirâtre , point luisante. On les trouve dans les bois morts , sous les écorces et dans les bolets. Nous ne connoissons point leurs larves , mais il paroît qu'elles vivent dans les endroits où l'on trouve l'insecte parfait.

Ce genre est composé d'une douzaine d'espèces. On les trouve presque toutes en Europe , et plusieurs aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques-unes.

Le Lycte poli, *Lyctus politus*.

Il a environ une ligne et demie de long : il a les antennes ferrugineuses, un peu plus longues que la tête ; il est entièrement noir ; le corselet est lisse, point bordé ; les élytres ont des stries peu marquées, formées par des petits points peu enfoncés ; les pattes sont ferrugineuses.

Il habite l'Europe ; on le trouve aux environs de Paris dans les bolets.

Le Lycte canaliculé, *Lyctus canaliculatus*.

Il a un peu plus de deux lignes : il est entièrement brun ; les antennes sont de la longueur de la moitié du corselet ; les yeux sont noirs ; le corselet est aplati, bordé ; il a un sillon assez profond sur le milieu ; les élytres sont striées, et les stries sont ponctuées.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris , sous les écorces des arbres.

Le Lycte crénelé, *Lyctus crenatus*.

Il est de la grandeur du lycte poli : il est brun ; les antennes sont moins longues que le corselet ; le corselet est aplati , inégal , raboteux , bordé ; les élytres sont striées et ponctuées , brunes , avec deux grandes taches ferrugineuses , l'une à la base , l'autre vers l'extrémité ; les pattes sont ferrugineuses.

X C I V^e G E N R E.

M I C É T O P H A G U E.

Caractères génériques. Antennes courtes , grossissant insensiblement ; les derniers articles perfoliés. — Quatre antennules inégales ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier plus gros ; les postérieures de trois articles presque égaux. — Corps oblong. — Tête petite.

LES micétophagues sont décrits dans les premiers ouvrages de M. Fabricius sous le nom d'ips. Dans son dernier ouvrage , cet auteur ayant donné le nom d'ips à d'autres insectes, a nommé ceux-ci micétophagues. Il paroît qu'aucun d'eux n'a été décrit par le cit. Olivier, puisque dans la synonymie M. Fabricius ne cite point cet entomologiste.

Les micétophagues ont les antennes presque aussi longues que le corselet ,

composées de onze articles, qui vont en grossissant insensiblement depuis la base jusqu'au sommet ; les quatre ou cinq derniers forment une masse perfoliée ; elles sont insérées au-dessous des yeux, et distantes à leur base.

La tête est petite, inclinée, arrondie, un peu enfoncée sous le corselet ; les yeux sont petits, globuleux et saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, cornées, courtes, arquées, pointues à leur extrémité ; de deux mâchoires membraneuses, unidentées ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est plus large que long, arrondi et échancré antérieurement, et postérieurement de la même largeur que le corps, légèrement bordé sur les côtés : l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont aussi longues que l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont courtes , les cuisses sont comprimées, les tarse filiformes , composés de cinq articles inégaux , le dernier est armé de deux petits crochets pointus.

Les micétophages sont de petits insectes de forme oblongue : on les trouve au printemps et en été dans les bolets et sous les écorces des vieux arbres.

Nous ne connoissons point la larve de ces insectes ; mais il est vraisemblable qu'elle vit dans les bolets et dans les troncs pourris des arbres.

Ce genre est composé d'une quinzaine d'espèces : on les trouve presque toutes en Europe. Nous en décrirons quelques-unes.

Le Micétophage quadrimaculé ,
Mycetophagus quadrimaculatus.

Il a environ deux lignes et demie de long ; ses antennes sont noires ; la tête et le corselet sont noirs , sans taches ;

les élytres sont noires , striées : elles ont deux taches rouges presque carrées , l'une vers la base , l'autre vers l'extrémité ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris dans les bolets , quelquefois sur les arbres.

Le Micétophague multiponctué,
Mycetophagus multipunctatus.

Il est moins grand que le précédent ; il a les antennes brunes ; la tête et le corselet noirs , sans taches ; les élytres noires , striées , avec des points de couleur rousse , et à la base une tache de même couleur ; les pattes sont brunes.

On le trouve en Suisse et aux environs de Paris , dans les bolets.

Le Micétophague atome, *Mycetophagus atomarius*.

Il a une demi-ligne de long ; il a les antennes noires ; la tête et le corselet noirs, sans taches ; les élytres noires, avec les bords latéraux fauves, deux lignes transversales formées par des taches, l'une vers la base, et l'autre vers l'extrémité, et deux points de la même couleur sur le milieu : elles sont finement pointillées et striées ; les pattes sont noires.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris, dans les bolets.

Le Micétophague fulvicole,
Micetophagus fulvicollis.

Il est de la grandeur du micétophague multiponctué ; noir, avec la tête et le corselet fauves ; les élytres striées et pointillées, noires, avec une tache

fauve à la base; le dessous du corps, les pattes et les antennes fauves.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris, dans les vieux champignons.

Le Micétophague brun , *Micetophagus piceus*.

Il est un peu plus grand que le précédent ; les antennes sont brunes ; la tête est noire ; le corselet est noir, avec deux points enfoncés le long du bord postérieur ; les élytres sont striées, et les stries ont des points enfoncés ; elles ont deux lignes transversales fauves, l'une à la base, et l'autre vers l'extrémité ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont fauves ; tout le corps est un peu déprimé.

On le trouve en Allemagne et aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

Le Micétophage bifascié , *Micetophagus bifasciatus*.

Il a près d'une ligne de long ; les antennes sont plus longues que le corselet , de couleur ferrugineuse ; la tête et le corselet sont luisans , d'une couleur ferrugineuse ; les élytres sont noires , avec deux bandes transversales , et l'extrémité ferrugineuse : elles sont striées , et les stries ont des points enfoncés ; le dessous du corps et les pattes sont luisans , d'une couleur ferrugineuse.

On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris.

X C V° G E N R E.

H Y P O P H L E.

Caractères génériques. Antennes droites , plus grosses vers l'extrémité , en masse perfoliée. — Quatre antennules presque filiformes , égales ; les antérieures composées de quatre articles , les postérieures de trois , le dernier un plus gros que les autres. — Corps allongé , cylindrique.

UNE partie des insectes qui composent ce genre , sont des ips du cit. Olivier. M. Fabricius les en a séparés , les a réunis à quelques autres espèces , et en a formé un genre sous le nom d'hypophle. Les ips de ces deux auteurs ne sont point les mêmes insectes. On trouve dans ceux de M. Fabricius des nitidules et un érotyle du cit. Olivier , et l'on ne trouve dans les ips du cit. Olivier aucun insecte décrit par M. Fabricius , où cet auteur n'a pas été cité par le cit. Olivier dans la Synonymie.

Nous avons cru devoir adopter le genre hypophle , ainsi que les genres lycte et micétophage , établis par M. Fabricius , parce que les insectes qui les composent ont des formes qui les distinguent les uns des autres , et ces caractères nous ont paru plus faciles à saisir que ceux qui présentent les parties de la bouche d'insectes aussi petits.

Les hypophles ont les antennes moniliformes , moins longues que le corselet , composées de onze articles ; le premier assez gros , les deux ou trois suivans très-petits , à peine distincts , les six ou sept derniers beaucoup plus gros , arrondis , le dernier un peu aplati , terminé en pointe mousse ; elles sont insérées au-dessous des yeux , et distantes à leur base.

La tête est ovale , avancée , moins large que le corselet , sous lequel elle est un peu enfoncée ; les yeux sont globuleux , saillans , placés de chaque côté de la tête ; la bouche est composée d'une

lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, arquées, simples, pointues à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules presque filiformes.

Le corselet est allongé, presque cylindrique, un peu convexe, légèrement bordé sur les côtés, plus étroit que les élytres à sa partie postérieure; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont un peu convexes, de la longueur de l'abdomen; elles enveloppent un peu les côtés du corps, et recouvrent deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont courtes; les cuisses sont comprimées; les tarses sont filiformes, composées de cinq articles, dont le dernier est armé de deux petits crochets pointus.

Le corps est allongé, cylindrique. On trouve les hypophles au printemps, et en été, sous les écorces de différens ar-

bres. Les larves de ces insectes ne sont point connues; mais il est présumable qu'elles vivent dans les troncs des arbres cariés.

Ce genre est composé de six espèces, qui toutes habitent l'Europe. On en trouve plusieurs aux environs de Paris. Nous les décrirons.

L'Hypophle marron, *Hypophlæus castaneus*.

Il a près de trois lignes de long, et une demi-ligne de large; il est d'un brun luisant, sans taches; les antennes ont les sept derniers articles plus gros que les autres; le corselet est finement pointillé; les élytres ont des stries très-peu marquées, formées par des petits points peu enfoncés.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

L'Hypophle déprimé, *Hypophlæus depressus*.

Il est de moitié plus petit que le précédent ; d'un brun ferrugineux ; le corselet est lisse ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés ; les antennes sont moins longues que le corselet.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

L'Hypophle bicolor, *Hypophlæus bicolor*.

Il est de la grandeur du précédent : les antennes sont rougeâtres, moins longues que le corselet ; la tête et le corselet sont rougeâtres, lisses ; les yeux sont noirs ; les élytres sont noires, avec la base rougeâtre ; elles sont luisantes et finement pointillées ; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres, l'extrémité de l'abdomen est noire.

On le trouve aux environs de Paris, sous l'écorce des arbres.

X C V I^e G E N R E.

T R O G O S S I T E.

Caractères génériques.—Antennes courtes, composées de onze articles ; le premier gros , les suivans grenus , les trois derniers distincts , un peu en masse. — Quatre antennules presque égales ; les antérieures composées de quatre articles , le premier très-court, les deux suivans égaux et coniques , le dernier très-gros ; les postérieures de trois articles , le premier petit, le dernier assez gros. — Corps allongé , légèrement déprimé.

LE seul insecte de ce genre qui ait été connu par Linnée et par le cit. Geoffroy , a été placé par le premier avec les ténébrions , et par le second , avec les lucanes. M. Fabricius en a décrit une autre espèce , et l'a aussi placée avec les lucanes. Mais le cit. Olivier n'ayant trouvé à ces insectes aucun des caractères des ténébrions , ni des lucanes , en a fait un genre , et lui a donné

le nom de trogossite , qui signifie rongeur de grains , parce que la larve d'une des espèces attaque et ronge les grains dans les départemens méridionaux de la France.

Les trogossites diffèrent des ténébrions par le nombre des articles des tarsi, ce qui suffit pour les séparer de ces insectes , et ils diffèrent des lucanes par les parties de la bouche et les antennes. Celles des lucanes sont coudées, en masse lamellée ; au lieu que celles des trogossites sont droites et terminées par une masse composée de trois articles un peu plus gros que les autres.

Les antennes sont un peu plus longues que la tête , insérées à sa partie antérieure près la base des mandibules.

La tête est assez grande , un peu aplatie, portée en avant , et presque aussi large que le corselet ; les yeux sont un peu alongés et point saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules , grandes , cornées ,

dures , arquées et dentées tout le long de leur partie interne ; de deux mâchoires presque cornées , unidentées à leur base ; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules presque égales.

Le corselet est alongé , un peu déprimé , bordé , plus large antérieurement que postérieurement , et séparé des élytres par un étranglement assez long ; l'écusson est triangulaire , très-petit.

Les élytres sont très-dures, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membranenses repliées.

Les pattes sont courtes ; les cuisses un peu comprimées ; les tarses composés de cinq articles , le premier est très-court , les trois suivans sont égaux , velus en dessous , le dernier est plus long , arqué et terminé par deux crochets.

Tout le corps est alongé , un peu déprimé.

Nous trouvons dans l'Entomologie du cit. Olivier , que depuis long-temps , dans les départemens méridionaux de

la France, on connoît la larve d'une des espèces de ce genre sous le nom de *cadelle* ; elle cause beaucoup de dommage aux grains qui sont renfermés dans les greniers, dont elle mange et gâte une bien plus grande quantité que les larves des charançons et des teignes ; elle ne se renferme pas, comme ces larves, dans l'intérieur du grain, mais elle l'attaque au-dehors. C'est vers la fin de l'hiver qu'elle a acquis tout son accroissement, qu'elle fait le plus de ravages. Parvenue à toute sa grosseur, elle a environ huit lignes de long et à-peu-près une ligne de large ; son corps est blanchâtre, composé de douze anneaux hérissés de poils clair-semés, courts, assez roides ; la tête est noire, dure, écailleuse, armée de deux mandibules arquées, tranchantes, cornées, très-dures ; le dernier anneau est terminé par deux crochets cornés très-durs ; elle a six pattes écailleuses, courtes, attachées aux trois premiers anneaux. Au commencement

du printemps , elle quitte les tas de blé , s'enfonce dans la terre ou la poussière , pour y subir sa métamorphose. L'insecte parfait se montre au printemps , et pendant tout l'été. On ne trouve point cette larve au nord de la France , mais elle est très-abondante dans le midi.

On a remarqué que l'insecte parfait n'attaque jamais le blé : on en a renfermé plusieurs ensemble dans un vase où il y avoit de ce grain , ils n'y ont point touché , et ont plutôt cherché à se dévorer entr'eux. On les a trouvés le lendemain privés d'antennes et de pattes. On en rencontre souvent sur le blé , cherchant à dévorer des teignes et à perpétuer leur espèce. On trouve le trogossite bleu et le trogossite mauritanique , dans le vieux pain dont ils dévorent toute la mie. On trouve aussi ce dernier , mort dans le pain frais , à Paris , où il paroît qu'il est apporté dans la farine.

Ce genre est composé de six à huit

espèces. Nous en décrivons quelques-unes.

Le Trogossite mauritanique,
Trogossita mauritanica.

Il a environ quatre lignes et demie de long : il est d'un brun noirâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous; les antennes sont un peu plus longues que la tête; la tête et le corselet sont pointillés; le corselet est un peu bordé, il a quatre petites dents avancées, dont une de chaque côté de la partie antérieure, et une moins marquée de chaque côté de sa partie postérieure; les élytres sont striées, et entre chaque strie on aperçoit de petits points enfoncés; les pattes sont de la même couleur que le dessous du corps.

On la trouve à Alger et dans les départemens méridionaux de la France. On le trouve aussi quelquefois à Paris, dans le pain. C'est la larve de cette espèce

qui est connue dans le midi de la France, sous le nom de cadelle, et qui attaque les grains. Nous renvoyons aux généralités de ce genre, pour voir ce que nous en avons dit.

Le Trogossite verdâtre, *Trogossita virescens*.

Il a six lignes de long : il est d'un vert bronzé, brillant tant en dessus qu'en dessous ; les antennes sont noires, de la longueur du corselet, un peu velues ; les trois derniers articles sont un peu plus gros que les autres ; les mandibules sont noires, assez grandes ; la tête et le corselet sont pointillés ; celui-ci est un peu bordé ; les élytres ont des points enfoncés qui forment des stries peu marquées ; les pattes sont d'un vert bronzé, plus foncé que le dessus du corps.

On le trouve à la Caroline.

Le Trogossite ferrugineux, *Trogossita ferruginea*.

Il a près de quatre lignes de long ; il est un peu moins alongé que les précédens ; de couleur ferrugineuse , tant en dessus qu'en dessous ; les antennes sont un peu plus longues que la tête ; la tête et le corselet sont finement pointillés ; celui-ci est un peu bordé ; les élytres sont striées , et on apperçoit dans les stries des points enfoncés ; les pattes sont de la couleur du corps ; les cuisses sont assez grosses , un peu comprimées.

On le trouve à la Caroline.

Le Trogossite sillonné, *Trogossita sulcata*.

Il a environ trois lignes et demie : il est entièrement de couleur ferrugineuse , luisant ; les antennes sont un peu plus longues que la tête ; les yeux sont

noirs , saillans ; le corselet est bordé , il a trois lignes longitudinales enfoncées sur le milieu ; les élytres sont légèrement striées , et l'on apperçoit entre les stries des petits points enfoncés ; les pattes sont de la couleur du corps ; les cuisses sont un peu comprimées.

On le trouve aux environs de Paris , sous les écorces des arbres cariés.

Le Trogossite strié , *Trogossita striata*.

Il a près de cinq lignes de long : il est noir , un peu luisant ; les antennes sont un peu plus longues que la tête ; le corselet est pointillé , bordé , un peu coupé postérieurement ; les élytres ont des stries assez profondes , et deux rangées de poils enfoncés entre chaque strie ; les pattes sont noires , courtes ; les jambes antérieures ont quelques dents latérales peu marquées.

On le trouve au Sénégal et à la Caroline.

XCVII^o GENRE.

SCAPHIDIE.

Caractères génériques. Antennes composées de onze articles, les six premiers minces, allongés, les cinq derniers en masse allongée, perfoliée. — Quatre antennes inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, les autres coniques, le dernier allongé, terminé en pointe; les postérieures plus courtes, de trois articles, le premier est petit, le second conique, le dernier presque ovale. — Tête petite, un peu enfoncée dans le corselet.

Le cit. Olivier est le premier qui ait fait un genre de ces insectes. Il leur a donné le nom de scaphidie, qui signifie barque ou bateau, parce qu'ils sont de forme ovale, convexes, et terminés en pointe par les deux bouts.

M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, a placé la seule espèce qu'il

connût alors avec les sphéridies, et dans son dernier ouvrage, il a adopté le genre du cit. Olivier. Linnée en a placé une autre espèce avec les boucliers; mais les scaphidies diffèrent tellement des insectes de ces deux genres par la forme du corps et par les antennes, qu'il est très-facile de les distinguer.

Les scaphidies ont les antennes presque aussi longues que le corselet, minces à leur base, en masse perfoliée à leur sommet; elles sont insérées à la partie supérieure et antérieure de la tête, au-dessous des yeux, rapprochées à leur insertion.

La tête est très-petite, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, courtes, arquées, bidentées à leur extrémité; de deux mâchoires moitié cornées, moitié membraneuses, bifides à

leur extrémité; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennes filiformes.

Le corselet est convexe, un peu bordé, plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure; l'écusson est très-petit.

Les élytres sont très-dures, convexes, plus courtes que l'abdomen, et tronquées à leur extrémité; le dessous du corps est convexe; l'abdomen est large à sa base, et terminé en pointe: il est plus long que les élytres.

Les pattes sont assez longues, minces, les tarsi sont filiformes, composés de cinq articles, les quatre premiers sont égaux, le dernier est un peu plus long, et armé de deux crochets assez forts.

On trouve les scaphidiés pendant le printemps et en été, sous l'écorce des arbres cariés: une espèce se trouve dans l'agaric. La larve de ces insectes est inconnue.

Ce genre n'est composé que de quatre

espèces : on en trouve trois aux environs de Paris , l'autre habite la Nouvelle-Hollande. Nous les décrivons.

Le Scaphidie quadrimaculé ,
Scaphidium quadrimaculatum.

Il a environ trois lignes de long : il est d'un noir luisant ; les antennes sont moins longues que le corselet , minces , terminées en masse perlolée ; la tête est petite , noire ; le corselet est noir , finement pointillé ; les élytres sont noires , plus courtes que l'abdomen , pointillées , avec une strie près de la suture , et deux taches rouges , une à la base , et l'autre plus petite à l'extrémité ; les pattes sont noires.

On le trouve aux environs de Paris : il n'est pas commun.



Baraband del.

Letellier Sculp.

- 1. Scap. quadrimaculé.
- 2. Mél vert.
- 3. Til. Serraticorne.
- 4. Dril. jaunâtre.

- 5. Omal Sutural.
- 6. Ix. Naval.
- 7. Téléph. bimaculé.

Le Scaphidie immaculé , *Scaphidium immaculatum*.

Il est de la grandeur du précédent , d'un noir luisant sans taches ; les antennes sont moins longues que le corselet , un peu velues ; le corselet est lisse, finement pointillé ; les élytres sont plus courtes que l'abdomen ; elles ont plusieurs stries formées par des points enfoncés , et une autre sans points près de la suture ; l'abdomen est terminé en pointe ; les pattes sont minces ; les jambes postérieures sont un peu arquées.

On le trouve aux environs de Paris , sous les écorces : il est moins rare que le précédent.

Le Scaphidie Agaricine , *Scaphidium Agaricinum*.

Il a une demi-ligne de long ; les antennes sont fauves ; il est d'un noir lui-

sant ; la tête et le corselet sont lisses ; les élytres sont lisses, plus courtes que l'abdomen ; elles ont une strie peu marquée de chaque côté de la suture ; les pattes sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris sur les agarics.

X C V I I I^e G E N R E.

M É L Y R E.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu en scie , presque de la longueur du corselet , composées de onze articles ; le premier assez gros , le second petit , le troisième alongé , les autres égaux. — Quatre antennules filiformes , inégales ; les antérieures un peu plus longues , composées de quatre articles ; les postérieures courtes , de trois articles. — Tête avancée , un peu inclinée.

Ce genre a été établi par M. Fabricius. Cet auteur n'a décrit que deux espèces ; mais le cit. Olivier, en adop-

tant le genre mélyre , y a ajouté plusieurs autres insectes que M. Fabricius avoit placés dans différens genres.

Les mélyres ont les antennes un peu plus courtes que le corselet , en scie depuis le quatrième article jusqu'au dixième , le dernier article est de forme ovale ; elles sont insérées de chaque côté de la partie antérieure de la tête au-dessous des yeux.

La tête est avancée , un peu inclinée ; les yeux sont arrondis , saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules cornées , arquées , pointues à l'extrémité ; de deux mâchoires cornées , divisées en deux parties inégales , d'une lèvre inférieure , et de quatre antennes inégales , filiformes.

Le corselet est arrondi , bordé , l'écusson est petit , arrondi ; les élytres sont bordées , chagrinées , de la longueur de l'abdomen , elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne , un peu velucs ; les tarsees sont filiformes , composées de cinq articles , dont le dernier est plus long que les autres , et terminé par deux crochets assez forts.

Tout le corps est plus ou moins allongé , et plus ou moins couvert d'un léger duvet.

On trouve communément ces insectes pendant la plus grande partie du printemps et en été sur les fleurs composées et sur les fleurs en ombelles ; ils volent avec assez d'agilité. Quelques espèces ont des couleurs brillantes. Quoique les mélyres soient assez communs , leurs larves ne sont point connues ; mais on croit qu'elles se cachent et vivent dans la terre.

Ce genre est composé de seize à dix-huit espèces : plusieurs habitent l'Europe. Nous en décrirons quelques-unes.

Le Mélyre vert, *Melyris viridis*.

Il a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noires , moins longues que le corselet , un peu en scie ; la tête est chagrinée ; le corselet est d'un vert noirâtre , chagriné , raboteux , bordé , avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu ; les élytres ont des points très-enfoncés qui les font paroître raboteuses ; elles ont trois lignes longitudinales élevées , et sont de couleur verte luisante , quelquefois bleues ; le dessous du corps et les pattes sont de la même couleur que les élytres ; les tarsi sont noirs.

Il est commun au Cap de Bonne-Espérance : on le trouve sur les fleurs.

Le Mélyre bleuâtre , *Melyris cyaneus*.

Il a environ trois lignes et demie de long , sa forme est allongée ; ses antennes

sont presque aussi longues que le corselet , un peu en scie , d'un noir verdâtre à la base ; tout le corps est velu , d'un vert plus ou moins foncé ; le corselet est pointillé , bordé ; les élytres sont fortement pointillées ; le dessous du corps est très-luisant ; les pattes sont vertes ; les tarses noirs.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs. Il est très-commun dans les départemens méridionaux de la France.

Le Mélyre atre , *Melyris ater*.

Il a environ quatre lignes et demie de long : il est noir , velu ; les antennes sont en scie , presque aussi longues que le corselet ; le corselet est bordé ; les élytres sont pointillées ; les pattes sont velues. Dans l'un des deux sexes , le premier article des tarses antérieurs et postérieurs est alongé , un peu arqué , et muni à sa base d'une appendice lon-

gue, arquée, qui paroît sortir de l'extrémité de la jambe.

On le trouve dans les départemens de la France, à la fin du printemps et au commencement de l'été, sur les plantes graminées.

Le Mélyre plombé, *Melyris plumbeus*.

Il a environ deux lignes et demie de long; il est bronzé, un peu velu; les antennes sont un peu plus longues que le corselet, légèrement en scie; le corselet est bordé; les élytres sont flexibles, pointillées; les pattes sont d'un noir bronzé.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Mélyre floral, *Melyris floralis*.

Il est un peu plus grand que le précédent; il est noir luisant, légèrement

velu ; les antennes sont très en scie , plus longues que le corselet ; le corselet et les élytres sont pointillés.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

X C I X^e G E N R E.

T I L L E.

Caractères génériques. Antennes en scie , composées de onze articles , le premier un peu renflé. — Quatre antennules inégales ; les antérieures filiformes , composées de quatre articles , le premier petit , les deux suivans coniques , le dernier un peu plus gros , presque cylindrique ; les postérieures de trois articles , le premier et le second très-petits , arrondis , le dernier très-grand , sécuriforme. — Corps allongé.

ON ne connoît encore que deux espèces de tille. Un de ces deux insectes a été connu par Linnée et par M. Fabricius. Le premier l'a placé avec les

chrysomèles , et M. Fabricius avec les lagries. Cet insecte n'ayant aucun des caractères qui distinguent les chrysomèles et les lagries dont il diffère d'ailleurs par le nombre des articles des tarsi , le cit. Olivier en a fait un genre. Les tilles ont quelques rapports avec les mélyres ; mais on les distingue de ceux-ci par les antennules postérieures.

Les antennes sont presque aussi longues que la moitié du corps , le premier article est un peu renflé , le second est petit et arrondi , les autres sont en scie ; elles sont insérées à la partie latérale antérieure de la tête au-devant des yeux.

La tête est de la largeur du corselet ; les yeux sont arrondis ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules courtes , cornées , arquées , pointues , unidentées ; de deux mâchoires membraneuses bifides , dont les divisions sont inégales ; d'une lèvre inférieure , et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque cylindrique , plus étroit que les élytres ; l'écusson est très-petit ; les élytres sont de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les tarses sont composés de cinq articles courts , assez larges ; le dernier est armé de deux petits crochets pointus.

On trouve ces insectes sur les plantes et les fleurs : ils se nourrissent du suc mielleux qu'elles contiennent ; leur larve est inconnue.

N'ayant point ces insectes sous les yeux , nous prendrons leur description dans l'ouvrage du cit. Olivier.

Le Tille alongé, *Tillus elongatus*.

Le corps est noir , alongé , un peu velu ; les antennes sont filiformes , un peu en scie , presque de la longueur de la moitié du corps ; le corselet est rougeâ-

tre , cylindrique , à-peu-près de la largeur de la tête.

Il se trouve en Allemagne et en Angleterre , sur les fleurs.

Le Tille serraticorne , *Tillus serraticornis*.

Il ressemble au précédent ; mais il est une fois plus petit ; les antennes sont noires , filiformes à leur base , terminées par trois articles très-grands , en scie ; le corps est noir , un peu velu ; les élytres sont testacées.

On le trouve en Italie.

C^o G E N R E.

D R I L E.

Caractères génériques. Antennes pectinées, composées de onze articles, le premier court, un peu renflé, le second très-petit, arrondi, le troisième triangulaire, les autres presque égaux, et pectinés d'un seul côté. — Quatre antennules inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est plus petit, les autres insensiblement plus gros; les postérieures de trois articles, velus, presque égaux. — Tête courte, presque aussi large que le corselet.

Le cit. Geoffroy a placé le seul insecte qui compose ce genre, avec le ptilin. Comme cet insecte n'a de rapport avec le ptilin que par les antennes, qu'il en diffère par la forme du corps et par les parties de la bouche, le cit. Olivier l'en a séparé, et en a fait un genre auquel il a donné le nom de drile, d'un mot

grec , qui sert à désigner une espèce d'insecte ou de ver entièrement inconnu.

Les antennes sont de la longueur de la moitié des élytres , pectinées d'un seul côté, insérées à la partie antérieure latérale de la tête , au-dessous des yeux.

La tête est de la largeur du corselet, inclinée ; les yeux sont arrondis , sail-lans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules cornées , avancées , arquées , pointues , unidentées ; de deux mâchoires cornées à leur base , membraneuses et arrondies à l'extrémité ; d'une lèvre inférieure , et de quatre antennules inégales.

Le corselet est bordé , presque aussi large que les élytres ; l'écusson est petit , triangulaire ; les élytres sont bordées , flexibles , de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses et repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les tarses sont filiformes , les quatre pre-

HISTOIRE NATURELLE

miers articles sont égaux, le dernier un peu plus long, et terminé par deux petits crochets.

Le corps est un peu allongé, déprimé. On trouve le drile dans toute la France, sur les fleurs : il est assez commun dans les départemens méridionaux, et aux environs de Paris. Il vole assez légèrement d'une fleur à l'autre.

Le Drile jaunâtre, *Drilus flavescens*.

Il a environ trois lignes et demie de long : tout le corps est un peu velu ; les antennes, la tête et le corselet sont de couleur brune ; les élytres sont flexibles, ponctuées, d'un jaune plus ou moins obscur ; le dessous du corps et les pattes sont bruns.

On le trouve dans toute la France, sur les fleurs.

C I^e GENRE.

OMALISE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, articles presque cylindriques ; le second et le troisième presque globuleux. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est très-petit, à peine apparent, le second et le troisième sont coniques, le dernier est gros et ovale ; les postérieures de trois, premier article petit, les deux autres presque égaux. — Corselet un peu applati, terminé postérieurement en deux angles aigus.

LE citoyen Geoffroy a donné à ce genre le nom d'omalise, qui veut dire applati, à cause de la forme plate du corselet, et des élytres de la seule espèce dont il est composé.

L'omalise se rapproche un peu des lycus par la forme, mais il en diffère par ses antennes, qui sont filiformes :

celles des lycus sont comprimées, plus ou moins en scie.

Les antennes sont rapprochées à leur base, plus longues que le corselet, et insérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-dessous des yeux.

La tête est plus étroite que le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, longues, minces, arquées, terminées en pointe aiguë; de deux mâchoires cornées à leur base, membraneuses à l'extrémité; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est moins large que les élytres, presque quarré, un peu applati, rebordé; les angles postérieurs se terminent en pointes longues et aiguës; l'écusson est assez grand, arrondi.

Les élytres sont dures, applaties, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne, simples ; les tarsi sont filiformes, composés de cinq articles presque égaux, le dernier est terminé par deux petits crochets pointus.

Tout le corps est de forme allongée, un peu aplatie. On le trouve pendant l'été sur les plantes : il vole avec beaucoup d'agilité, mais il fait rarement usage de ses ailes : il se laisse tomber lorsqu'on veut le prendre, et se cache sous les herbes. Sa larve est inconnue.

L'omalise sutural, *Omalisus suturalis*.

Il a près de trois lignes de long et une demi-ligne de large : tout le corps est noir, déprimé ; les antennes sont noires, plus longues que le corselet ; le corselet a ses deux angles postérieurs terminés en pointes aiguës ; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées : elles sont d'un rouge brun, avec une bande noire

sur le milieu tout le long de la suture : cette bande est plus large à la base que près de l'extrémité ; les pattes sont noires.

On le trouve dans toute la France : il n'est pas commun aux environs de Paris.

C I I^e G E N R E.

L Y M E X Y L O N.

Caractères génériques. Antennes filiformes , composées de onze articles , dont les trois premiers sont un peu plus petits que les autres , les suivans sont presque cylindriques et égaux , le dernier est terminé en pointe alongée mousse ; elles sont légèrement en scie dans quelques espèces. — Quatre antennules inégales ; les antérieures beaucoup plus longues, grossissant insensiblement , composées de quatre articles , dont le premier petit , le dernier gros et cylindrique ; les postérieures filiformes , de trois articles , le premier petit , les autres égaux. — Tarses filiformes , corps alongé.

M. Fabricius est le premier auteur qui ait fait un genre de ces insectes. Des deux espèces que Linnée a connues , il a placé l'une avec les cantharides , et l'autre avec les méloës , dont les lymexylons diffèrent par le nombre des articles.

des tarse et par les antennes. Le cit. Olivier a adopté ce genre établi par M. Fabricius.

Les lymexylons ont les antennes filiformes, ou légèrement en scie, moins longues que le corselet; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est presque aussi large que le corselet, arrondie, très-inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, cornées, peu arquées, presque dentées intérieurement; de deux mâchoires courtes, presque membraneuses, divisées en deux à division inégale; l'extérieure est plus grande, arrondie; l'intérieure est terminée en pointe: d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, peu bordé; l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen, elles

couvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont minces, de longueur moyenne; les tarsees sont filiformes, composés de cinq articles, dont le premier est le plus long, les autres presque égaux, le dernier est armé de deux crochets pointus.

Tout le corps est de forme alongée, presque linéaire.

La larve des lymexylons n'est pas connue; mais on sait qu'elle vit dans l'intérieur du bois, et qu'elle fait beaucoup de tort aux arbres. Ceux qui sont attaqués par ces larves, par celles des lucanes, des capricornes et des leptures, languissent et finissent par périr. On trouve l'insecte parfait en été sur le bois mort ou sur le tronc des arbres, où la femelle va déposer ses œufs.

Ce genre est composé de cinq ou six espèces: elles habitent le nord de l'Europe: l'on n'en trouve qu'une aux environs de Paris. Nous allons passer à la

description de quelques-uns de ces insectes.

Le Lymexylon dermestoïde,
Lymexylon dermestoides.

Il a environ quatre lignes et demie de long : il est alongé , linéaire ; ses antennes sont moins longues que le corselet, obscures et fauves à leur base ; les deux premiers articles sont arrondis, les cinq suivans sont un peu en scie, les autres sont petits et arrondis ; la tête est fauve , les yeux sont noirs ; le corselet est fauve , un peu bordé ; les élytres sont d'un fauve un peu plus foncé , elles ont quelques lignes élevées peu marquées ; le dessous du corps et les pattes sont fauves , on voit un peu de noir à la poitrine.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le Lymexylon printanier ,
Lymexylon marci.

Il est à-peu-près de la grandeur du précédent : les antennes sont filiformes, presque en scie et plus courtes que le corselet ; la tête et le corselet sont noirs ; les élytres sont noirâtres ; le dessous du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen fauve ; les pattes sont fauves, avec les cuisses postérieures obscures.

On le trouve en Suède.

Le Lymexylon barbu, *Lymexylon
barbatum.*

Il a environ cinq lignes de long : ses antennes sont brunes, moins longues que le corselet ; il est entièrement noir, légèrement couvert d'un duvet fauve luisant ; les pattes sont brunes.

On le trouve en Allemagne, sur le bois mort.

Le Lymexylon naval, *Lymexylon navale*.

Il est de la longueur du précédent, mais plus étroit : les antennes sont brunes, moins longues que le corselet ; la tête est très-petite, inclinée, noire ; le corselet est étroit, allongé, d'un jaune fauve ; les élytres sont d'un jaune fauve, avec le bord extérieur et l'extrémité noirâtres ; le dessous du corps et les pattes sont fauves.

. On le trouve au nord de l'Europe et aux environs de Paris, sur le bois mort.

C I I I^e G E N R E.

T É L É P H O R E.

Caractères génériques. Antennes filiformes; articles cylindriques, égaux, le second beaucoup plus court — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, les deux suivans coniques, le dernier grand, sécuriforme; les postérieures de trois articles, le dernier article dilaté, comprimé, triangulaire, en forme de hache. — Côtés du ventre plissés et à papilles. — Corselet plat, légèrement bordé.

LINNÉE a donné le nom de cantharide aux insectes qui composent ce genre, et le cit. Geoffroy celui de cicindèle, afin de les distinguer de la cantharide des boutiques qui depuis long-temps est connue en médecine. Ces insectes ne peuvent être confondus avec la cantharide, dont ils diffèrent non-seulement par plusieurs parties, mais encore par

le nombre d'articles qui composent les tarsi. Scheffer et Degér les ont nommés téléphores, et en ont fait un genre qui a été adopté par les auteurs qui ont écrit depuis eux.

Les téléphores ont les antennes presque aussi longues que le corps, composées de onze articles, le premier est plus gros, les autres sont égaux; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est un peu aplatie; l'insecte la porte inclinée lorsqu'il est en repos; les yeux sont petits, arrondis et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules avancées, cornées, simples, minces, pointues; de deux mâchoires membraneuses, bifides, à divisions égales et rapprochées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennes presque égales.

Le corselet est aplati en dessus, arrondi sur les côtés, rebordé, et presque aussi large que les élytres; l'écus-

son est petit, peu apparent ; les élytres sont molles , très-flexibles , ordinairement de la longueur de l'abdomen : elles couvrent deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont assez grandes ; les cuisses ont une appendice ovale à leur base ; les tarsees sont filiformes, de cinq articles, dont le premier est le plus long, le quatrième est large , bilobé ; le dernier est armé de deux crochets longs et pointus.

Le corps est alongé, un peu applati , assez mou. On les trouve en été dans les prairies, sur les plantes et sur les fleurs : ils courent très-vîte. Selon Dégér, quelques téléphores sont carnassiers ; ils se nourrissent d'autres insectes, et n'épargnent pas même ceux de leur espèce. Cet observateur a vu une femelle renverser un mâle , lui ouvrir le ventre avec ses mâchoires et le ronger. Ces insectes volent avec facilité et promptitude, sur-tout lorsque le soleil

brille. Dans l'accouplement, qui a lieu au commencement de l'été sur les plantes, le mâle est placé sur le dos de la femelle; mais il a besoin d'user de précaution pour l'approcher; car il arrive souvent qu'elle le reçoit fort mal, et il court les risques d'être dévoré.

Les larves des téléphores sont d'un noir mat velouté: elles ont la tête aplatie, écailleuse, garnie de deux petites antennes, de deux fortes dents et de quatre antennules. Le corps est un peu aplati en dessous, composé de douze anneaux, comme celui des chenilles, et couvert d'une peau membraneuse: aux trois premiers anneaux sont attachées trois paires de pattes écailleuses, assez longues, divisées en trois articles et terminées par un crochet peu courbé; elles sont de couleur brune, ainsi que les antennes. On remarque au-dessous de la tête une grande cavité, dans laquelle la lèvre inférieure est placée; les quatre antennules tiennent à

cette lèvre qui est mobile ; la larve la remue continuellement en marchant de même que les antennules , et semble se servir de toutes ces parties pour toucher les objets qu'elle rencontre. Ce que la tête de cette larve offre de plus remarquable , ce sont les deux grandes dents placées à sa partie antérieure ; ces dents qui sont dures et écaillenses , ont une petite dentelure au côté intérieur , et sont courbées et croisées au-devant de la tête. Le corps a , de chaque côté des anneaux , des plis ou rides longitudinales ; l'an us , qui est placé au-dessous du dernier a une es pe ce de rebord , qui forme un mamelon , avec un enfoncement au milieu ; ca larve , en marchant , applique ce mamelon contre le plan de position , et s'en sert comme d'une septième patte.

Ces larves vivent dans la terre dont l'humidité leur est nécessaire ; on peut les élever en leur fournissant souvent de la terre fraîche et humide , elles s'y

enfoncent aussi-tôt. Ainsi cachées dans la terre , il semble que ces larves ne doivent se nourrir que de racines ; mais , d'après les expériences de Degée , il paroît qu'elles sont carnassières , et se nourrissent , au besoin , des individus de leur espèce , ainsi que des vers de terre.

La larve du téléphore ardoisé , que Degée a eu occasion d'observer , parvenue au terme de son accroissement , a environ un pouce de longueur , et moins de deux lignes de largeur. Vers la fin de mai , ces larves se changent en nymphes dans le milieu de la terre , sans faire de coque ; elles sont longues de près de six lignes , un peu courbées en arc , d'un rouge très-pâle ; on distingue sur elles toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait. Le ventre est divisé en anneaux et terminé par deux petites pointes. Au mois de juin ces insectes quittent leur peau de nym-

phe , et se montrent sous leur dernière forme.

Nous rapporterons une observation à laquelle ces larves ont donné lieu. On trouve dans les auteurs , qu'on a vu quelquefois des vers et d'autres insectes tomber avec la neige. Degér a été témoin d'un semblable phénomène. En 1749, après un très-grand froid qui se fit sentir en Suède , il y eut un dégel accompagné de neige qui tomba en abondance. On apperçut alors avec étonnement que les chemins , les prairies , les montagnes et même la glace d'un lac , étoient couverts d'une si grande quantité d'insectes vivans , mêlés avec la neige , qu'on pouvoit en ramasser à pleines mains : ces insectes étoient des araignées , des scarabés , des staphilins , des chenilles , et sur-tout des larves de téléphores. Comme tous ces insectes ont pendant l'hiver leur habitation sous terre , et qu'ils ne la quittent point dans une saison aussi rude , Degér ne put

douter qu'ils ne fussent tombés avec la neige : il chercha à expliquer comment cet événement avoit pu arriver. Après avoir observé que la chute de ces insectes avoit été précédée et accompagnée d'une violente tempête, qui avoit abattu et déraciné dans les forêts de la Suède un très-grand nombre de pins et de sapins, il remarque avec raison, que les racines de ces arbres qui occupent un très-grand espace de terrain, avoient été par conséquent enlevées, et avec elles la terre et tous les insectes qui y étoient contenus; que ces animaux emportés par la violence du vent, avoient été quelque temps soutenus en l'air, et étoient enfin retombés avec la neige à différentes distances de leur première habitation, ce qui explique la chute de ces insectes.

Ce genre est composé d'une vingtaine d'espèces; presque toutes habitent l'Europe. Nous allons passer à la description de quelques-uns de ces insectes.

Le Téléphore ardoisé, *Telephorus fuscus*.

Il a environ sept lignes de long et plus d'une ligne de largeur : ses antennes sont noires et fauves à la base ; la tête est noire ; le corselet est large, aplati, rebordé, fauve, avec une grande tache noire au milieu ; les élytres sont noirâtres, flexibles ; le dessous du corps est noirâtre, avec les côtés et l'extrémité de l'abdomen fauves ; les pattes sont noirâtres ; les cuisses intermédiaires ont une tache fauve.

On le trouve dans toute l'Europe ; il est très-commun au printemps.

Le Téléphore livide, *Telephorus lividus*.

Il est à-peu-près de la grandeur du précédent : ses antennes sont noirâtres, testacées à leur base ; tout le corps est

de couleur testacée pâle ; les yeux sont noirs ; le corselet est bordé , il a une impression longitudinale sur le milieu ; les élytres sont flexibles , sans taches ; le dessous du corps est noirâtre , avec les côtés , l'extrémité de l'abdomen et les pattes fauves.

On le trouve dans toute l'Europe ; il est très-commun au printemps.

Le Téléphore obscur, *Telephorus obscurus*.

Il a environ quatre lignes de long : les antennes sont fauves ; la tête est noire à sa partie postérieure , et fauve à sa partie antérieure ; le corselet est large , bordé , fauve , avec une grande tache noirâtre sur le milieu ; les élytres sont noirâtres , flexibles ; le dessous du corps est fauve , noirâtre à la poitrine ; les pattes sont fauves avec les tarse obs-curs.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Téléphore mélanure , *Telephorus melanurus*.

Il est de la grandeur du précédent : les antennes sont noirâtres avec le premier anneau fauve ; l'insecte vivant est d'un rouge fauve , mort il est d'une couleur testacée ; il a les yeux et l'extrémité des élytres noirs ; les pattes sont fauves ; les tarses noirâtres.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Téléphore bimaculé , *Telephorus bimaculatus*,

Il est de la grandeur du téléphore livide, mais il est un peu plus déprimé ; les antennes sont noires ; la tête est noire ; le corselet fauve avec une grande tache noire au milieu ; l'écusson est noir ; les élytres sont fauves, elles ont chacune une grande tache oblongue, noire vers l'extrémité ; le

dessous du corps est noir avec des bandes fauves sur les anneaux de l'abdomen ; les pattes sont noires.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale, la Caroline, la Géorgie, la Virginie.

Le Téléphore pâle , *Telephorus pallidus*.

Il a environ deux lignes et demie de long : les antennes sont fauves à la base, noirâtres à l'extrémité ; la tête, le corselet et le dessous du corps sont noirs ; les élytres sont flexibles, testacées, sans taches ; les pattes sont testacées.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Téléphore bimoucheté ,
Telephorus biguttatus.

Il a près de trois lignes de long : les antennes sont noirâtres, fauves à la base ; la tête est noire avec la partie an-

térieure testacée; le corselet est testacé avec une tache noire sur le milieu; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, grises avec l'extrémité jaune; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune testacé.

On le trouve aux environs de Paris, sur les saules et les chênes.

Le Téléphore nain , *Telephorus minutus*.

Il ressemble au précédent par la forme, mais il est un peu plus petit: il est d'un jaune pâle; les antennes sont de la longueur du corps, noirâtres; la tête est noire; le corselet est pâle avec une tache noire sur le milieu; les élytres sont moins longues que l'abdomen, d'un jaune testacé pâle, avec l'extrémité jaune; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune testacé pâle.

On le trouve aux environs de Paris.

C I V^e G E N R E.

M A L A C H I E.

Caractères génériques. Antennes filiformes , presque en scie ; le premier article gros et arrondi. — Quatre antennules inégales , filiformes ; les antérieures un peu plus longues , composées de quatre articles , le premier petit , les deux autres coniques , le dernier sétacé ; les postérieures de trois articles , le premier petit , le second conique , le dernier sétacé. — Vésicules cachées de chaque côté de la poitrine et du ventre.

LINNÉE a placé ces insectes avec les cantharides ; le cit. Geoffroy et Degér avec les téléphores , auquel le premier a donné le nom de cicindèle. M. Fabricius en a fait un genre qui a été adopté par le cit. Olivier.

Les malachies ont quelques rapports avec les téléphores ; de même que ces insectes , ils ont le corps très-mou , mais

ils en diffèrent par les parties de la bouche et par les antennes.

Les malachies ont les antennes de la longueur de la moitié du corps, composées de onze articles, dont le premier est gros, le second court, les autres un peu triangulaires; les mâles de quelques espèces ont les trois ou quatre premiers articles dilatés, de grandeur inégale; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête entre les yeux.

La tête est de la largeur du corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, avancées, arquées, un peu fendues à leur extrémité; de deux mâchoires membraneuses, arrondies, bifides, et dont la division extérieure plus grande; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, aplati, bordé, arrondi

sur les côtés; l'écusson est petit, arrondi; les élytres sont flexibles, de la longueur de l'abdomen, elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées quand l'insecte n'en fait point usage pour voler.

Les pattes sont de moyenne longueur, minces; les tarsees sont filiformes; le premier article est un peu plus long que les autres et terminé par deux crochets.

Tout le corps est un peu allongé.

Les malachies sont assez communs: on les trouve ordinairement, au printemps et en été, sur les fleurs. Selon quelques auteurs, ils sont carnassiers et se nourrissent d'autres insectes. Leurs habitudes sont semblables à celles des téléphores: mais une singularité qui mérite d'être remarquée, c'est que les malachies ont de chaque côté deux vésicules rouges, charnues, irrégulières, et à plusieurs pointes qui partent du côté du ventre et du corselet, un peu

en-dessous, et que l'insecte fait enfler et désenfler à volonté. Ces espèces d'appendices ont été appelées par quelques amateurs d'histoire naturelle, des co-cardes. Si on prive ces insectes d'une ou de toutes ces vésicules, ils ne paroissent ni moins agiles ni moins vifs. On ignore l'usage de ces parties singulières : quelque hasard heureux, ou des observations suivies, pourront peut-être un jour faire connoître de quelle utilité elles sont à l'insecte. La larve est inconnue. Le cit. Olivier croit qu'elle vit dans le bois, parce qu'il a souvent trouvé dans les chantiers l'insecte parfait nouvellement sorti de sa dépouille de nymphe.

Ce genre est composé d'une vingtaine d'espèces qui habitent l'Europe ; on les trouve presque toutes aux environs de Paris. Nous en décrirons quelques-unes.

Le Malachie bronzé, *Malachius
æneus*.

Il a environ quatre lignes de long : les antennes sont noires ; la tête est d'un vert bronzé , jaune à sa partie antérieure ; le corselet est d'un vert bronzé , un peu velu ; les élytres sont d'un beau rouge , avec la base et une partie de la suture d'un vert bronzé ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bronzé ; tout le corps est luisant.

Il habite l'Europe ; on le trouve aux environs de Paris , sur les fleurs.

Le Malachie bipustulé, *Malachius
bipustulatus*.

Il est un peu moins grand que le précédent : les antennes sont noires , avec les premiers articles dilatés dans le mâle , ces articles sont jaunes ; tout le corps est un peu velu , d'un vert luisant bron-



4



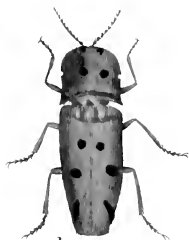
3



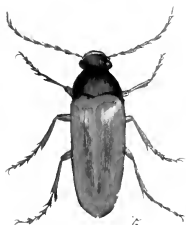
2



1



6



5

Baraband del.

Huber Sculp.

1. Mal. bronzé
 2. Lam. marginé
 3. Ly. reticulé.

4. Mél. Bup. restoïde.
 5. Ceb. longicorne
 6. Taupe. tricolor.

zé; l'extrémité des élytres est rouge; la bouche est jaune.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie élégant, *Malachius elegans*.

Il est moins grand que le précédent: les antennes sont noires; la tête est d'un vert bronzé, avec la bouche jaune; tout le corps est d'un vert un peu bronzé, quelquefois bleuâtre; les élytres sont couvertes de poils noirâtres; elles ont un point jaune à l'extrémité; les pattes sont bronzées.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie Marginelle, *Malachius marginellus*.

Il a près de trois lignes de long: les antennes sont noires, la tête est d'un

vert bronzé avec la bouche jaune ; le corselet est vert avec les bords latéraux rouges ; les élytres sont vertes avec l'extrémité rouge ; elles sont arrondies et dentées à leur extrémité ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bronzé.

Il est très-commun en Europe ; on le trouve aux environs de Paris , sur les fleurs.

Le Malachie pulicaire , *Malachius pulicarius*.

Il a une ligne et demie de long : les antennes sont assez longues, fauves ; la tête est noire ; le corselet est fauve, avec une grande tache noire sur le milieu ; les élytres sont noires, luisantes, avec l'extrémité rougeâtre ; les pattes sont noirâtres.

Il habite l'Europe ; on le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie thoracique, *Malachius thoracicus*.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble pour la forme; mais il en diffère par son corselet qui est entièrement rouge.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie fascié, *Malachius fasciatus*.

Il est de la grandeur du malachie thoracique : les antennes sont courtes, à peine aussi longues que le corselet ; la tête et le corselet sont d'un noir verdâtre, luisant ; les élytres sont d'un noir luisant, avec deux bandes rouges, l'une à la base, l'autre à l'extrémité ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ; les côtés de l'abdomen sont rouges.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Malachie équestre, *Malachius equestris*.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont presque en scie , de la longueur du corselet , noires , avec les premiers articles fauves ; la tête et le corselet sont lisses , d'un noir bronzé ; les élytres sont rouges , avec une grande tache noire au-delà du milieu , et une de même couleur , de forme triangulaire , autour de l'écusson ; le dessous du corps et les pattes postérieures sont d'un noir bronzé ; les quatre pattes antérieures sont jaunes , avec la base des cuisses noire.

On le trouve aux environs de Paris et en Italie , sur les fleurs.

C V° G E N R E.

L A M P Y R E.

Caractères génériques. Antennes filiformes , simples , ou en scie , ou pectinées , composées de onze articles presque égaux. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues , composées de quatre articles , le premier petit, le dernier gros, terminé en pointe; les postérieures courtes , de trois articles, le premier petit, le dernier assez gros. — Corselet grand , aplati , cachant la tête par un large rebord.

Ces insectes sont connus vulgairement sous le nom de vers-luisans; les Latins leur ont donné le nom de *lampyris* , en français lampyre, à cause de la propriété singulière que quelques espèces de ce genre ont de répandre pendant la nuit une lumière phosphorique. Linnée les a placés avec les cantharides, les lycus, les téléphores et les malachies. Le citoyen Geoffroy, en les séparant des can-

tharides, etc. , les a confondus avec les lycus. Mais M. Fabricius, ayant reconnu à ces insectes des caractères qui les distinguent de tous les insectes avec lesquels ils ont été placés, en a fait un genre ; et il a été adopté par le cit. Olivier.

Les lampyres ont les antennes filiformes, plus ou moins longues ; le premier article est un peu plus gros, le second est plus petit : les autres sont presque égaux et cylindriques ; elles sont rapprochées à leur base, et insérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-dessous des yeux. Quelques espèces les ont en scie, ou un peu pectinées.

La tête est cachée sous le large bord du corselet ; les yeux sont arrondis, saillans ; la bouche est composée de deux mandibules très petites, cornées, arquées et pointues ; de deux mâchoires courtes, membraneuses, divisées en deux parties inégales ; d'une lèvre inférieure. et de quatre antennules inégales. La lèvre supérieure manque.

Le corselet est aplati, demi-circulaire, arrondi antérieurement, droit postérieurement, ou comme coupé transversalement : il couvre entièrement la tête : il est presque aussi large que les élytres; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont aplaties, coriaccées, un peu flexibles, de la longueur de l'abdomen, dans le plus grand nombre des espèces, beaucoup plus courtes dans d'autres; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées, un peu plus longues que l'abdomen. Les femelles n'ont ni ailes, ni élytres.

Les pattes sont courtes; les tarsees sont composés de cinq articles: les trois premiers sont presque égaux, le quatrième est bilobé; le dernier est armé de deux petits ongles crochus.

Le corps est allongé, aplati; les anneaux de l'abdomen forment autant de plis sur les côtés, ou des espèces de papilles molles, anguleuses.

Tous les insectes qui répandent de la

lumière, ont dû fixer l'attention des observateurs de la nature. Aussi les lampyres sont-ils connus depuis très-long-temps. On leur a donné le nom de vers-luisans , parce que les femelles , qu'on rencontre le plus ordinairement , sont dépourvues d'ailes , et toutes les femelles brillent pendant la nuit. Quelques mâles sont privés de la propriété de luire. La partie lumineuse des lampyres luisans est placée au-dessous des deux ou trois derniers anneaux de l'abdomen ; ce sont des taches jaunes , d'où part , dans l'obscurité , une lumière très-vive , d'un blanc verdâtre ou bleuâtre , comme le sont toutes les lumières phosphoriques. Cette lumière , selon quelques auteurs , ne dépend point de l'influence d'aucune cause externe , mais uniquement de la volonté de l'insecte :

On trouve les lampyres en été , après le coucher du soleil , dans les prairies , au bord des chemins , et près des buissons. Dans les pays où ces insectes sont

très-communs , pendant les nuits paisibles de la belle saison , les mâles voltigent dans l'air , qu'ils semblent remplir d'étincelles de feu ; et les femelles , qui , pendant le jour , restent cachées sous l'herbe , se décèlent le soir par la lueur éclatante qu'elles répandent dans l'obscurité. Pendant que ces insectes sont en liberté , leur lueur est très-régulière : une fois en notre pouvoir , ils brillent très-irrégulièrement , ou ne brillent plus. Lorsqu'on les inquiète , ils répandent une lueur fréquente : étant placés sur le dos , ils luisent presque sans interruption , en faisant des efforts continuels pour se retourner.

La matière lumineuse de ces insectes a excité la curiosité de plusieurs savans ; elle a été l'objet de plusieurs expériences , qui ont fourni des observations très-intéressantes , que nous allons rapporter. M. Forster ayant annoncé que la lumière des vers-luisans étoit si forte et si continue dans le gaz oxigène , qu'il

pouvoit y lire facilement , M. Beckerhiem , en vérifiant ce fait , a trouvé que ces insectes vivent très-long-temps dans le vide et dans différens gaz , excepté dans les gaz acides , nitreux , muriatiques et sulfureux , dans lesquels ils meurent en moins de onze minutes ;

Qu'ils n'ont jamais diminué la bonté des gaz dans lesquels ils ont vécu , quel que soit le temps qu'ils y aient demeuré ; qu'au contraire , le gaz hydrogène est devenu détonant par le séjour de ces animaux ; et que plusieurs gaz essayés avant et après , ont paru être améliorés ;

Que dans quelques gaz que fussent ces vers , la lumière n'a jamais paru augmenter ;

Que cette lumière est produite par des petits corps lumineux , que l'insecte peut recouvrir d'une membrane ;

Qu'après avoir ôté ces points lumineux du corps de l'insecte , sans l'endommager , il a continué de vivre sans laisser reparaitre de lumière ;

Que ces points lumineux, ôtés de l'insecte vivant, et exposés à l'action de plusieurs gaz, y ont produit de la lumière pendant des temps différens; d'où l'auteur paroît croire que la durée est plus grande dans le gaz oxygène que dans les autres. *Annales de Chimie*, tom. IV, pag. 19.

Les expériences faites par le docteur Carradori, sur le lampyre italique, lui ont fourni les observations suivantes : Ces insectes, selon cet auteur, brillent à volonté dans chaque point de leur ventre; ce qui lui prouve qu'ils ont la faculté de mouvoir toutes les parties de ce viscère, indépendamment de l'autre.

Ils peuvent aussi rendre leur phosphorescence plus ou moins vive, et la prolonger aussi long-temps qu'ils veulent.

La faculté d'étinceler ne cesse pas, selon cet auteur, par l'incision ou le déchirement du ventre. M. Carradori a vu une partie du ventre, séparée du

reste du corps, qui étoit presque éteinte, devenir tout-à-coup lumineuse pendant quelques secondes, et ensuite s'éteindre insensiblement. Quelquefois, il a vu une semblable portion coupée, passer subitement du plus beau brillant à une extinction totale, et reprendre ensuite sa première lueur. M. Carradori attribue ce phénomène à un reste d'irritabilité, ou à un stimulus produit par l'air.

Une légère compression ôte aux lampyres leur faculté de luire. L'auteur n'est pas éloigné de croire que le mécanisme par lequel ils cachent leur lumière, s'exécute par une retraite de leur substance phosphorique dans une membrane ou tunique particulière; cette membrane est composée de deux pièces unies ensemble. Le phosphore qu'elle contient ressemble à une pâte qui a l'odeur de l'ail, et peu de saveur, et elle sort de ce réceptacle par la plus légère pression.

La matière phosphorique exprimée, perd en peu d'heures sa splendeur, et se trouve convertie en une matière blanche et sèche. Un morceau du ventre phosphorique, mis dans l'huile, n'a lui que foiblement, et s'est bientôt éteint; dans l'eau, un semblable morceau a lui avec la même vivacité que dans l'air, et plus long-temps. Le phosphore de ces insectes luit également dans le vide barométrique. L'auteur pense que la lumière phosphorique des lampyres est propre et innée dans ces insectes, comme plusieurs autres productions sont propres à d'autres animaux; et il a reconnu que la phosphorescence est une propriété indépendante de la vie de ces insectes; et qu'elle tient plutôt à l'état de mollesse de la substance phosphorique. Le dessèchement suspend la lueur: le ramollissement dans l'eau la fait renaître, mais seulement après un temps de dessication donné. Réaumur et Spallanzani

ont observé la même chose à l'égard des folades et des méduses.

En plongeant alternativement les lampyres dans l'eau tiède et froide, ils luisent avec vivacité dans la première, et s'éteignent dans la dernière. Dans l'eau chaude, la lueur disparoit peu à peu. Enfin, le docteur Carradori a éprouvé, sur les lampyres et leur phosphore, l'action des différens liquides salins et spiritueux, dans lesquels ils se sont comportés de la même manière que les autres animaux phosphoriques. Ces dernières expériences lui ont prouvé que la matière phosphorique des lampyres n'éprouve d'action dissolvante que de la part de l'eau.

Toutes les observations faites sur ces insectes, prouvent qu'ils peuvent répandre de la lumière à volonté. Degée, ayant renfermé dans un poudrier un lampyre femelle, et l'ayant observé pendant plusieurs nuits de suite, il a remarqué que la première nuit il étoit

très-lumineux, et la lumière avoit tant d'éclat, qu'elle éclairoit une partie du poudrier; en déplaçant ce poudrier, la lumière cessa tout-à-coup, et ne reparut plus. Mais la nuit suivante, la même lumière se fit voir. On peut se procurer un très-joli spectacle, en plaçant dans un poudrier plusieurs de ces lampyres; ils luisent alors tous à-la-fois; et la lumière, qui s'étend à une assez grande distance, éclaire tous les environs. On ne se lasse point de voir ce beau phénomène, produit par un véritable phosphore naturel. On peut garder ainsi ces lampyres pendant quinze ou vingt jours, en mettant un petit gazon dans le poudrier, et en ayant soin de l'arroser, parce que ces insectes aiment les lieux humides. On ne les rencontre guère sur les terrains secs. En gardant ces insectes, on s'apperçoit de jour en jour que l'éclat de leur lumière s'affaiblit, et ils finissent par luire très-peu; ce qui prouve qu'ils souffrent, lorsqu'ils sont renfermés, ou

que le grand air leur est nécessaire pour renouveler leur matière phosphorique.

On ne connoît en France que deux espèces de lampyres : on en trouve une plus grande quantité dans les pays chauds , et ces insectes y sont plus grands ; mais leurs couleurs ne sont ni vives, ni très - variées. Au - delà des Alpes, le lampyre italique , ou la luciole , y est beaucoup plus multiplié que notre espèce commune ; il y répand aussi une lumière plus vive et plus constante. Ces insectes commencent à paroître après le coucher du soleil. Bientôt l'air en est rempli , la terre en est jonchée. Pendant le jour , les femelles gardent un profond repos : ce n'est qu'à l'approche de la nuit , qu'elles se mettent en mouvement. Elles marchent très - lentement , et avancent comme par secousses ; mais les mâles sont très-agiles. Les lampyres sont d'un naturel très - pacifique , et sont incapa-

bles de nuire ; aussi les parties de leur bouche sont très-petites.

Les femelles des lampyres d'Europe , observées par Degéer , pondent un très-grand nombre d'œufs , sur le gazon ou sur l'herbe où elles vivent. Ces œufs sont assez grands , de forme ronde , d'un jaune citron ; ils sont enduits d'une matière visqueuse , jaune , qui sert à les fixer sur la plante ; leur coque n'est qu'une peau molle et flexible , de sorte qu'on les écrase au moindre attouchement.

La larve , longue d'environ un pouce , et large de trois lignes , a beaucoup de ressemblance avec la femelle , qui elle-même ressemble à un ver hexapode. Cette larve a six pattes écailleuses placées sur les trois premiers anneaux ; le corps , divisé en douze parties annulaires , a plus de largeur au milieu , et diminue insensiblement vers le derrière , qui est comme tronqué ou coupé transversalement ; le premier anneau , auquel

la tête est attachée, est arrondi par-devant, et son bord postérieur est coupé transversalement en ligne droite; le second et le troisième anneau ont à-peu-près la figure d'un quarré long; mais le quatrième et les suivans, jusqu'au pénultième inclusivement, sont moins longs, et peuvent rentrer l'un dans l'autre, ce qui fait que la larve peut alonger et raccourcir le corps à volonté, ses anneaux étant unis ensemble par une membrane ou peau flexible. Quand la larve étend cette membrane, le corps s'alonge, et les anneaux s'écartent les uns des autres; au contraire le raccourcissement de la même membrane fait le raccourcissement du corps: les anneaux glissent alors en partie les uns sur les autres. Cette conformation, qui rend le corps très-souple, lui permet de se courber de toute façon. Le contour de ces anneaux est irrégulier et angulaire; ils sont couverts en dessus d'une plaque horizontale, plus ou moins dure, qui,

de chaque côté du bord postérieur , forme une pointe saillante sur les neuf derniers anneaux , mais plus arrondie sur les trois premiers. De chaque côté du dessous des huit derniers anneaux , en exceptant le dernier , on voit une plaque coriace , brune , formant une pointe angulaire , de sorte que chaque côté du corps est garni de deux rangs de semblables pointes , dont l'entre-deux est membraneux , et d'un brun plus clair que le dessus du corps ; mais la plaque du pénultième anneau est d'un blanc verdâtre. Enfin , au milieu du dessous du corps , les mêmes huit anneaux ont chacun une pièce irrégulière , écailleuse , presque noire , qui se termine en deux pointes saillantes , garnies d'un poil roide ; elles sont plus longues sur les derniers que sur les premiers de ces anneaux ; les trois premiers ont aussi entre les pattes quelques pièces écailleuses , et la peau qui couvre le dessous est membraneuse et un peu

ridée; le dessus du corps est d'un brun obscur, presque noir et mat; mais les angles postérieurs des anneaux sont d'un jaune livide; le dessous des huit premiers, excepté les plaques écailleuses, est d'un blanc jaunâtre; mais les neuvième, dixième et onzième sont d'un blanc verdâtre, et c'est de cet endroit que part la lumière, que la larve fait paroître dans l'obscurité, ou c'est là qu'est placée la matière phosphorique qui la produit. L'anneau qui termine le corps est brun, et dur au toucher; il forme deux pointes, garnies à leur extrémité d'un poil roide; cet anneau a une fente transversale, qui est l'ouverture de l'anus. Sur toutes les parties qui sont écailleuses, on voit, à l'aide de la loupe, un grand nombre de très-petits poils, mais qui n'empêchent pas la larve de paroître rase; elle a dix-huit stigmates, en forme de petites taches, d'un brun clair, percés au milieu, et placés de même que ceux des chenilles.

La tête est très-petite, de forme ovale, de couleur brune; quand on prend la larve dans la main, elle la retire entièrement sous le premier anneau; elle est attachée au corps par une espèce de col membraneux, qui est la partie dans laquelle elle rentre quand la larve la veut cacher; elle a deux petites antennes assez grosses, coniques, courtes, divisées en trois articles, et de couleur brune, placées vers les côtés; la bouche est armée de deux longues dents écailleuses, minces, courbées et très-pointues, qui se rencontrent par leurs pointes; au-dessous de ces dents, il y a une petite partie, en forme de lèvre inférieure, garnie de six petites pièces coniques, semblables aux barbillons des chenilles et autres insectes; les pattes sont assez longues, écailleuses, et de couleur brune, divisées chacune en trois parties, jointes par une membrane flexible et blanchâtre, et terminées par deux petits crochets; elles ont quelques poils courts.

Cette larve marche fort lentement ; à chaque pas elle raccourcit le ventre , le recourbe en dessous en appuyant le bout contre le plan de position , et ensuite elle se pousse en avant avec les pattes ; la forme de ses dents pourroit la faire soupçonner carnassière ; mais elle vit d'herbes et des feuilles de différentes plantes ; elle devient faible et languissante , quand on la laisse manquer de terre humide ; dès qu'on la touche , elle retire la tête et reste long-temps immobile.

Quand les insectes ont à se transformer en nymphe , ordinairement la peau se fend ou se brise sur le milieu de la tête et du dos , et laisse une ouverture suffisante pour donner passage à tout le corps ; mais cette larve ne se défait point ainsi de sa peau ; celle-ci se fend dans toute l'étendue des trois premiers anneaux ; le dessus de ces anneaux se détache tout-à-fait du dessous ; la peau de la tête reste attachée à celle de la moitié

inférieure du premier anneau; et, ce qui est particulier, c'est qu'elle n'est pas fendue, mais très-entière; la larve tire la tête de la peau qui la couvroit, à-peu-près de la même manière qu'on tire la main hors d'une bourse; les deux fentes latérales, ou la séparation du dessus des anneaux avec le dessous, donnent une ouverture très-spacieuse à l'insecte pour sortir de la vieille peau; et il en vient aisément à bout, en contractant et en alongeant les anneaux du corps alternativement; la nouvelle peau dont il est alors couvert, est d'une couleur bien différente de celle de la vieille; le dessus est d'un rouge pâle, et le dessous du corps est d'un jaune pâle; peu après, le dessus du corps devient d'un brun pâle, les côtés rougeâtres, et le dessous d'un blanc jaune; la tête et les pattes sont d'un gris verdâtre.

Dès que la larve est dégagée entièrement de sa peau, elle courbe le corps en arc, et se trouve dans l'état d'une

véritable nymphe ; mais on la voit encore remuer et alonger la tête , les antennes et les pattes assez lentement ; le corps a aussi quelques mouvemens. Quoique cette nymphe ait beaucoup de ressemblance avec la larve , on remarque cependant que la tête , les pattes et les antennes ont beaucoup changé ; que ces parties sont plus grosses , et n'ont qu'un mouvement lent et difficile ; on ne trouve plus à la tête ces deux dents aiguës , mais deux barbillons courts et gros , qui les remplacent ; on voit ensuite cesser le mouvement de la tête , des antennes et des pattes ; chacune de ces parties se place le long du corps comme dans les autres nymphes , avec cette différence , qu'elles n'y sont pas aussi exactement appliquées. Le seul signe de vie que donne la nymphe , c'est de courber de temps en temps son ventre en arc , de le redresser ensuite , et de lui donner des inflexions de côté et d'autre ; le corps est divisé en douze anneaux ; la

tête est baissée en dessous , et appliquée contre le dessous du corselet ou du premier anneau , dans lequel elle est un peu enfoncée ; les antennes sont divisées en plusieurs articles ; les pattes sont grosses , arrondies à l'extrémité , et ne sont point pourvues de crochets ; au lieu des deux pointes qui se trouvoient à l'extrémité du dernier anneau , on y en observe alors huit , posées tout autour de l'anneau , au milieu desquelles on voit deux tubercules charnus , qui ont un petit mamelon au bout , et qui sont placés dans un petit enfoncement. Dès que la nymphe a quitté sa peau de larve , on lui voit répandre une lumière très-vive et très-brillante , qui a une teinte d'un beau vert ; on a remarqué que quand on touchoit au vase où elle étoit renfermée , elle faisoit paroître une lumière très-éclatante , qui ensuite diminuoit peu à peu , jusqu'à disparoître entièrement , ce qui fait croire que la

nymphes a aussi la faculté de luire quand elle veut.

Les observations de Degée prouvent que le lampyre femelle luit dans l'état de larve et dans celui de nymphe, comme dans l'état d'insecte parfait; ce qui fait voir que la nature ne l'a pas douée de cette faculté, principalement pour attirer le mâle, comme quelques auteurs l'ont pensé. Cependant il paroît que le mâle en profite pour se rendre auprès de la femelle. Le cit. Olivier dit s'être souvent servi de cette ressource, pour attirer le mâle sur sa main, et que rarement elle a été sans succès. Les derniers anneaux du ventre du mâle du lampyre, qu'on trouve le plus communément aux environs de Paris, ne sont point aussi lumineux que ceux de la femelle; on voit seulement quatre points de lumière, deux sur chacun des deux derniers anneaux. Dans les pays chauds, les lampyres mâles brillent autant que les femelles, mais on ne peut s'en apper-

cevoir que lorsqu'ils volent ; la partie brillante de leur corps est cachée par les ailes et les élytres , pendant qu'ils sont en repos.

Ces insectes forment un genre , composé d'une trentaine d'espèces.

Ce genre est divisé en deux familles , d'après la forme des antennes.

PREMIÈRE FAMILLE.

Antennes filiformes.

Le Lampyre luisant , *Lampyris splendidula*.

Il a environ cinq lignes de long ; le corps est allongé , un peu aplati ; les antennes sont noirâtres , un peu moins longues que le corselet ; la tête est d'un jaune fauve ; les yeux sont noirs ; le corselet est noir , avec les bords jaunâtres ; les élytres sont obscures , presque noires , un peu chagrinées ; le dessous du corps est fauve , avec des nuances brunes ; les pattes sont brunes.

La femelle est beaucoup plus grande que le mâle; elle est d'une couleur obscure, avec le dessous des trois derniers anneaux jaune. On la trouve, en été, dans presque toute l'Europe; l'éclat vif et lumineux qu'elle répand par les trois derniers anneaux de l'abdomen, l'a fait distinguer de tous les temps. Cette espèce est la plus commune.

Le Lampyre mauritanique,
Lampyris mauritanica.

Il est plus grand que le précédent; tout le corps est jaunâtre; le corselet est jaune, arrondi; l'écusson est jaune; les élytres sont d'un jaune obscur: elles ont chacune trois lignes longitudinales élevées.

La femelle est deux fois plus grande que le mâle, et plus ou moins rougeâtre; elle n'a que des rudimens d'élytres.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France et sur la côte de Barbarie.

Le Lampyre enflammé, *Lampyris ignita*.

Il a environ cinq lignes et demie de long; le corps est de forme ovale, aplati; les antennes sont courtes, obscures; la tête et la poitrine sont d'un brun noirâtre; le corselet est brun, avec deux taches jaunes à sa partie antérieure, séparées par un double trait brun; les élytres sont brunes, avec une tache jaune le long du bord extérieur; près de la base, elles ont quelques stries longitudinales plus obscures; le dessous de l'abdomen est jaune; les ailes et les pattes sont d'un brun clair.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le Lampyre Pensylvanique,
Lampyris Pensylvanica.

Il a environ quatre lignes de long; les antennes sont brunes, moins longues que le corselet; la tête est jaunâtre; les yeux

sont noirs et très-saillans ; le corselet est jaune , avec une tache noire au milieu , et deux petites taches oblongues rapprochées , rougeâtres ; les élytres sont d'un brun jaunâtre , chagrinées : elles ont quelques lignes élevées ; le dessous du corps est obscur ; les trois ou quatre derniers anneaux de l'abdomen sont d'un beau jaune ; les pattes sont jaunes , avec un peu de noirâtre sur les cuisses et sur les jambes ; les tarsees sont noirâtres.

On le trouve dans la Pensylvanie.

Le Lampyre pyrale, *Lampyris pyralis*.

Il a environ sept lignes de long ; les antennes sont noires ; la tête est jaune ; les yeux sont noirs ; le corselet est grand , applati , rougeâtre , avec une tache noire au milieu ; l'écusson est noirâtre ; les élytres sont noirâtres , avec la suture et le bord extérieur jaunes : elles ont quel-

ques lignes longitudinales élevées ; le dessous du corselet est rouge ; la poitrine est noire ; l'abdomen noir , avec l'extrémité jaune ; les cuisses sont jaunes ; les jambes et les tarses noirâtres.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Lampyre marginé , *Lampyris marginata*.

Il a environ cinq lignes ; les antennes sont noires ; la tête est jaunâtre ; les yeux sont arrondis , un peu saillans , assez gros , le corselet est noir au milieu , et jaune sur ses bords ; les élytres sont noires , avec la suture et les bords extérieurs jaunes ; le dessous du corps est noir , avec la moitié de l'abdomen jaune ; les pattes sont noires , avec la base des cuisses et des jambes fauve.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Lampyre brillant, *Lampyris lucida*.

Il est un peu plus grand que le précédent; les antennes sont d'un brun jaunâtre, un peu plus longues que le corselet; la tête est noirâtre; le corselet est grand, d'un jaune fauve, avec quatre lignes longitudinales noirâtres, dont deux grandes sur le milieu, et une plus courte de chaque côté; l'écusson est noirâtre; les élytres sont noirâtres, avec la suture et le bord extérieur jaunes; le dessous du corps et les pattes sont d'un fauve obscur; l'abdomen est entièrement jaune en dessous.

Le Lampyre hémiptère, *Lampyris hemiptera*.

Il a environ trois lignes de long; il est allongé, noir; les antennes sont un peu plus longues que le corselet; les élytres sont très-courtes, et il n'y a

point d'ailes au-dessous ; le dernier anneau de l'abdomen est jaunâtre.

On le trouve en France : il est assez rare aux environs de Paris.

DEUXIÈME FAMILLE.

Antennes pectinées.

Le Lampyre flabellicorne ,
Lampyris flabellicornis.

Il est un peu plus grand que le lampyre luisant ; les antennes sont noires, très-pectinées, assez grandes ; la tête est noire et cachée ; le corselet est noir, avec les bords d'un jaune pâle, et les rebords noirs ; les élytres sont légèrement chagrinées, avec deux ou trois lignes longitudinales peu élevées, très-peu marquées ; elles sont noires, et ont une ligne longitudinale, courte, pâle, vers le bord extérieur de la base ; le dessous du corps est noir, avec l'extrémité

de l'abdomen d'un jaune pâle ; les pattes sont noires.

On le trouve au Brésil.

C V I° G E N R E.

L Y C U S.

Caractères génériques. Antennes filiformes, comprimées, souvent en scie ; premier article plus petit et arrondi. — Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, le premier plus petit, le second et le troisième courts, égaux, le quatrième plus grand, tronqué ; les postérieures de trois articles, le premier plus petit, le second conique, le troisième plus gros, comprimé, presque sécuriforme. — Tête étroite, plus ou moins allongée. — Corselet aplati, un peu bordé.

M. Fabricius est le premier auteur qui ait fait un genre de ces insectes. Tous les naturalistes qui ont écrit avant lui, les ont placés avec les pyrochres et lampyres. Les lycus ont beaucoup de

rapport avec ces derniers; mais ils en diffèrent par la partie antérieure de la tête; celle des lycus est plus avancée que celle des lampyres; ils en diffèrent encore par quelques parties de leur bouche, et par les antennes.

Les antennes des lycus sont composées de onze articles : elles sont filiformes , fortement comprimées ; les deux premiers articles sont petits, les autres égaux , quelquefois en scie ; elles sont de la longueur de la moitié du corps , rapprochées à leur base et insérées à la partie antérieure de la tête , au-devant des yeux.

La tête est petite , inclinée plus ou moins avancée antérieurement , et formant une espèce de bec , à l'extrémité duquel sont placées les parties de la bouche ; les yeux sont petits , arrondis , saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules courtes , cornées , arquées et aiguës ; de deux mâchoires membraneuses , arron-

dies, ciliées et simples ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est aplati, rebordé, arrondi antérieurement, avec une pointe saillante de chaque côté du bord postérieur ; il est plus étroit que les élytres ; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont cornées, un peu flexibles, plus ou moins réticulées, de la longueur de l'abdomen, quelquefois larges et dilatées ; elles recouvrent deux aïles membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne, fortement comprimées ; les tarsees sont composés de cinq articles courts le dernier est cylindrique, un peu arqué, et terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est allongé, aplati ; quelques espèces ont les élytres extrêmement dilatées

On trouve ces insectes sur les fleurs ; ils enfoncent leur tête au fond des co-

roles , et en retirent les sucs. On ne connoît point la larve des lycus : quelques auteurs croient qu'elle vit dans la terre.

On trouve peu de ces insectes en Europe : ils forment un genre dont on ne connoît encore qu'une vingtaine d'espèces. Nous en décrirons quelques-unes.

Le Lycus large , *Lycus latissimus*.

Il a environ neuf lignes de long ; ses antennes sont noires , plus longues que le corselet ; la tête est noire , petite , terminée antérieurement en forme de bec ; le corselet est un peu dilaté , noir au milieu , avec les côtés fauves ; les élytres ont quatre lignes longitudinales élevées ; elles sont dilatées , larges vers leur extrémité : elles sont fauves , avec une tache noire sur le milieu du bord extérieur , et toute l'extrémité noire ; elles ont quelquefois un peu de noir à la suture ; les pattes et tout le dessous du

corps sont noirs ; les côtés de l'abdomen sont quelquefois rougeâtres.

On le trouve dans l'Afrique équinoxiale.

Le *Lycus sanguin* , *Lycus sanguineus*.

Il a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noires, moins longues que la moitié du corps ; la tête est noire, un peu avancée antérieurement ; le corselet est presque carré, inégal , raboteux , rouge, avec une tache noire sur le milieu ; l'écusson est noir ; les élytres sont d'un rouge sanguin : elles ont des lignes longitudinales élevées ; les ailes, le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il habite l'Europe : il est très-commun dans les départemens méridionaux de la France : on le trouve aux environs de Paris.

Le Lycus réticulé , *Lycus reticulatus*.

Il a environ huit lignes de long; ses antennes sont noires, plus longues que la moitié du corps; les articles sont larges et très-comprimés; la tête est noire; le corselet est noir sur le milieu, avec les côtés fauves; les pointes du bord postérieur sont très-saillantes; l'écusson est noir; les élytres sont noires, avec une grande tache fauve à la base, et une bande transversale de même couleur sur le milieu; les élytres sont un peu dilatées: elles ont chacune quatre lignes longitudinales élevées, saillantes, et entre chacune de petites lignes transversales élevées.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le *Lycus bicolor*, *Lycus bicolor*.

Il a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noires , de la longueur de la moitié du corps ; la tête est rouge ; les yeux sont noirs ; le corselet est rouge ; les élytres sont rouges , depuis la base jusque vers le milieu , et d'un noir bleuâtre , depuis le milieu jusqu'à l'extrémité ; les ailes sont noires ; le dessous du corps et les pattes sont rouges ; les tarsi noirâtres.

On le trouve dans l'Afrique équinoxiale.

Le *Lycus rostré*, *Lycus rostratus*.

Les antennes sont noires , en scie ; la tête est noire , avancée , cylindrique ; le corselet est dilaté , plus étroit que les élytres , noir au milieu , avec les côtés et le bord antérieur d'un jaune fauve ; les élytres sont d'un jaune fauve ,

avec une grande tache noire près de la base, et une à l'extrémité : elles ont trois lignes longitudinales élevées ; le dessous du corps est noir, avec les côtés de l'abdomen fauves ; les pattes sont noires.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Le Lycus dentelé, *Lycus serratus*.

Il a environ huit lignes de long ; les antennes sont noires , un peu en scie, presque aussi longues que la moitié du corps ; la tête est noire , avancée ; le corselet est jaune fauve, avec une ligne longitudinale noire au milieu ; les élytres sont fauves avec trois grandes taches noires ; une vers la base, une sur le milieu, et l'autre à l'extrémité ; le dessous du corps est noirâtre ; les pattes sont noires , avec la base des cuisses fauve.

On le trouve à Cayenne et à Surinam.

Le *Lycus flabellicorne*, *Lycus flabellicornis*.

Il a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noires , souvent en scie , un peu plus longues que la moitié du corps ; il est entièrement d'un noir mat ; à l'exception de la partie antérieure et des bords latéraux du corselet , qui sont d'un jaune rougeâtre ; les élytres ont quatre lignes longitudinales élevées , et entre chacune de petites lignes transversales.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le *Lycus nain*, *Lycus minutus*.

Il a environ quatre lignes de long ; les antennes sont noires , avec l'extrémité fauve ; la tête et le corselet sont noirs ; l'écusson est noir ; les élytres sont d'un rouge sanguin : elles ont chacune quatre

lignes longitudinales élevées, entre lesquelles il y a deux rangées de points enfoncés, grands et serrés.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le *Lycus aurore*, *Lycus aurora*.

Il a environ cinq lignes de long; les antennes sont noires, presque en scie, de la longueur de la moitié du corps; la tête, le dessous du corps et les pattes sont noirs; le corselet est d'un rouge sanguin, un peu raboteux, avec une ligne longitudinale courte, élevée, sur la partie antérieure; les élytres sont d'un rouge sanguin: elles ont quatre lignes longitudinales élevées, et entre chacune deux rangées de points enfoncés.

Il habite l'Allemagne.

C V I I^e G E N R E.

M E L A S I S.

Caractères génériques. Antennes pectinées d'un seul côté, de la longueur du corselet, composées de onze articles, le premier long, les deux suivans simples, courts, les autres latéralement prolongés. — Quatre antennules; les antérieures une fois plus longues, composées de quatre articles, le premier petit, les deux suivans arrondis, le troisième un peu plus gros et ovale; les postérieures filiformes, courtes, composées de trois articles, le premier petit, le second arrondi, le troisième ovale. — Tête assez grosse, un peu enfoncée dans le corselet. — Corps allongé, cylindrique.

LE seul insecte qui compose ce genre a été placé par Linnée avec les taupins, et par M. Fabricius, avec les hispes. Le cit. Olivier l'en a séparé, et lui a donné le nom de mélasis, qui signifie noir. Le mélasis diffère des taupins par la forme

de ses antennes, qui sont pectinées, et par les parties de la bouche. Il diffère aussi des hispes par les antennes et par le nombre des articles des tarsi.

Les antennes sont de la longueur du corselet, et insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est arrondie, inclinée, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure; de deux mandibules courtes, cornées, arquées et pointues; de deux mâchoires courtes, presque membraneuses, arrondies, un peu ciliées; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est arrondi, de la largeur des élytres, terminé en pointe de chaque côté du bord postérieur; l'écusson est très-petit.

Les élytres sont dures, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne; les jambes sont comprimées; les tarses sont composés de cinq articles, dont les premiers sont plus longs et plus gros que les autres; le dernier est mince, et armé de deux petits crochets.

La larve du mélasis n'est pas connue; mais on soupçonne qu'elle vit dans l'intérieur du bois mort et carié, et se nourrit de sa substance, parce qu'on trouve l'insecte parfait sur les vieux arbres. Il paroît lourd, et vole peu.

On le trouve rarement aux environs de Paris.

Le Mélasis buprestoïde, *Melasis buprestoides*.

Il a environ quatre lignes et demie de long; il est noir, point luisant; les antennes sont de la longueur du corselet; le premier article est long; les deux suivans sont courts, simples; les autres sont prolongés latéralement; le corselet

est pointillé : il a une petite ligne courte, peu enfoncée sur le milieu ; les élytres sont striées et un peu chagrinées ; les pattes et les antennes sont d'un brun ferrugineux.

Le mâle est ordinairement une fois plus grand que la femelle.

Il habite l'Europe : on le trouve rarement aux environs de Paris.

C V I I I^e G E N R E.

C É B R I O N.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées, légèrement en scie, composées de onze articles, le second et le troisième très-courts. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier est court, les autres égaux; les postérieures de trois articles, le premier court, les autres égaux. — Tête courte, corps oblong.

Ce genre a été établi par le cit. Olivier. M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, avoit placé l'une des deux espèces qui le composent, avec les cistèles, dont cet insecte diffère par le nombre des articles des tarsi.

Les cébrions ont beaucoup de ressemblance avec les taupins, par la forme du corselet; mais on les distingue de ces insectes par leurs antennes, qui

sont beaucoup plus longues, et par les parties de la bouche.

Les antennes des cébrions sont presque de la longueur du corps, filiformes, légèrement en scie ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est courte, presque aussi large que le corselet, un peu inclinée ; les yeux sont arrondis, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure ; de deux mandibules avancées, grandes, cornées, arquées et pointues ; de deux mâchoires courtes, presque membraneuses, bifides ; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est terminé de chaque côté de sa partie postérieure, par une pointe aiguë très-avancée, de même que celui des taupins ; en dessous, il est muni d'une pointe qui s'enfonce dans une cavité ; l'écusson est petit, peu visible.

Les élytres sont un peu flexibles, de la longueur de l'abdomen : elles re-

couvrent deux ailes membrancuses repliées.

Les pattes sont assez longues ; les cuisses postérieures ont une appendice ovale à leur base ; les tarsees sont filiformes, composés de cinq articles ; les trois premiers sont égaux, le quatrième est plus court ; le dernier est long et terminé par deux crochets assez forts ; le corps est oblong.

Ce genre n'est composé que de deux espèces, dont on connoît peu les habitudes, et point du tout la larve. Ces insectes habitent le midi de la France et l'Italie : on les trouve rarement pendant le jour, ils volent ordinairement la nuit dans le milieu des chemins, et sur-tout après une grande pluie ; ils ont le vol brusque et rapide ; ce qui fait qu'ils heurtent tous les corps qu'ils rencontrent. Quoique le corselet des cébrions soit exactement conformé comme celui des taupins, il paroît qu'ils n'ont point, comme ces insectes, la faculté d'exécu-

ter des sauts, au moyen de cette partie, caractère qui doit suffire pour les distinguer des taupins, malgré la ressemblance qui existe entr'eux. Nous décrivons les deux espèces de ce genre.

Le Cébrion longicorne, *Cebrio longicornis*.

Il a environ neuf lignes de long; les antennes sont noirâtres, filiformes, un peu en scie, presque aussi longues que le corps; la tête est noirâtre, couverte d'un léger duvet; le corselet est noirâtre, couvert de poils roux, avec les côtés du bord postérieur terminés en angle très-aigu; les élytres sont testacées, légèrement striées et pointillées; le dessous du corps est testacé; les pattes sont noirâtres; les cuisses testacées.

On le trouve au midi de la France et en Italie, vers la fin de l'été.

Le Cébrion brévicorne , *Cebrio brevicornis*.

Il est un peu plus grand que le précédent , dont il diffère par les antennes , qui sont plus courtes que la tête , et par le défaut d'ailes ; ses antennes paroissent n'avoir que dix articles , dont le premier est alongé , et les autres sont plus gros ; la tête est ferrugineuse ; les yeux sont noirs ; le corselet est ferrugineux , lisse , finement pointillé , terminé de chaque côté du bord postérieur en angle très-aigu ; les élytres sont testacées , lisses , pointillées , striées , plus courtes que l'abdomen , et écartées l'une de l'autre à leur extrémité ; le dessous du corps et les pattes sont testacés.

Cette espèce , décrite par le cit. Olivier , est une femelle ; il ne connoît point le mâle : on la trouve dans les lieux humides , à Florence et à Pise.

C I X^e G E N R E.

T A U P I N.

Caractères génériques. Antennes filiformes, en scie, souvent pectinées; premier article plus gros, arrondi, le second très-petit. — Quatre antennules; les antérieures courtes, composées de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième égaux et coniques, le quatrième plus grand, sécuriforme; les postérieures très-courtes, de trois articles, le premier et le second très-courts, égaux, le troisième plus grand, sécuriforme. — Corselet terminé en dessous par une pointe reçue dans une cavité de la poitrine.

On a donné aux insectes qui composent ce genre, le nom d'*elater* ou de *notopeda*, parce que lorsqu'ils sont renversés sur le dos, ils ont la faculté de sauter et de s'élever en l'air. On les a aussi nommés scarabés à ressort; mais

le cit. Geoffroy leur a donné en français le nom de taupin.

Les taupins ont beaucoup de ressemblance avec les buprestes : comme eux , ils ont les antennes filiformes ou en scie , et la tête enfoncée en partie dans le corselet.

Les antennes des taupins sont plus ou moins longues , presque d'égale grosseur dans toute leur étendue. Les mâles de quelques espèces les ont pectinées , et les femelles les ont en scie ; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête , au-dessous et près des yeux.

La tête est petite , moins large que le corselet dans lequel elle est enfoncée en partie ; les yeux sont très - petits , arrondis , peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules courtes , cornées , unidentées et arquées ; de deux mâchoires membraneuses , d'une lèvre inférieure , et de quatre antennes.

Le corselet est alongé , presque aussi large que les élytres , convexe , arrondi en devant , terminé de chaque côté de sa partie postérieure par une pointe anguleuse en forme d'épine courte et roide , dirigée vers l'abdomen ; en dessous , il est garni d'une pointe qui entre dans une cavité placée à la partie supérieure de la poitrine ; l'écusson est alongé , arrondi , quelquefois plus large à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure.

Les élytres sont très-dures , écailleuses , un peu convexes , ordinairement de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées , quand l'insecte n'en fait point usage.

Les pattes sont assez courtes , les tarses filiformes , divisés en cinq articles , les quatre premiers sont presque égaux , le dernier est alongé , cylindrique , un peu renflé à son extrémité , et terminé par deux crochets assez forts et pointus.

Les taupins ont le corps alongé , un

peu applati : on les trouve ordinairement sur les fleurs , sur les troncs des arbres cariés et sous les écorces. Ils marchent lentement , et se laissent tomber lorsqu'on veut les prendre. Tous ces insectes ont la faculté de sauter et de s'élever en l'air comme par une espèce de ressort , lorsqu'ils sont sur le dos , mais jamais autrement. En sautant , ils s'élèvent perpendiculairement à une certaine hauteur ; de sorte qu'ils retombent à-peu-près au même endroit où ils étoient placés. Leur but , en sautant de cette manière , est uniquement pour se remettre sur leurs pieds , ce qu'ils ne pourroient faire sans un travail long et pénible , à cause du peu de longueur de leurs pattes. Quand il arrive qu'ils retombent sur le dos , ce qui n'est pas rare , ils réitèrent les sauts jusqu'à ce qu'ils se trouvent sur leurs pattes. Après avoir dit de quelle utilité ces sauts sont aux taupins , nous allons

parler des parties qui servent à les exécuter.

Le corselet est terminé de chaque côté de son bord postérieur, par une pointe en forme d'épine roide, et en dessous, exactement au milieu du bord postérieur, il est garni d'une troisième pointe longue, roide, très-dure. Cette pointe est placée dans la même ligne que le corps, et s'avance vers la poitrine beaucoup au-delà du bord du corselet; elle est large à son origine, diminue peu à peu de grosseur, et se termine en pointe mousse ou un peu arrondie. En dessous, et près de son extrémité, on remarque une petite éminence en forme de dent. Sur la poitrine, entre son bord antérieur et la base des deux pattes intermédiaires, on voit un trou ovale assez profond, dont le bord postérieur est arrondi, et le bord antérieur échancré. C'est dans cette partie que la pointe du corselet s'enfonce quand l'insecte baisse la tête et le corselet, soit qu'il marche,

soit qu'il reste en repos. Tels sont les principaux instrumens au moyen desquels le taupin s'élève en l'air : ce qu'il exécute de la manière suivante. L'insecte, placé sur le dos, baisse la tête et le corselet vers le plan de position : par ce mouvement, la pointe du corselet sort entièrement du trou ovale. Dans le même temps, l'insecte applique ses pattes contre le dessous du corps, et les y tient fortement serrées : ensuite rapprochant le corselet de la poitrine, de manière que la dent de la pointe vienne s'appuyer sur le bord du trou, il le pousse subitement et fortement contre ces mêmes bords, de sorte que la dent se débande rapidement, et la pointe rentre dans sa cavité comme par un ressort. Comme ce mouvement se fait avec vitesse, le corselet avec ses pointes latérales, la tête, et même une partie du dessus des élytres se heurtant avec force contre le plan de position, font, par leur élasticité, élever le corps en haut. On

peut se convaincre de l'exactitude de ces observations ; en tenant un de ces insectes par le ventre et renversé entre ses doigts , on lui verra faire tous ces mouvemens. Plus le plan de position où il se trouvera placé sera ferme , plus le saut sera élevé. On remarquera aussi qu'il appuie les deux épines latérales du corselet contre les bords inférieurs des élytres , et qu'elles se débandent en même temps que la pointe du milieu rentre dans la cavité de la poitrine ; ce qui augmente la force élastique qui le porte en l'air : c'est ce mouvement libre du corselet sur la poitrine , qui fait que ces insectes sautent comme par un ressort.

Si on presse le ventre du mâle entre les doigts , on en fait sortir trois parties assez longues , dont celles des côtés servent d'étui à celle du milieu. Dans leur situation naturelle , ces trois parties sont enfermées dans un second fourreau qui s'ouvre vers le côté , et qui est sou-

tenu par deux lames concaves, écailleuses qui forment comme un troisième fourreau. Il y a apparence que la partie alongée du milieu est celle qui caractérise le sexe du mâle.

Par la pression, on fait sortir du ventre de la femelle une longue partie cylindrique, au bout de laquelle se trouvent deux autres pièces alongées, coniques et pointues, entre lesquelles on voit une troisième partie qui paroît creuse; toutes ces pièces rentrent dans une espèce de fourreau, qui lui-même est placé au-dedans du ventre. Cette partie creuse est probablement le conduit des œufs, dont on trouve un assez grand nombre dans le ventre de ces femelles. Ces œufs sont très-petits, ovales, blanchâtres et luisans.

Les larves de ces insectes sont peu connues; il paroît qu'elles vivent dans les bois. Degér, qui a élevé une de ces larves, dit que tout le corps et la tête sont couverts d'une peau écailleuse,

garnie de quelques poils fins assez longs ; aux trois premiers anneaux du corps sont attachées trois paires de pattes écailleuses , divisées en articulations et terminées par un crochet assez long et pointu ; la tête est de figure ovale , garnie de deux petites antennes , coniques , divisées en articulation et placées vers les côtés ; deux dents noires qui se rencontrent , sont situées au-devant de la tête ; et on voit en dessous quatre barbillons qui ont leur attache à une espèce de lèvre inférieure ; ces barbillons sont coniques et divisés en articulations comme les antennes ; la lèvre supérieure est garnie de touffes de poils en forme de brosse ; le dernier anneau du corps est couvert en dessus d'une plaque à-peu-près circulaire , qui a des rebords un peu élevés et dentelés , ayant de chaque côté trois petites pointes mousses , et vers le derrière deux longues parties écailleuses , divisées chacune de même en deux pointes mous-

ses ou arrondies ; ces deux parties sont en opposition l'une de l'autre en forme de croissant , et la larve semble avoir une courte queue fourchue. Cet anneau a encore en dessous un gros mamelon charnu et blanchâtre , que la larve peut entièrement retirer dans le corps , et l'en faire sortir comme le limaçon fait de ses cornes. Ce mamelon lui sert de septième patte ; elle le pose et l'appuie contre le plan où elle marche.

Parmi les taupins on en connoît deux espèces , qui ont , comme les lampyres , la faculté de briller : leurs parties lumineuses sont deux petites taches jaunes , arrondies , saillantes , placées sur le corselet , qui luisent dans l'obscurité tant que l'insecte est vivant. Selon le témoignage de plusieurs auteurs , la lumière que les taupins répandent est si forte et si brillante , qu'elle permet de lire l'écriture la plus fine , sur-tout quand on en tient huit ou dix dans un flacon de verre. M. Brown dit , que

toutes les parties internes de l'insecte sont lumineuses , mais que la lumière ne sauroit pénétrer que par les deux taches du corselet ; pour s'en convaincre , il sépara un peu les anneaux du ventre les uns des autres , et alors la lumière se fit voir au travers de la membrane qui joint les anneaux ensemble. Pendant le jour , ces insectes se tiennent en repos et sont comme engourdis , à la manière des phalènes , et on les rencontre rarement. C'est pendant la nuit qu'ils sont en mouvement , et qu'ils volent et luisent de tous les côtés. On les attrape aisément à la lueur d'un flambeau , qu'ils suivent comme font les phalènes. Les Indiens s'en servent dans leurs voyages nocturnes en les attachant à leurs souliers ; et les femmes font leur ouvrage à la lueur qu'ils répandent. M. Brown ajoute en outre , qu'ils ont le pouvoir de luire à volonté ; cette faculté leur est commune avec les lampyres.

Ce genre est composé de près de cent espèces, dont on trouve une grande partie aux environs de Paris; nous en décrirons quelques-unes des plus remarquables.

Le Taupin tricolor, *Elater tricolor*.

Il a environ un pouce de long : les antennes sont noires, couvertes d'une poussière blanchâtre; la tête est fauve; les yeux sont noirs; le corselet est noir, couvert d'une poussière écailleuse, fauve, avec deux très-petits points noirs sur le milieu; l'écusson est fauve; les élytres sont légèrement striées, rouges, couvertes d'une poussière écailleuse fauve, avec chacune un point noir près de la suture en-deçà du milieu; une tache de la même couleur sur le milieu, le long du bord extérieur; et une autre formant une bande transversale interrompue près de l'extrémité; le dessous du corps est d'un brun

rougeâtre , couvert d'une poussière écailleuse blanche ; les pattes sont noires , couvertes d'une poussière blanche.

Cette espèce est la même, et le même individu qui a été décrit par le cit. Olivier, qui dit, qu'il a une tache noire sur le milieu du corselet. Cet insecte a effectivement une tache noire; mais dans l'insecte très-frais , elle ne doit pas plus exister que les taches rouges que l'on voit sur les élytres , qui sont dues au défaut de la poussière écailleuse qui a été enlevée de dessus ces parties par le frottement.

On le trouve à Cayenne.

Le Taupin oculé, *Elater oculatus*.

Il varie beaucoup pour la grandeur ; on en trouve qui ont près de deux pouces de long , et d'autres qui n'ont guère plus d'un pouce : les antennes sont noires , légèrement en scie , à peine de la longueur du corselet ; la tête est

noire , pointillée ; le corselet est noir , couvert de petits points blancs , formés par des poils très-fins ; il est remarquable par deux grandes taches ovales d'un noir velouté , entourées d'un cercle blanc et semblables à des yeux ; les élytres sont légèrement striées et parsemées de petits points blancs , de même que le corselet ; le dessus du corps est noir , couvert d'une poussière cendrée ; les pattes sont noires.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale et à la Caroline.

Le Taupin louche , *Elater luscus*.

Ce taupin ressemble beaucoup au précédent , dont il n'est peut - être qu'une variété. Il varie de même pour la grandeur. Il est d'un noir moins foncé , et couvert d'un léger duvet court et cendré ; le corselet est peu allongé ; les deux taches noires sont beaucoup plus petites et moins marquées.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale , à la Caroline où il est très-multiplié. Le taupin oculé est moins commun.

Le Taupin lumineux , *Elater noctilucus.*

Il a un peu plus d'un pouce de long : les antennes sont légèrement en scie : tout le corps est d'un brun noirâtre , légèrement couvert d'un duvet cendré ; le corselet est convexe ; il a de chaque côté , vers l'angle postérieur , une tache ronde , convexe , lisse , de couleur jaune ; les élytres ont des stries peu marquées , formées par des points enfoncés.

On le trouve dans l'Amérique méridionale et aux Antilles.

Cet insecte répand pendant la nuit une lumière phosphorique très-brillante , par les deux taches jaunes de son corselet.

Le Taupin phosphorique, *Elater phosphoreus*.

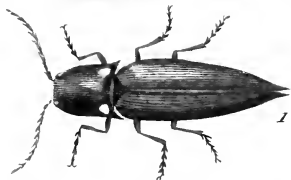
Il est de la longueur du précédent, mais moins large : les antennes sont plus longues que le corselet, un peu comprimées, légèrement en scie ; tout le corps est d'un brun rougeâtre, légèrement couvert de poils courts, cendrés ; le corselet a de chaque côté, près de l'angle postérieur, une petite tache ronde, convexe, lisse, de couleur jaune ; les élytres sont légèrement striées.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et à Surinam.

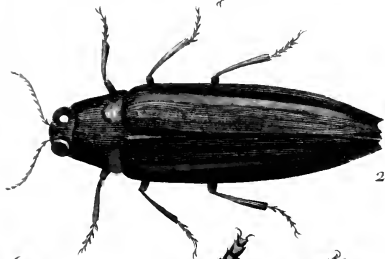
Il répand, comme le précédent, une lumière phosphorique par les taches de son corselet.

Le Taupin fuscipède, *Elater fuscipes*.

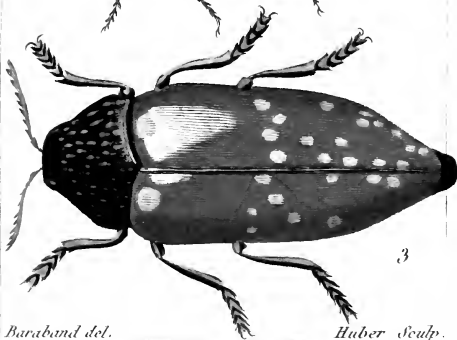
Il a environ dix-huit lignes de long : tout le corps est noir, lisse ; les an-



1



2



3

Baraband del.

Haber Sculp.

1. Taup phosphorique.
2. Bup. bande-dorée.

3. Bup. Marron.



tennes sont brunes ; la tête et le corselet sont fortement pointillés ; les élytres sont légèrement striées, et les stries sont pointillées ; les pattes sont brunes.

On le trouve en Afrique, au Cap de Bonne-Espérance.

Le Taupin ferrugineux, *Elater ferrugineus*.

Il a environ dix lignes de long : les antennes sont noires, en scie ; la tête est noire ; le corselet est convexe, finement pointillé, d'un rouge ferrugineux, les élytres sont d'un rouge ferrugineux, légèrement striées ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve en Europe, sur le tronc carié des saules.

Le Taupin rhombifère, *Elater rhombeus*.

Il est moins grand et plus alongé que le précédent : les antennes sont ferru-

gineuses , légèrement en scie , plus longues que le corselet ; tout le corps est ferrugineux tant en dessus qu'en dessous ; les yeux sont noirs ; le corselet est lisse , finement pointillé ; les élytres sont légèrement striées , couvertes en quelques endroits d'un léger duvet cendré.

On le trouve aux environs de Paris , sur les chênes. Il est très-rare.

Le Taupin pectinicorne , *Elatér*
pectinicornis.

Il a environ six lignes : le mâle est plus alongé que la femelle ; les antennes sont noires , très-pectinées dans le mâle : celles de la femelle sont en scie ; tout le corps est d'un vert bronzé , brillant tant en dessus qu'en dessous ; le corselet est finement pointillé ; les élytres sont striées et pointillées ; les pattes sont noirâtres.

On le trouve dans presque toute l'Europe , sur le tronc carié des saules.

Le Taupin bronzé , *Elater æneus*.

Il est à-peu-près de la grandeur du précédent, mais plus large ; les antennes sont noires, plus courtes que le corselet, légèrement en scie ; tout le dessus du corps est d'un bleu foncé, luisant, quelquefois verdâtre ; le corselet est finement pointillé ; les élytres sont légèrement striées et pointillées ; le dessous du corps est d'un noir bronzé luisant ; les pattes sont d'un rouge sanguin.

On le trouve en Allemagne : il est rare aux environs de Paris.

Le Taupin nébuleux, *Elater murinus*.

Il a environ huit lignes de long : les antennes sont brunes, plus courtes que le corselet ; tout le corps est noirâtre, couvert en dessus, en quelques endroits, d'un duvet cendré et roussâtre ; le cor-

selet a deux petits tubercules peu élevés , arrondis à sa partie supérieure ; les élytres sont légèrement striées , les pattes sont noires ; les tarsees sont ferrugineux.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Taupin marqueté, *Elater*
tesselatus.

Il a environ six lignes de long : il est moins large que le précédent : les antennes sont noirâtres , en scie , moins longues que le corselet ; tout le dessus du corps est cuivreux brillant , couvert de poils cendrés , qui forment des ondes sur les élytres ; le corselet est finement pointillé ; les élytres sont striées , le dessous du corps est bronzé , noirâtre ; les pattes sont de la même couleur.

On le trouve dans toute l'Europe : il n'es pas très-commun aux environs de Paris.

Le Taupin soyeux , *Elater
holosericeus.*

Il est de la grandeur du précédent , mais moins allongé : les antennes sont noirâtres , légèrement en scie ; le corselet est noir , couvert de poils fins , soyeux , cendrés et jaunâtres ; les élytres sont noirâtres , légèrement striées et couvertes d'un duvet soyeux , cendré et jaunâtre , qui forme des bandes et des ondes ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont brunes.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très-commun aux environs de Paris.

Le Taupin cuivreux , *Elater
cupreus.*

Il a environ sept lignes de long : les antennes sont noires , pectinées , de la longueur du corselet ; la tête et le corselet sont d'un vert cuivreux brillant ,

finement pointillés , et couverts d'un léger duvet ; les élytres sont lisses , d'un jaune verdâtre depuis la base jusqu'au-delà du milieu , et d'un vert bronzé brillant à l'extrémité ; elles sont légèrement striées , et les stries sont pointillées ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert noirâtre bronzé.

On le trouve en Angleterre et en Suisse.

Le Taupin porte-croix , *Elater cruciatus*.

Il est de la grandeur du précédent , mais un peu plus large : les antennes sont noires , en scie , à peine de la longueur du corselet ; la tête et le corselet sont finement pointillés : ce dernier est noir , avec une ligne longitudinale , rouge de chaque côté ; l'écusson est noir ; les élytres sont striées , jaunes , avec la suture noire , une ligne longitudinale courte à la base , et une bande

transversale un peu au-delà du milieu, noires ; le dessous du corps est noir, luisant, avec une raie longitudinale rouge de chaque côté du corselet ; les pattes sont d'un rouge noirâtre.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Taupin cantharoïde, *Elater cantharoides*.

Il a environ cinq lignes de long : il est de forme allongée ; les antennes sont légèrement en scie, de la longueur de la moitié du corps ; la tête est noire ; la bouche est fauve ; les yeux sont noirs et très-saillans ; le front a un avancement tranchant de couleur fauve ; le corselet est fauve, avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu ; les angles postérieurs sont très-saillans ; les élytres sont d'une couleur testacée pâle : elles ont des stries finement pointillées ; le dessous du corps est noirâtre ; les pattes

sont testacées , avec les cuisses noirâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Taupin marron , *Elater castaneus*.

Il est de la longueur du précédent , mais beaucoup plus large ; les antennes sont noires , pectinées dans le mâle , en scie dans la femelle ; la tête et le corselet sont noirs , couverts de poils soyeux roussâtres ; l'écusson est noir ; les élytres sont jaunes , avec l'extrémité noire : elles sont striées , et les stries sont pointillées ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir très-luisant.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris , sur différens arbres.

Le Taupin hématode , *Elater hematodes*.

Il est un peu moins grand que le précédent : les antennes sont noires , pec-

tinées dans le mâle , en scie dans la femelle ; la tête est noire , le corselet est noir , couvert d'un duvet soyeux ferrugineux ; l'écusson est noir ; les élytres sont striées et pointillées , d'un rouge sanguin ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

Il habite l'Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Taupin sanguin, *Elater sanguineus*.

Il a environ six lignes de long : les antennes sont en scie , noires , de la longueur du corselet ; la tête et le corselet sont noirs , luisans ; l'écusson est noir ; les élytres sont d'un rouge sanguin , striées , et les stries sont pointillées ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris , sur les saules et sur différents arbres.

Le Taupin thoracique, *Elater thoracicus*.

Il a environ quatre lignes : les antennes sont noires, légèrement en scie, de la longueur du corselet ; la tête est noire ; le corselet est convexe, d'un rouge sanguin ; les élytres sont d'un noir bleuâtre, légèrement striées ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur le tronc carié des arbres.

Le Taupin ensanglanté, *Elater cruentus*.

Il a environ six lignes de long : les antennes sont noires, en scie, à peine de la longueur du corselet ; la tête est noire, couverte de poils d'un beau rouge ; le corselet est noir, point luisant, avec les bords extérieurs, d'une

belle couleur rouge formée par des poils ; les élytres sont très-noires , point luisantes , et fortement pointillées ; le dessous du corps est d'un noir luisant ; les pattes sont noires.

On le trouve sur la côte de Barbarie et à la Caroline.

Le Taupin rufipède, *Elater rufipes*.

Il a près de quatre lignes de long : les antennes sont ferrugineuses, filiformes ; tout le corps est d'un brun noirâtre , luisant ; le corselet est lisse , convexe ; les élytres sont légèrement striées ; les pattes sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris , sous les écorces des arbres.

Le Taupin bipustulé, *Elater bipustulatus*.

Il est à-peu-près de la grandeur du précédent : noir luisant ; les an-

tennes sont légèrement en scie ; les élytres sont striées : elles ont une petite tache d'un rouge sanguin à leur base ; les pattes et les antennes sont brunes.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Taupin ceint, *Elater balteatus*.

Les antennes sont noires, légèrement en scie ; la tête et le corselet sont noirs ; l'écusson est noir ; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées : elles sont d'un rouge sanguin depuis la base jusques vers les deux tiers, et d'un noir plus ou moins foncé dans le reste de leur longueur ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont d'un brun rougeâtre.

On le trouve en Europe.

Le Taupin nain, *Elater minutus*.

Il est de la grandeur du précédent : les antennes sont filiformes, noirâtres ;

le corselet est noir, luisant ; les élytres sont noires, striées ; les pattes sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

C X^e GENRE.

BUPRESTE.

Caractères génériques. Antennes courtes, filiformes, en scie ; articles égaux, le premier gros et arrondi. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, et les postérieures de trois, le dernier article obtus, presque tronqué. — Tête à moitié enfoncée dans le corselet.

LES anciens donnoient le nom de bupreste à des insectes auxquels ils avoient reconnu la propriété de faire périr les bœufs. Linnée a donné le même nom aux insectes de ce genre, quoiqu'ils

n'aient point cette propriété malfaisante ; et ce nom a été adopté par presque tous les auteurs qui ont écrit depuis lui. Le cit. Geoffroy ayant trouvé que ce nom ne pouvoit convenir à ces insectes, les a nommés richard, à cause de leurs couleurs brillantes , et en latin *cucujus* ; mais le cit. Olivier leur a conservé le nom de bupreste, parce qu'il est le plus généralement adopté.

Les buprestes ont beaucoup de ressemblance avec les taupins, par les antennes et la forme de la tête ; mais ils n'ont point, comme eux, la faculté de sauter lorsqu'ils sont sur le dos : leur corselet n'a point aux angles postérieurs les deux épines qu'on voit au corselet des taupins, ni en dessous, cette longue pointe qui entre dans une cavité de la poitrine, y agit comme un ressort, et sert à ces insectes pour exécuter leurs sauts.

Les antennes sont plus courtes que le corselet, elles sont insérées à la par-

tie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est assez grosse, arrondie, enfoncée en partie sous le corselet; les yeux sont grands, ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules courtes, assez grosses, creusées intérieurement en gouttière et unidentées; de deux mâchoires courtes, ciliées et dentées à leur base; d'une lèvre inférieure et de quatre antennules.

Le corselet est plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est presque aussi large que les élytres: il est convexe ou aplati; dans quelques espèces, les bords latéraux sont arrondis et tranchans; dans d'autres, il est terminé postérieurement par trois angles peu saillans, l'un placé sur le milieu, et les deux autres aux deux extrémités des bords latéraux, un de chaque côté; l'angle du milieu tient souvent lieu d'écusson; en dessous, le milieu de la partie postérieure du cor-

selet se prolonge en une pointe dure , aplatie , arrondie à l'extrémité plus ou moins marquée , selon les espèces , et qui s'enchâsse dans une cavité qui se trouve à l'origine de la poitrine ; mais cette pièce n'est point à ressort comme dans les taupins ; l'écusson est très-petit et arrondi.

Les élytres sont très-dures , striées , pointillées , souvent couvertes de rugosités : elles sont arrondies à leur extrémité , ou terminées par une , deux ou trois petites pointes aiguës , ou dentelées extérieurement depuis le milieu jusqu'à l'extrémité : elles recouvrent deux ailes membraneuses , qui ne sont point repliées dans l'inaction , mais étendues , et en recouvrement l'une sur l'autre : ces ailes sont de la longueur des élytres.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les cuisses sont un peu renflées ; les jambes sont un peu plus grosses à leur extrémité qu'à leur origine ; les tarse

sont composés de cinq articles presque égaux , courts , larges , convexes en dessus , aplatis en dessous ; le dernier est armé de deux crochets assez forts , arqués et distans.

Le corps est plus ou moins alongé ; l'abdomen est convexe en dessous , de figure conique : il est composé de cinq anneaux distincts , et d'un sixième , renfermé dans le précédent ; de sorte que pour le faire paroître , il faut presser le ventre fortement : en continuant la pression , on fait sortir de l'ouverture de cet anneau les parties qui caractérisent le sexe. Du derrière du mâle , il sort deux parties , l'une qui est placée en dessus , est longue et membraneuse , fortifiée par des pièces écailleuses , et terminée par une lame mince , ovale et écailleuse ; l'autre partie est en forme de stylet roide , de substance cornée , qui augmente un peu de volume près de son extrémité , et qui se rétrécit ensuite , pour se terminer en pointe

mousse. Dans l'endroit où elle commence à se former en pointe, elle a de chaque côté un petit crochet un peu courbé : le bout de cette partie est garni de quelques poils, et accompagné de deux petits tubercules latéraux, qui sont un peu velus. Cette partie placée en dessous de la première, est de même longueur, et paroît être celle qui caractérise le sexe du mâle, ou le fourreau qui la renferme. En pressant le ventre de la femelle, on fait sortir du derrière une partie coriace, plate, en forme de lame, composée de trois pièces, dont les deux latérales servent de fourreau à celle du milieu : elles sont toutes trois pointues à leur extrémité. Cette partie est une espèce de tarière propre à percer le bois, pour y déposer les œufs.

Les buprestes marchent très-lentement, mais ils ont le vol très-agile ; ils sont ornés des couleurs les plus brillantes et les plus riches ; l'or le mieux poli, l'émeraude et l'azur brillent quel-

quefois sur le même individu , et lui forment un vêtement de la plus grande beauté. On en trouve peu dans le nord de l'Europe ; mais ils sont très-abondans dans les climats chauds des deux hémisphères , et ces contrées fournissent les plus grands et les plus beaux. On les trouve sur les arbustes , sur les buissons et sur les fleurs : ils se laissent tomber dans les broussailles lorsqu'on les approche.

La larve de ces insectes n'est point connue ; mais il est probable qu'elle vit dans le bois : on trouve assez souvent l'insecte parfait dans les chantiers et les magasins de bois.

Les buprestes forment un genre composé d'environ cent quarante espèces : nous allons passer à la description de quelques-unes.

Ce genre est divisé en cinq familles.

P R E M I È R E F A M I L L E.

Elytres unidentées.

Cette première famille est composée de deux espèces, qui sont le bupreste *unidenté* et le bupreste *changeant*. Ce dernier habite les Indes orientales.

D E U X I È M E F A M I L L E

Elytres bidentées.

Le Bupreste géant, *Buprestis gigantea*.

Il a plus de deux pouces de longueur ; il est un peu déprimé : les antennes sont plus courtes que le corselet, noirâtres, vertes à leur base ; la tête est verte ; les yeux sont bruns ; tout le corps est d'un vert cuivreux, un peu bronzé, brillant ; le corselet est lisse, marqué à sa partie supérieure de deux grandes taches lisses brillantes ; les élytres sont d'un vert

cuivreux à leur bord extérieur et à la suture, et d'un rouge cuivreux brillant sur le milieu; elles sont raboteuses et ont plusieurs lignes longitudinales; leur extrémité est bidentée; la femelle a deux taches oblongues, velues à la partie postérieure de la poitrine; les pattes sont de même couleur que le dessous du corps.

Cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam: elle y est commune. Les naturels du pays se font des colliers et divers autres ornemens avec ses élytres, qu'ils percent, et passent un fil dedans: on voit de ces colliers qui ont plus de cinquante élytres les unes à côté des autres.

Le Bupreste bande - dorée,
Buprestis vittata.

Il a seize à dix-huit lignes de long: il est de forme alongée; les antennes sont noires, bleuâtres à leur base, moins lon-

gues que le corselet, un peu en scië ; la tête est verte, raboteuse , avec une ligne enfoncée à sa partie supérieure ; les yeux sont bruns , saillans , le corselet est pointillé , d'un vert bleuâtre très-brillant , avec une tache dorée , lisse de chaque côté de sa partie postérieure ; les élytres sont d'un vert bleuâtre très-brillant , avec une raie longitudinale d'un rouge doré : elles sont pointillées , et elles ont quelques lignes élevées ; le dessous du corps est d'un rouge doré très-brillant ; les pattes sont d'un vert bleuâtre.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste Chevalier, *Buprestis Equestris*.

Il a un peu plus d'un pouce de long ; les antennes sont en scië , d'un noir bronzé ; la tête est verte , rabotense ; les yeux sont bruns ; le corselet est vert , raboteux : il a un enfoncement assez

grand au milieu de la partie postérieure, et un autre petit de chaque côté; les élytres sont striées, d'un beau vert, avec un grand nombre de petites taches irrégulières d'un vert foncé; le dessous du corps est raboteux, d'une couleur de cuivre doré, brillante; les pattes sont vertes.

On le trouve à Cayenne.

TROISIÈME FAMILLE.

Elytres tridentées.

Le Bupreste *Chrysis*, *Buprestis Chrysis*.

Il a environ deux pouces de long; les antennes sont noirâtres, en scie, moins longues que le corslet; la partie supérieure du corps est très-élevée, convexe; la tête et le corselet sont d'un vert doré très-brillant, avec des points enfoncés assez gros; les élytres sont lisses, finement pointillées, d'un brun

marron : elles ont un reflet verdâtre à leur base ; leur extrémité est tridentée ; le dessous du corps est d'un vert doré très-brillant ; le sternum est avancé ; les pattes sont brunes , et les cuisses d'un brun violet.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste marron , *Buprestis castanea*.

Il est à-peu-près de la grandeur du précédent , et de même forme ; les antennes sont en scie , d'un brun jaunâtre ; la tête est noirâtre , un peu raboteuse ; le corselet est convexe , noirâtre , avec des points enfoncés , alongés , assez grands , couverts d'un duvet roussâtre ; les élytres sont raboteuses : elles ont à leur base une tache ronde , enfoncée , couverte d'un duvet roussâtre , et plusieurs autres petites taches semblables sur le milieu ; le dessous du corps est noir , avec une tache roussâtre , formée

par des poils, de chaque côté des anneaux de l'abdomen ; les pattes sont d'un brun jaunâtre ; le sternum est avancé.

On le trouve au Sénégal.

Le Bupreste sternicorne, *Buprestis sternicornis*.

Il est de moitié moins grand que le précédent, auquel il ressemble par la forme ; les antennes sont noirâtres, en scie, moins longues que le corselet ; la tête est verte, brillante, pointillée ; les yeux sont bruns ; tout le corps est d'un vert doré très-brillant ; tant en dessus qu'en dessous, le corselet est convexe, couvert de points enfoncés ; point d'écusson ; les élytres sont légèrement pointillées : elles ont plusieurs rangées de points peu enfoncés, de couleur cendrée, et un point beaucoup plus grand à la base de chaque élytre ; les pattes

sont vertes; les tarsi noirs, le sternum est avancé.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste interrompu, *Buprestis interrupta*.

Il est plus grand que le précédent, auquel il ressemble par la forme; les antennes sont noires, en scie; la tête est d'un noir bleuâtre, pointillée, point luisante: elle a une ligne enfoncée, couverte d'un duvet blanchâtre; le corselet est noir, avec des points enfoncés couverts d'un duvet blanchâtre; les élytres sont légèrement pointillées, noires, avec quelques lignes courtes, enfoncées, couvertes d'un duvet blanchâtre, dont une à la base, et une interrompue au-delà du milieu; le dessous du corps est bronzé, brillant, couvert d'un duvet blanchâtre; les pattes sont bronzées; le sternum est avancé.

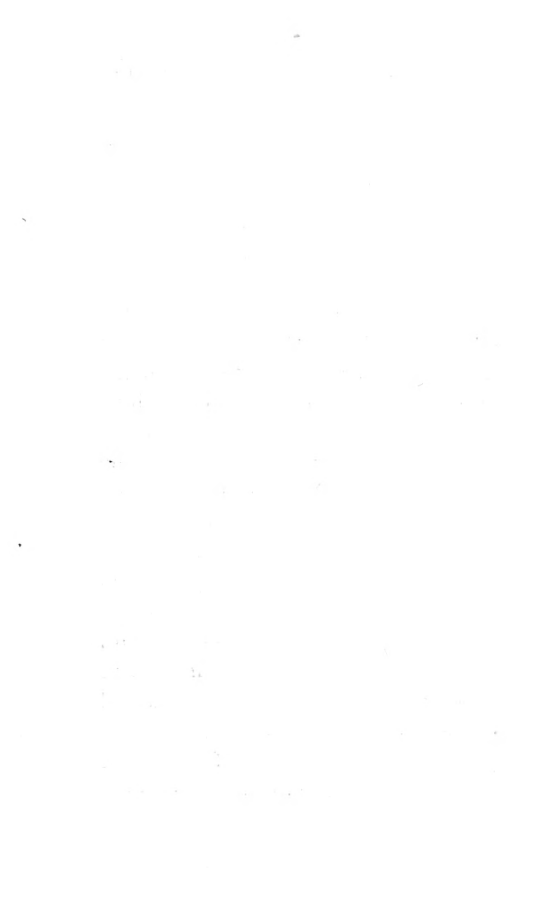
On le trouve au Sénégal.

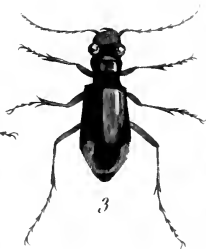
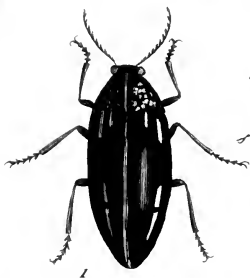
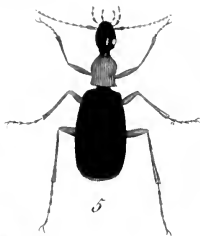
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880

1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890

1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910





Baraband del

Huber Sculp.

- 1. Bup. interrompu .
- 2. Bup. rubis .
- 3. Cic. Carolinoise .

- 4. Eleph. aquatique .
- 5. Car. Américain .

Le Bupreste rayé, *Buprestis
lineata.*

Il a environ sept lignes de long ; les antennes sont filiformes , bronzées , presque'aussi longues que le corselet ; la tête est cuivreuse, brillante, pointillée ; le corselet est cuivreux, pointillé, avec un peu de fauve à la partie antérieure et sur les côtés ; l'écusson est très-petit, arrondi ; les élytres sont d'un vert foncé un peu bronzé , avec deux raies longitudinales fauves ; l'extérieur s'étend de la base à la pointe ; l'intérieur ne va que jusqu'au-delà du milieu ; l'extrémité est tridentée ; le dessous du corps est d'une belle couleur cuivreuse ; les pattes sont de la même couleur que le dessous du corps.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

QUATRIÈME FAMILLE.

Elytres en scie.

Le Bupreste Mariane, *Buprestis Mariana*.

Il a environ un pouce de long ; les antennes sont bronzées, filiformes , légèrement en scie , de la longueur du corselet ; tout le dessus du corps est raboteux , cuivreux , brillant ; le dessous est d'un rouge cuivreux très-brillant ; la tête a une ligne enfoncée sur le milieu ; le corselet a des enfoncemens assez profonds , et une ligne longitudinale lisse , sur le milieu ; les élytres ont trois ou quatre lignes longitudinales élevées , et quelques impressions inégales , plus enfoncées les unes que les autres ; les pattes sont raboteuses et cuivreuses.

Cet insecte varie pour les couleurs : il est quelquefois moins brillant.

On le trouve dans presque toute l'Eu-

rope, dans la Sibérie, dans l'Amérique septentrionale. Le cit. Olivier l'a souvent trouvé en Provence, sur les troncs vermoulus des pins, et dans les chantiers de l'arsenal de Toulon.

Le Bupreste déprimé, *Buprestis depressa*.

Il a environ neuf lignes de long; les antennes sont filiformes, d'une couleur bleuâtre foncée; tout le corps est d'une couleur verte très-foncée et cuivreuse; la tête et le corselet sont fortement pointillés, un peu chagrinés; ce dernier est un peu déprimé; l'écusson est très-petit; les élytres ont des stries régulières, formées par des points enfoncés très-rapprochés; les pattes sont d'un bleu foncé.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, aux Antilles, à Cayenne.

Le Bupreste éclatant, *Buprestis rutilans*.

Il a environ sept lignes de long ; les antennes sont noirâtres , filiformes , moins longues que le corselet ; la tête est un peu raboteuse , d'un vert doré ; le corselet est un peu raboteux , d'un vert bleuâtre , avec les côtés d'un rouge doré ; les élytres sont raboteuses , striées , d'un vert bleuâtre , avec les côtés d'un rouge doré , et plusieurs points d'un noir violet ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bleuâtre très-brillant.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France et en Allemagne.

Le Bupreste chrysostigmate,
Buprestis chrysostigma.

Il a environ six lignes de long ; les antennes sont d'un vert bronzé , en scie , de la longueur de la moitié du

corselet ; tout le dessus du corps est bronzé , point brillant ; le dessous est cuivreux , brillant ; le corselet est pointillé ; les élytres sont pointillées , avec trois lignes longitudinales élevées , et trois petites taches enfoncées , d'un vert doré ; l'écusson est vert , très-brillant ; les cuisses antérieures sont grosses et dentées dans l'un des deux sexes.

Il habite presque toute l'Europe , dans les bois : on le trouve dans les chantiers à Paris.

Le Bupreste neuf taches, *Buprestis novem-maculata*.

Il a environ cinq lignes de long ; il est de forme cylindrique ; les antennes sont noires , un peu en scie ; tout le corps est d'un noir bleuâtre , luisant ; la tête a une tache jaune sur sa partie antérieure , le corselet est finement pointillé : il a deux taches jaunes ; les élytres sont

pointillées , avec trois taches jaunes ; le dessous du corps est sans tache.

On le trouve en Afrique et dans les départemens méridionaux de la France.

C I N Q U I È M E F A M I L L E .

Elytres entières.

Le Bupreste fasciculé , *Buprestis fascicularis*.

Il a environ un pouce de long ; le dessus du corps est vert , bronzé ; les antennes sont noires ; la tête est raboteuse ; les yeux sont bruns ; le corselet est convexe , raboteux , couvert de poils cendrés ; les élytres sont raboteuses : elles ont des points enfoncés , d'où partent des faisceaux de poils cendrés , rousâtres ; le dessous du corps est bronzé , un peu velu , avec un faisceau de poils de chaque côté des anneaux de l'abdomen ; les pattes sont d'un vert bronzé.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Le Bupreste lugubre, *Buprestis lugubris*.

Il a environ dix lignes de long; les antennes sont noires, en scie; tout le dessus du corps est un peu bronzé, obscur; la tête et le corselet sont un peu raboteux; les élytres ont quelques élévations longitudinales plus obscures que le fond des élytres; le dessous du corps et les pattes sont cuivreux.

On le trouve en Allemagne.

Le Bupreste carié, *Buprestis cariosa*.

Il a près d'un pouce et demi de long; tout le corps est très-noir, parsemé de petits points blancs; les antennes sont noires, en scie, presque aussi longues que le corselet; la tête est raboteuse; le corselet est presque aussi large que les élytres, arrondi sur les côtés, raboteux,

blanchâtre , avec plusieurs taches élevées, lisses, d'un très-beau noir; les élytres ont des stries pointillées; le dessous du corps est d'un noir luisant.

On le trouve en Italie, sur le lentisque; dans la Russie méridionale, sur le *rhus cotinus*.

Le Bupreste ténébrion, *Buprestis tenebrionis*.

Il est de moitié moins grand que le précédent; les antennes sont noires, en scie; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est très-noir, point luisant; le corselet est aussi large que les élytres, arrondi sur les côtés: il est variolé, et les élévations sont lisses, luisantes, les enfoncemens sont raboteux et blanchâtres; les élytres ont de petits points enfoncés; les pattes sont très-noires.

On le trouve sur la côte de Barbarie, dans les départemens méridionaux de la France, sur le prunier épineux et

sur le poirier sauvage , en Italie , en Allemagne et dans la Sibérie.

Le Bupreste rustique , *Buprestis rustica.*

Il a près de sept lignes de long ; les antennes sont d'un noir bronzé ; tout le corps est d'un vert bronzé , plus brillant en dessous qu'en dessus ; la tête et le corselet sont pointillés ; les élytres sont striées , moins brillantes que le dessous du corps ; les pattes sont d'un vert bronzé.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Bupreste large-col , *Buprestis laticollis.*

Il a près de six lignes de long ; les antennes sont noirâtres , cuivreuses à leur base ; la tête est petite , cuivreuse , finement pointillée , enfoncée dans le

corselet ; le corselet est plus large que les élytres , pointillé de couleur bronzée ; les élytres sont bronzées : elles ont des stries peu marquées , formées par des points enfoncés un peu oblongs ; le dessous du corps est cuivreux , bronzé et brillant ; les pattes sont de la même couleur que le dessous du corps.

On le trouve en Barbarie.

Le Bupreste rubis , *Buprestis manca*.

Il a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noirâtres , en scie ; la tête est d'un vert doré ; le corselet est un peu déprimé , noir en dessus , d'un rouge cuivreux sur les côtés ; les élytres sont chagrinées , d'un noir violet point luisant ; le dessous du corps est d'un rouge cuivreux très-brillant ; les pattes sont d'un rouge cuivreux ; tout le corps est légèrement couvert d'un duvet cendré.

On le trouve en France , en Espagne ,

en Italie et en Allemagne , sur les buissons.

Le Bupreste de la Ronce, *Buprestis Rubi*.

Il est de la grandeur du précédent , mais plus alongé ; tout le corps est bronzé , luisant en dessous ; les antennes sont en scie , moins longues que le corselet ; la tête et le corselet sont pointillés ; les élytres sont chagrinées , avec quatre lignes transversales , ondées , grisâtres ; les pattes sont d'un noir bronzé.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France et aux environs de Paris , sur les feuilles de la ronce.

Le Bupreste ondé , *Buprestis undata*.

Il ressemble beaucoup au précédent , mais il est un peu plus grand ; les antennes sont d'un vert bronzé ; la tête et

le corselet sont d'une couleur cuivreuse, bronzée; les élytres sont cuivreuses, bronzées, brillantes depuis la base jusqu'au-delà du milieu; le reste est d'un noir bleuâtre bronzé, avec deux lignes transversales ondées, blanchâtres; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert noirâtre brillant.

On le trouve en Allemagne et rarement aux environs de Paris, sur les fleurs et dans les chantiers.

Le Bupreste deux-points, *Buprestis biguttata*.

Il a près de six lignes de long; le corps est étroit, allongé, d'un vert bleuâtre, bronzé; les antennes sont d'un noir bronzé, en scie, un peu plus longues que la tête; la tête est pointillée; les yeux sont bruns; le corselet est rebordé de chaque côté, sinué à sa partie postérieure, et légèrement chagriné; les élytres sont chagrinées: elles ont un point

blanc près de l'extrémité de chaque côté de la suture; l'abdomen a six points blancs de chaque côté, dont trois en dessus et trois en dessous; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bleuâtre, bronzé, brillant.

On le trouve en Angleterre et aux environs de Paris.

Le Bupreste du Saule, *Buprestis Salicis*.

Il a environ trois lignes de long; les antennes sont d'un noir bleuâtre, en scie; la tête est verte ou bleuâtre; le corselet est vert, avec deux taches d'un bleu foncé; les élytres sont pointillées, d'un rouge cuivreux, avec la base d'un vert doré; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bleuâtre, luisant.

On le trouve en France, en Allemagne, sur les saules.

Le Bupreste nitidule , *Buprestis nitidula*.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont vertes ; la tête est verte , chagrinée ; les yeux sont bruns ; le corselet est vert , chagriné , de la largeur des élytres ; les élytres sont vertes , chagrinées ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert brillant ; tout le corps est un peu déprimé.

On le trouve en Europe : il est assez rare aux environs de Paris.

Le Bupreste plébéïen , *Buprestis plebeia*.

Il a environ sept lignes de long ; les antennes sont bronzées , en scie ; la tête est raboteuse , bronzée ; le corselet est bronzé , légèrement raboteux , avec un sillon longitudinal peu marqué sur le milieu ; les élytres sont bronzées , un

peu raboteuses , avec quelques taches cuivreuses ; le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur cuivreuse peu brillante.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Bupreste ruficolle, *Buprestis ruficollis*.

Il a près de quatre lignes de long ; les antennes sont noires , en scie , de la longueur de la moitié du corselet ; la tête est noire , un peu cuivreuse ; le corselet est d'un rouge cuivreux , un peu sinué postérieurement ; l'écusson est large ; les élytres sont noires , finement chagrinées ; le dessous du corps et les pattes sont noirâtres , bronzés , brillans.

On le trouve dans l'Amérique , à la Caroline.

Le Bupreste vert, *Buprestis viridis*.

Il est de la grandeur du précédent , mais plus allongé ; les antennes sont bronzées, en scie, un peu plus longues que la tête ; tout le corps est vert ou d'un vert bronzé, plus brillant en dessous qu'en dessus ; la tête est chagrinée ; le corselet est légèrement chagriné , sinué postérieurement : il a une ligne longitudinale , enfoncée sur le milieu : il est aussi large que les élytres ; les élytres sont chagrinées , un peu en scie à leur extrémité.

On le trouve dans presque toute l'Europe , sur différentes fleurs : il est très-commun aux environs de Paris , dans les chantiers.

Le Bupreste nain , *Buprestis minuta*.

Il a environ une ligne de long : il est de forme presque triangulaire , d'une

couleur bronzée très-brillante ; la tête est un peu enfoncée ; le corselet est presque lobé postérieurement ; les élytres ont une élévation à leur base latérale , et quatre lignes transversales , ondées , de couleur cendrée ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir bronzé.

On le trouve dans presque toute l'Europe , sur les fleurs.

Le Bupreste uni, *Buprestis plana*.

Il a environ dix lignes de long ; les antennes sont bronzées , en scie , un peu plus longues que la tête ; la tête est raboteuse , cuivreuse ; les yeux sont bruns ; le corselet est pointillé , d'un vert doré ; les élytres sont verdâtres , peu brillantes sur le milieu , cuivreuses à la suture , couvertes de petits points enfoncés ; le dessous du corps est doré , brillant , avec des points enfoncés ; les pattes sont dorées , brillantes.

On le trouve dans les départemens

258 HISTOIRE NATURELLE
méridonaux de la France et sur la côte
de Barbarie.

C X I^e G E N R E.

C O L L I U R E.

Caractères génériques. Antennes filiformes, de onze articles, le premier un peu plus gros et plus long que les autres. — Quatre antennules filiformes. — Tête conique, déliée par-derrière; yeux saillans. — Corselet étroit, long et cylindrique.

LE seul insecte qui compose ce genre, a été placé par Linnée avec les attelabes. Degéer l'en a séparé, en a fait un genre, auquel il a donné le nom de colliure, à cause de la longueur du corselet de cet insecte, qui forme une espèce de col très-long.

Les antennes sont filiformes, d'égale grosseur dans toute leur longueur, aussi longues que le corselet; les tarse sont composés de cinq articles.

Deg er compare cet insecte   la raphidie ,   laquelle , selon cet auteur , il ressemble par la forme de la t te et par celle du corselet ; et il croit qu'il fait une nuance entre les insectes   quatre ailes membraneuses , r ticul es , et ceux    tuis  cailleux.

Comme nous ne connoissons le colliure que par les descriptions de Linn e et de Deg er , nous donnerons un extrait de celle faite par ce dernier auteur.

Le Colliure Surinamois , *Colliuris Surinamensis*.

Attelabus Surinamensis. LINN.

Ce petit insecte , qui n'est long que de quatre lignes , a  t  envoy  de Surinam. Il est d'une figure des plus singuli res , et absolument semblable , par la t te et le corselet ,   la raphidie commune d'Europe : il a deux  tuis  cailleux , qui couvrent les ailes ; la t te et

le corselet sont de couleur noire ; les étuis et le dessous du corps bruns ; les antennes tachetées de blanc et de noir ; et les pattes rousses ; les cuisses de la première et de la seconde paire de pattes ont proche du corps une tache blanche en forme d'anneau ; la tête est alongée , déliée par-derrière , et garnie de deux gros yeux très - saillans ; les antennes sont en filets déliés , de grosseur égale , et environ de la longueur de la tête et du corselet ; le corselet est fort long et délié : il a presque la longueur du corps ou du ventre : il seroit cylindrique , s'il n'étoit pas plus gros postérieurement ; il est un peu courbé en arc en dessous , et il est attaché à la tête par une espèce de petit col ; et de l'autre bout , il tient à la poitrine par une autre petite partie ou articulation distincte ; les deux pattes antérieures ont leur attache à l'extrémité de ce long corselet ; les étuis sont assez larges et peu convexes , garnis de cannelures longitudinales assez profon-

des, et terminés chacun par deux pointes très-fines; les pattes sont longues et déliées; les tarsi divisés en cinq articles; les dents sont assez longues, et se croisent par leurs pointes. *Dégér*, tom. IV, pag. 79.

C X I I^e G E N R E.

C I C I N D È L E.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées; articles cylindriques, égaux, le second très-court. — Six antennules filiformes; les antérieures composées de deux articles alongés, égaux; les moyennes plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très-court, et le second très-long; les postérieures de quatre, dont les deux derniers très-courts. — Yeux saillans. — Tarsi filiformes. — Appendice à la base des cuisses postérieures.

LE cit. Geoffroy n'a fait qu'un seul genre des carabes, des cicindèles et des élaphres. Il lui a donné le nom de bu-

preste, l'a divisé en trois familles, et il a nommé cicindèles, les téléphores et les malachies. Linnée a formé deux genres des buprestes de cet auteur : le premier, sous le nom de carabe, est composé de ceux de la première et de la troisième famille; et la deuxième famille compose son genre cicindèle. Mais M. Fabricius a séparé des cicindèles, des insectes dont il a fait un genre, auquel il a donné le nom d'élaphe.

Les cicindèles ont beaucoup de rapport avec les carabes, par la forme des antennes, par quelques parties de la bouche, et par l'appendice des cuisses postérieures; mais elles en diffèrent par la forme de la tête, par les yeux, le corselet et les pattes.

Les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux.

La tête est grosse, presque aussi large que le corselet; les yeux sont grands,

arrondis , très-saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules très-grandes , arquées , avancées , très-pointues , armées à leur partie intérieure de plusieurs dents aiguës ; de deux mâchoires presque cylindriques , ciliées intérieurement , terminées en pointe longue très-aiguë , courbée ; d'une lèvre inférieure , et de six antennes inégales ; les antérieures et les intermédiaires sont insérées aux dos des mâchoires , les postérieures à la lèvre inférieure.

Le corselet est plus étroit que les élytres , presque cylindrique , ordinairement muni en dessus de deux éminences , séparées par un sillon enfoncé : il a aussi deux lignes transversales , l'une à la partie antérieure , et l'autre à sa partie postérieure : il est légèrement rebordé ; l'écusson est très-petit , triangulaire.

Les élytres sont un peu convexes , légèrement rebordées , assez dures : elles

recouvrent deux ailes membraneuses , repliées.

Les pattes sont longues , minces , couvertes de poils longs très - fins ; les jambes sont terminées par deux longues épines droites ; les tarsi sont filiformes , divisés en cinq articles allongés , presque égaux : le dernier est terminé par deux petits crochets , minces et pointus.

Les cicindèles sont voraces et carnassières : elles vivent de différens insectes , qu'elles attrapent ; elles sont très-vives et courent fort vite pendant le jour , sur-tout lorsque le soleil brille ; on a beaucoup de peine à les attraper : dès qu'on approche d'elles , elles fuient et s'envolent promptement , mais ordinairement elles ne volent pas loin ; elles prennent terre à peu de distance de l'endroit d'où elles sont parties. Elles habitent ordinairement les terrains secs et sablonneux. Quand on prend un de ces insectes , il cherche à pincer avec ses

mandibules, mais ces parties n'ont pas assez de force pour faire de mal ; elles sont très-mobiles à leur base : lorsqu'il veut s'en servir, il les ouvre, les écarte considérablement l'une de l'autre, saisit sa proie et la pince fortement.

Selon le cit. Geoffroy, les larves de ces insectes vivent dans la terre, et on les rencontre difficilement. Elles sont longues, cylindriques, molles, blanchâtres, armées de six pattes brunes, écailleuses ; leur tête est brune : elle a en dessus une espèce de plaque ronde, brune et écailleuse, au-devant de laquelle est la bouche, qui est armée de deux fortes mâchoires ; cette larve se creuse en terre des trous cylindriques, profonds, dans lesquels elle se loge. Elle se tient en embuscade à l'ouverture de ce trou, et sa tête est à fleur de terre : dans cette position, elle attend patiemment les insectes qui se promènent près de son trou ; lorsqu'ils passent dessus, elle les saisit avec ses mâchoires, qui

sont très-fortes, ou, par un mouvement de sa tête, semblable à celui d'une bascule, ils sont précipités au fond de sa retraite, où elle les mange à loisir. C'est ainsi que, sans sortir, cette larve trouve moyen de faire tomber dans ses pièges les autres insectes dont elle se nourrit. C'est au fond de ces trous qu'on rencontre ordinairement la larve des cicindèles : pour la trouver, il faut creuser peu à peu le terrain dans lequel ce trou est pratiqué ; mais comme souvent dans cette opération, la terre, en s'écroulant, remplit le trou, il est nécessaire d'user de précaution : c'est de commencer par enfoncer dedans une paille ou un petit morceau de bois, qui sert à en indiquer le fond. Là, on trouve la larve : dès qu'elle est hors de terre, elle se replie en zigzag.

Les cicindèles sont fort belles ; plusieurs sont ornées de couleurs très-brillantes : elles forment un genre, composé d'une quarantaine d'espèces : on n'en connoît que six aux environs de Paris.

La Cicindèle champêtre, *Cicindela campestris*.

Elle a environ sept lignes de long ; les antennes sont bronzées , cuivreuses à la base , noirâtres à l'extrémité ; la tête et le corselet sont verts, avec quelques taches cuivreuses ; les élytres sont lisses , vertes , avec six points blancs ; le dessous du corps est d'un vert brillant , avec les côtés de la poitrine et les pattes d'un rouge cuivreux.

On la trouve dans toute l'Europe , dans les endroits secs et sablonneux : elle est très - commune aux environs de Paris.

La Cicindèle hybride, *Cicindela hybrida*.

Elle est de la grandeur de la précédente , d'un vert bronzé , point brillant en dessus ; les élytres ont une tache

blanche à la base extérieure, une à l'extrémité, et une bande transversale sinuée vers le milieu; le dessous du corps est d'un vert brillant, avec les côtés de la poitrine et les pattes d'un rouge cuivreux.

On la trouve dans les mêmes endroits que la cicindèle champêtre : elle est très-commune aux environs de Paris.

La Cicindèle sylvatique, *Cicindela sylvatica*.

Elle est un peu plus grande que la précédente ; tout le dessus du corps est d'un noir foncé mat ; le dessous d'un noir violet brillant ; la tête et le corselet sont un peu chagrinés ; les élytres sont légèrement raboteuses : elles ont une tache blanche en croissant près de la base extérieure, une bande transversale sinuée vers le milieu, et une tache ronde près de l'extrémité ; les pattes sont noires.

On la trouve dans les endroits arides et sablonneux de l'Europe : elle est moins commune que les précédentes aux environs de Paris.

La Cicindèle sinuée, *Cicindela flexuosa*.

Elle a environ six lignes de long ; la tête est bronzée , point luisante ; la lèvre supérieure est jaune ; le corselet est bronzé ; les élytres sont bronzées, avec un reflet rougeâtre : elles ont une tache blanche en croissant à la base extérieure, un point oblong près de la suture , une tache sinuée vers le milieu , et une tache en croissant à l'extrémité ; le dessous du corps est d'un vert bronzé, brillant , avec les côtés couverts d'un duvet blanchâtre ; les pattes sont cuivreuses ; les cuisses sont couvertes d'un duvet blanchâtre.

La Cicindèle du Cap, *Cicindela*
Capensis.

Elle est un peu plus grande que la précédente : la tête est bronzée ; les yeux sont entourés de poils blanchâtres assez longs ; la lèvre supérieure est jaune ; le corselet est bronzé en dessus, d'un rouge cuivreux en dessous , avec les côtés couverts de poils blanchâtres ; les élytres sont blanches , avec une ligne longitudinale cuivreuse près de la suture : il part du côté extérieur de cette ligne trois ramifications qui s'étendent sur l'élytre ; le dessous du corps est d'un violet rougeâtre très-brillant ; les pattes sont cuivreuses , et les cuisses couvertes d'un duvet cotonneux blanchâtre.

On la trouve au Cap de Bonne-Espérance, dans les endroits sablonneux.

La Cicindèle Germanique, *Cicindela Germanica*.

Elle n'a que cinq lignes de long : les antennes sont noires, avec les premiers articles bronzés ; la tête est verte, bronzée ; la lèvre supérieure jaune ; le corselet est d'un vert bronzé ; les élytres sont vertes, avec un petit point blanc à l'angle extérieur de la base, une tache oblongue vers le milieu du bord extérieur, et une autre en croissant à l'extrémité ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bleuâtre, brillant.

On la trouve en Europe, dans les endroits secs et sablonneux ; elle est moins commune, que la cicindèle champêtre, aux environs de Paris.

La Cicindèle quadrirayée, *Cicindela quadrilineata*.

Elle est de forme allongée et a près de huit lignes de longueur : les anten-

nes sont noirâtres , bronzées à la base ; la tête et le corselet sont bronzés, cuivreux ; le dessous du corselet est très-brillant ; les côtés sont couverts d'un duvet cendré ; les élytres sont bronzées, avec le bord extérieur blanc ; elles ont près de la suture une ligne longitudinale blanche qui ne s'étend pas jusqu'à l'extrémité ; le dessous du corps est d'un rouge cuivreux , très-brillant , avec les côtés légèrement couverts d'un duvet cendré ; les pattes sont cuivreuses.

· On la trouve aux Indes orientales.

La Cicindèle Carolinoise, *Cicindela Carolina*.

Cette belle espèce a environ huit lignes de longueur : les antennes sont d'un brun jaunâtre , aussi longues que la moitié du corps ; la tête est d'un vert bleuâtre brillant ; les yeux sont bruns ; la lèvre supérieure est jaune ; le corselet est d'un vert brillant , avec deux

taches cuivreuses sur le milieu ; les élytres sont pontillées d'un vert bleuâtre, brillant sur les côtés, d'un rouge cuivreux, très-brillant sur le milieu ; elles ont une tache jaune en croissant à l'extrémité ; le dessous du corps est d'un vert bleuâtre brillant ; les pattes sont fauves.

On la trouve à la Caroline ; elle y est assez multipliée.

La Cicindèle huit points, *Cicindela octoguttata*.

Elle est moins grande que la cicindèle champêtre ; les antennes sont noirâtres, avec les premiers articles verts ; la tête est bronzée ; les yeux sont bruns ; la lèvre supérieure est jaune ; le corselet est d'un vert bronzé ; les élytres sont vertes , avec trois points blancs sur chaque , et deux lunules blanches ; le dessous du corps est bleu, avec les

côtés cuivreux ; les pattes sont cuivreuses.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Cicindèle échancrée, *Cicindela emarginata*.

Elle a près de quatre lignes de long ; elle ressemble un peu à un carabe : les antennes sont fauves ; le premier article est allongé , avec l'extrémité noire ; la tête est d'un vert bleuâtre ; la lèvre supérieure et les mandibules sont fauves ; le corselet est cylindrique , d'un vert bleuâtre ; les élytres sont d'un vert bleuâtre , striées , et les stries sont pointillées ; l'extrémité des élytres est échancrée ; le dessous du corps est d'un bleu brillant ; les pattes sont fauves.

Elle est rare aux environs de Paris ; on la trouve dans les bois à la fin du printemps.

CXIII^e GENRE.

ÉLAPHRE.

Caractères génériques. Antennes sétacées ; articles courts et égaux, le premier plus gros. — Six antennules presque égales, filiformes ; les antérieures composées de deux articles égaux, les moyennes de quatre articles cylindriques, les postérieures de trois, dont le premier plus court. — Yeux saillans. — Appendice à la base des cuisses postérieures.

M. FABRICIUS a le premier fait un genre de ces insectes. Le cit. Geoffroy les a placés avec les carabes auxquels il a donné le nom de buprestes ; et Linnée les a rangés parmi les cicindèles, qui sont des buprestes de Geoffroy.

Les élaphres ont extérieurement beaucoup de ressemblance avec les cicindèles, mais ils en diffèrent par quelques parties de la bouche.

Les antennes des élaphères sont sétacées, composées de onze articles, dont le premier est plus gros, les autres sont égaux; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête au-dessous des yeux.

La tête est un peu plus large que le corselet; les yeux sont gros, arrondis, très-saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, cornées, avancées, arquées et pointues; de deux mâchoires arquées, très-pointues, ciliées intérieurement; d'une lèvre inférieure et de six antennes presque égales.

Le corselet est moins large que les élytres, très-peu rebordé; dans quelques espèces il est en forme de cœur; il a un sillon longitudinal plus ou moins profond sur le milieu de sa partie supérieure; l'écusson est petit, arrondi postérieurement.

Les élytres sont très-dures, un peu convexes; elles couvrent deux ailes.

membraneuses , repliées quand l'insecte n'en fait pas usage pour voler.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les cuisses un peu renflées ; les jambes sont moins déliées que celles des cicindèles ; les tarsees sont filiformes , composés de cinq articles ; le premier et le dernier sont plus longs que les autres ; le dernier est terminé par deux petits crochets ; les cuisses postérieures ont à leur base une appendice ovale.

Les élaphres sont de petits insectes assez brillans ; ils ressemblent aux cicindèles par la légéreté et par la manière de vivre ; mais on ne les trouve pas dans les mêmes lieux , ils habitent les endroits humides ; ils sont carnivores et se nourrissent de petits insectes , principalement de larves aquatiques. On les voit courir avec beaucoup de vitesse sur le sable qui borde les eaux. Leur larve n'est pas connue.

Ces insectes forment un genre composé d'une dizaine d'espèces ; on les

trouve toutes en Europe. Nous allons passer à la description de quelques-unes.

L'Elaphre uligineux, *Elaphrus uliginosus*.

Il a un peu plus de trois lignes de long : les antennes sont de la longueur du corselet, noirâtres, avec les premiers articles bronzés ; la tête est cuivreuse ; les yeux sont noirâtres, très-saillans ; le corselet est bronzé, pointillé, raboteux, avec une ligne courte enfoncée sur le milieu ; les élytres sont bronzées, raboteuses, avec des élévations lisses, cuivreuses, brillantes ; le dessous du corps et les pattes sont d'une couleur noirâtre bronzée.

On le trouve aux environs de Paris, sur le bord des eaux.

L'Elaphre riverain , *Elaphrus riparius*.

Il est un peu plus petit que le précédent : les antennes sont noirâtres , de la longueur du corselet ; la tête est bronzée , pointillée ; les yeux sont noirs , saillans ; le corselet est bronzé , un peu cuivreux , pointillé , raboteux ; les élytres sont bronzées , elles ont des taches rondes enfoncées et des élévations lisses , cuivreuses , brillantes ; le dessous du corps et les cuisses sont bronzés ; les pattes sont d'un brun ferrugineux.

On le trouve dans toute l'Europe , sur le bord des mares et des étangs ; il est commun aux environs de Paris.

L'Elaphre aquatique , *Elaphrus aquaticus*.

Il est de moitié plus petit que le précédent : les antennes sont presque aussi

longues que le corselet, noirâtres, avec les premiers anneaux fauves; tout le corps est bronzé, luisant; la tête est striée, le corselet est pointillé; les yeux sont bruns, saillans; les élytres sont lisses le long du bord extérieur et près de la suture; sur le milieu, elles ont des stries légèrement marquées, formées par des petits points enfoncés; les cuisses sont bronzées; les jambes sont d'un brun rougeâtre.

On le trouve dans toute l'Europe, dans les endroits humides; il est commun aux environs de Paris.

L'Elaphre flavipède, *Elaphrus flavipes*.

Il a deux lignes de long: les antennes sont noirâtres, presque aussi longues que le corselet; la tête est bronzée, pointillée; les yeux sont noirs, saillans; le corselet est bronzé, pointillé, avec une ligne longitudinale peu

enfoncée sur le milieu ; les élytres sont pointillées, presque chagrinées, avec deux petits points enfoncés près de la suture ; elles sont bronzées et noirâtres ; le dessous du corps est noir luisant ; les pattes sont jaunes.

On le trouve dans presque toute l'Europe ; il est moins commun que les précédens aux environs de Paris.

C X I V^o G E N R E.

C A R A B E.

Caractères génériques. Antennes filiformes, articles allongés, égaux, presque cylindriques, le premier plus gros et arrondi, le second très-petit. — Six antennules inégales, filiformes, le premier article un peu plus gros et tronqué; les antérieures très-courtes, composées de deux articles égaux, les moyennes plus longues, de quatre articles, le premier article court, le second plus long, le dernier un peu plus gros et tronqué; les postérieures de trois articles, le premier plus court, le dernier tronqué. — Corselet avec un rebord. — Appendice à la base des cuisses postérieures.

LE cit. Geoffroy a conservé aux insectes de ce genre le nom de bupreste, qui signifie faire crever les bœufs, nom que les anciens donnoient à des insectes auxquels ils connoissoient cette qualité malfaisante. Linnée leur a donné le nom

de carabe , et ce nom a été adopté par tous les auteurs qui ont écrit depuis lui.

On distingue facilement les carabes des autres insectes , par la forme ovale et convexe de leur corps , par leurs antennes longues , minces et filiformes , et par la vivacité dont ils marchent ; caractères qui les rapprochent des cicindèles et des élaphres , parmi lesquels le cit. Geoffroy les a placés.

Les antennes des carabes sont de la longueur de la moitié du corps , composées de onze articles ; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête au-dessous des yeux.

La tête est assez longue , avancée , moins large que le corselet ; les yeux sont arrondis , saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure , de deux mandibules , grandes , cornées , arquées , très-pointues , munies intérieurement de plusieurs dents aiguës ; de deux mâchoires cornées , ciliées intérieurement , terminées en pointe forte

courbée, très-aiguës ; d'une lèvre inférieure et de six antennules inégales, filiformes.

Le corselet est très-peu convexe ; en dessus il a une ligne longitudinale plus ou moins enfoncée ; il est terminé latéralement par un rebord élevé, tranchant ; dans la plupart des espèces il est coupé quarrément à sa partie antérieure et postérieure ; dans quelques espèces, les deux angles postérieurs se terminent en pointe mousse, dirigés vers les élytres ; et il est plus étroit à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure, et légèrement échancré en devant, ce qui lui donne un peu la figure d'un cœur dont la pointe seroit tronquée. C'est d'après cette forme du corselet que le citoyen Geoffroy a divisé ces insectes en plusieurs familles. L'écusson est très-petit.

Les élytres sont plus convexes et plus élevées dans les grandes espèces que dans les petites ; dans presque

toutes elles sont striées longitudinalement, et les côtés sont terminés par un petit rebord tranchant.

La plus grande partie des carabes sont aptères, quoique les élytres soient séparées l'une de l'autre, et qu'elles paroissent s'ouvrir et s'écarter du corps; on ne trouve à la place des ailes, de chaque côté de la poitrine, qu'une longue pièce plate et étroite, qui diminue insensiblement de largeur et se termine en pointe; dans quelques espèces, ces pièces sont très-courtes et ne sont que des moignons, ou des rudimens d'ailes, qui ne sont point propres au vol. Plusieurs espèces ont des ailes membraneuses, dont elles font rarement usage.

Les pattes sont longues et minces; les cuisses sont un peu renflées; les jambessont terminées par deux épines.

Les tarsi sont divisés en cinq articles: le premier et le dernier sont presque d'égale longueur; les trois autres sont plus courts et plus larges; le

dernier est un peu renflé à son extrémité, et terminé par deux crochets assez forts et pointus ; les tarses des pattes antérieures sont un peu plus larges que les autres , tous sont garnis de poils ou d'épines roides , ainsi que les jambes ; les cuisses postérieures ont à leur base une appendice ovale , assez grande.

On trouve les carabes dans la terre et sous les pierres ; on les voit aussi courir fort vite à terre , dans les jardins et dans les champs : les plus grandes espèces se cachent pendant le jour sous terre , et elles en sortent la nuit ; mais les petites espèces se montrent pendant le jour. Tous les carabes sont carnassiers ; ils se nourrissent d'autres insectes , sous l'état de larve et sous celui d'insecte parfait.

Les larves des carabes vivent dans la terre et dans les bois pourris. Elles sont peu connues : leur corps est allongé , composé de douze anneaux ; elles ont six pattes écailleuses ; leur bouche est

armée de deux fortes mâchoires , dont elles se servent pour saisir les larves ou insectes dont elles vivent. Réaumur a trouvé plusieurs fois la larve du carabe sycophante dans le nid des chenilles processionnaires.

Un des insectes les plus redoutables pour les chenilles, dit cet observateur, est un ver noir, qui a seulement six jambes écailleuses attachées aux trois premiers anneaux ; il devient aussi long et plus gros qu'une chenille de médiocre grandeur ; le dessus de son corps est d'un beau noir lustré ; il semble que ses anneaux soient écailleux ou crustacés ; au-devant de la tête il porte deux pinces écailleuses, recourbées en croissant l'une vers l'autre, avec lesquelles il a bientôt percé le ventre d'une chenille, car c'est ordinairement par le ventre qu'il les attaque ; la chenille qu'il a une fois percée, a beau se donner des mouvemens, s'agiter, se tourmenter pour marcher, il ne l'abandonne

pas jusqu'à ce qu'il l'ait entièrement ou presque entièrement mangée ; la plus grosse chenille ne suffit qu'à peine pour le nourrir un jour ; il en tue et en mange plusieurs dans la même journée , quand il les trouve.

Ces vers , très-gloutons , savent se placer à merveille pour que la proie ne leur manque pas ; ils savent trouver les nids des processionnaires et s'y établir. Il ne m'est guère arrivé de défaire un nid de ces chenilles où je n'aye rencontré quelque ver de cette espèce , et souvent j'y en ai rencontré cinq à six : là , ils peuvent assurément manger autant qu'ils veulent ; il n'y a pas de jour apparemment où chacun d'eux ne fasse périr un bon nombre de ces chenilles ou de leurs chrysalides ; car ils continuent à se tenir dans les nids des processionnaires , même après qu'elles se sont changées en chrysalides.

Ce ver n'est pas en tout temps précisément de même couleur ; le temps

où il paroît d'un plus beau noir est celui où il a besoin de nourriture. Quand il a bien mangé, comme il lui arrive souvent, sa peau devient tendue, ses anneaux sont plus déboîtés, et laissent voir du brun sur le corps et du blanc sur les côtés. A force de manger, il se met quelquefois dans un état où sa peau paroît prête à crever, il semble presque étouffé : aussi quoiqu'ils soient vifs et farouches dans d'autres temps, ils se laissent alors toucher comme s'ils étoient morts : mais quand leur digestion est avancée, et qu'ils se sont vidés, ils commencent à se mouvoir, et à reprendre l'agilité qui leur est ordinaire.

J'ai vu quelquefois les plus gros de ces vers bien punis de leur glotonnerie : lorsqu'elle les avoit mis hors d'état de se pouvoir remuer, ils étoient attaqués par d'autres vers de leur espèce, encore jeunes et assez petits, qui leur perçoient le ventre, et les mangeoient.

Rien ne mettoit ces jeunes vers dans la nécessité d'en venir à une telle barbarie, car ils attaquoient leurs camarades dans des temps où les chenilles ne leur manquoient pas. *Réaumur, Mém. des Insect. tom. 2, pag. 455.*

Les carabes répandent une odeur très-pénétrante qui approche de celle du tabac et de quelque plante vénéneuse. Pour peu qu'on les touche, cette odeur s'attache aux doigts, et se fait longtemps sentir. Elle est produite par une matière onctueuse qui transpire de leur corps : mais quand on touche l'insecte un peu rudement, il fait sortir, tant de la bouche que du derrière, une liqueur âcre et caustique, dont l'odeur est encore plus forte, et qui souvent est seringuée hors du derrière en manière de jet, quelquefois à une assez grande distance. Une goutte de cette liqueur reçue dans l'œil y cause une douleur très-vive ; ce qui fait croire qu'un insecte aussi caustique pris intérieurement,

seroit un poison très-actif et très-dangereux. Cependant nous trouvons dans l'Encyclopédie, que Hippocrate, Pline, et les anciens médecins qui attribuoient aux carabes une vertu peu inférieure à celle des cantharides, en faisoient usage dans diverses maladies, et les faisoient prendre intérieurement à très-petite dose, et ils les employoient quelquefois en pessaires, mêlés avec des substances aromatiques.

Le cit. Olivier rapporte qu'au Sénégal, les nègres font un savon, dans la composition duquel ils font entrer une espèce de petit carabe; que ce savon, dont la couleur est noire, a la propriété du nôtre, et sert aux mêmes usages tout le long de la côte du Sénégal; et il ajoute, que peut-être parmi les nombreuses espèces qui habitent l'Europe, les arts pourroient aussi trouver quelques substances utiles.

Le genre carabe est très-nombreux: il est composé de près de trois cents

espèces. On en trouve beaucoup en Europe; mais les plus grandes habitent les pays chauds.

Le Carabe chagriné, *Carabus coriaceus*.

Ce carabe est le plus grand de ceux d'Europe : il a quinze à seize lignes de long ; il est d'un noir mat en dessus, d'un noir luisant en dessous ; les antennes sont un peu plus longues que le corselet ; la tête est couverte de points enfoncés ; le corselet est en cœur , légèrement rebordé , avec un sillon peu enfoncé sur le milieu, et une impression de chaque côté du bord postérieur : il est finement pointillé ; les élytres sont convexes , rebordées et couvertes de points élevés qui les font paroître chagrinées.

On le trouve dans presque toute l'Europe sous les pierres , dans les endroits

humides : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe purpurin , *Carabus purpurascens*.

Il a un peu plus d'un pouce de long : il est d'un noir violet luisant en dessus, avec les bords du corselet et des élytres d'une belle couleur violette dorée ; le dessous du corps est d'un noir luisant ; les antennes sont un peu plus longues que le corselet ; la tête est pointillée ; le corselet est en cœur, rebordé, aminci postérieurement ; les angles postérieurs s'avancent un peu vers les élytres ; il est finement pointillé ; il a une ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu. Les élytres sont convexes, avec des stries très-rapprochées : quelques espèces ont trois rangées de points enfoncés. Cette espèce n'a point d'ailes.

On le trouve en Europe, sous les pierres, et dans les ordures des jar-

dins : il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe bleu, *Carabus cyaneus*.

Il est un peu moins grand que le précédent : les antennes sont beaucoup plus longues que le corselet, noires, et d'un noir cendré à l'extrémité ; les yeux sont fauves ; la tête est noire, pointillée ; le corselet est presque en cœur, rebordé, pointillé, sillonné à sa partie supérieure, d'une couleur violette foncée ; les élytres ne sont pas réunies, quoiqu'il n'y ait point d'ailes en dessous : elles sont raboteuses, noires, avec le rebord extérieur violet ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

On le trouve au nord de l'Europe, en Allemagne : il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe sillonné, *Carabus
sulcatus.*

Il a environ seize lignes de long : les antennes sont noires , un peu plus longues que le corselet ; la tête est noire , raboteuse ; le corselet est en cœur , aminci postérieurement , noir , avec les bords latéraux couverts d'un duvet blanchâtre ; les élytres sont fortement striées , avec trois taches rondes enfoncées sur chacune , formées par un duvet blanchâtre ; les bords extérieurs sont couverts d'un même duvet ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve au Sénégal.

Le Carabe jardinier , *Carabus
hortensis.*

Il a près d'un pouce de long ; les antennes sont noires à leur base , noirâtres à leur extrémité , de la longueur

du corselet ; la tête est raboteuse , d'un noir bronzé ; le corselet est en cœur , pointillé , sillonné à sa partie supérieure , d'un noir bronzé , avec les bords latéraux cuivreux ; les élytres sont convexes , un peu chagrinées , bronzées , avec trois rangées de points enfoncés cuivreux ; les bords latéraux sont d'une couleur cuivreuse ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

On le trouve au nord de l'Europe , en Suisse , et aux environs de Paris , dans les bois.

Le Carabe convexe , *Carabus*
convexus.

Il a environ huit lignes de long. Tout le corps est noir. Les antennes sont un peu plus longues que le corselet. La tête est pointillée. Le corselet est en cœur , rebordé , légèrement sillonné et chagriné. Les élytres sont convexes , rebordées ; elles ont des stries

très-fines et très-rapprochées ; entre chaque strie est une rangée de points enfoncés.

On le trouve en Allemagne ; il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe doré, *Carabus auratus*.

Il est un peu plus grand que le précédent, et de forme plus allongée. Les antennes sont jaunes depuis la base jusqu'au milieu, brunes dans le reste de leur longueur, plus longues que le corselet. La tête est verte. Les mandibules et les antennules sont rougeâtres. Le corselet est un peu en cœur, finement pointillé, d'un vert doré avec une petite ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu. Les élytres sont réunies ; elles ont trois larges sillons ; leur couleur est d'un vert doré avec les bords latéraux cuivreux. Le dessous du corps est noir, luisant ; les cuisses

et les jambes sont rougeâtres, les tarses sont noirs.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les champs et dans les jardins. Il est très-commun aux environs de Paris.

Le Carabe granulé , *Carabus
granulatus.*

Il a un peu plus d'un pouce de long. Les antennes sont noires, plus longues que le corselet. La tête est bronzée, pointillée. Le corselet est presque en cœur, bronzé, un peu cuivreux sur les côtés, marqué sur le milieu d'une petite ligne longitudinale enfoncée. Les élytres sont bronzées; elles ont des lignes longitudinales élevées et trois rangées de points alongés élevés. Le dessous du corps et les pattes sont noirs. Cet insecte n'a point d'ailes, quoique les élytres ne soient pas réunies.

On le trouve dans presque toute l'Eu-

rope ; il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe doré brillant, *Carabus auronitens*.

Il est de la grandeur du carabe doré , auquel il ressemble beaucoup. Les antennes sont noires avec le premier article rougeâtre. La tête est d'un vert brillant, finement pointillée. Le corselet est presque en cœur, échancré antérieurement, sillonné sur le milieu, d'un vert doré brillant, avec les bords latéraux cuivreux, couvert de points enfoncés. Les élytres sont d'un vert doré brillant avec les bords latéraux cuivreux ; elles ont trois larges sillons, entre lesquels sont des points enfoncés. Le dessous du corps est noir, brillant. Les cuisses et les jambes sont rougeâtres ; les tarses sont noirs.

On le trouve en Allemagne ; il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe rugueux, *Carabus rugosus*.

Il a près d'un ponce de long. Tout le corps est noir. Les antennes sont presque de la longueur de la moitié du corps. La tête est pointillée. Les yeux sont jaunâtres. Le corselet est un peu arrondi, légèrement chagriné, marqué d'une ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu. Les élytres ont des stries rapprochées et trois rangées de points oblongs élevés, entre lesquels sont des petits points d'un vert doré.

On le trouve au Cap de Bonne-Espérance et à la Caroline.

Le Carabe inquisiteur, *Carabus inquisitor*.

Il a environ huit lignes de long. Il est moins allongé que les espèces précédentes. Il est en dessus d'une couleur

de bronze antique un peu verdâtre, avec les bords des élytres et du corselet d'un vert brillant. Le dessous du corps est d'un noir verdâtre brillant. La tête est finement pointillée. Le corselet est court, finement pointillé; il a une ligne longitudinale peu enfoncée sur le milieu. Les élytres sont striées, et les stries sont pointillées. Elles ont sur le milieu trois rangées de très-petits points enfoncés.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il se tient ordinairement sur les chênes, où il mange différens insectes qu'il trouve sur ces arbres.

Le Carabe sycophante, *Carabus sycophanta*.

Il est une fois plus grand que le précédent, auquel il ressemble par la forme. Les antennes sont noires, plus longues que le corselet. La tête est noire; les yeux sont jaunâtres. Le cor-

selet est pointillé d'un noir bleuâtre sur le milieu, les côtés sont verdâtres. Les élytres sont striées; elles ont trois rangées de très-petits points enfoncés; elles sont d'un rouge cuivreux, brillant sur le milieu, et d'un beau vert brillant le long de la suture et des bords latéraux. Le dessous du corps est d'un noir bleuâtre, les pattes sont noires.

On le trouve en Europe sur les chênes et sur les frênes : il n'est pas rare aux environs de Paris. Nous renvoyons aux généralités pour voir l'histoire de sa larve.

Le Carabe leucophthalmus, *Carabus leucophthalmus*.

Il a près d'un pouce de long, le corps est entièrement noire. Les antennes sont presque aussi longues que la moitié du corps. Le corselet est presque en cœur, plus étroit que les élytres, un peu échancré antérieurement, et pos-

térieurement il a une ligne peu enfoncée sur le milieu. Les élytres ont des stries à peine marquées.

On le trouve dans presque toute l'Europe, dans les endroits humides. Il n'est pas rare aux environs de Paris.

Le Carabe ruficorne, *Carabus ruficornis*.

Il est moins grand que le précédent : tout le corps est noir. Les antennes et les pattes sont rougeâtres. Le corselet est en cœur, rebordé avec un sillon enfoncé sur le milieu. Les élytres sont striées : on voit dans les stries des points enfoncés.

Il habite presque toute l'Europe : on le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe ^Ayelouté, *Carabus holosericeus*.

Il a ¹près de six lignes de long. Les antennes sont d'un brun noirâtre. La

tête est verdâtre, bronzée, luisante. Le corselet et les élytres sont noirs, soyeux, point luisans. Les élytres sont striées, et paroissent finement chagrinées. Le dessous du corps et les pattes sont d'un noir luisant.

On le trouve à Kiell : il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe paresseux, *Carabus madidus*.

Il a près de sept lignes de long. Il est convexe, noir. Les antennes sont brunes, de la longueur du corselet. La tête est luisante. Le corselet est de la largeur des élytres. Il a deux points enfoncés à sa partie postérieure, et une ligne longitudinale peu marquée sur le milieu. Les élytres sont striées, et les stries ont des points enfoncés. Les cuisses sont noires, les jambes et les tarsi sont rougeâtres.

On le trouve en Angleterre et aux environs de Paris.

Le Carabe silphoïde , *Carabus silphoides*.

Il est de la grandeur du précédent. Tout le corps est d'un noir mat en dessus, luisant en dessous. Le corselet est moins large que les élytres, déprimé, arrondi sur les côtés, un peu coupé antérieurement et postérieurement, marqué d'une ligne peu enfoncée sur le milieu; les élytres ont trois lignes élevées assez écartées, entre lesquelles sont des points irréguliers enfoncés; elles sont tronquées à leur partie postérieure; les cuisses antérieures sont un peu renflées; les deux premiers articles des tarses de ces pattes sont très-larges, en forme de palette; le premier est plus long que le second; les deux suivans sont très-courts; le dernier est alongé, cylindrique; les tarses des autres pattes sont filiformes.

On le trouve aux environs de Paris : il est rare.

Le Carabe terricole , *Carabus
terricola.*

Il a environ huit lignes de long; il est d'un noir bleuâtre, luisant en dessus, plus noir en dessous; les antennes sont noirâtres, un peu plus longues que le corselet; le corselet est presque en cœur, rebordé, coupé antérieurement; il a deux impressions à sa partie postérieure, et une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; les élytres sont un peu déprimées et striées; les stries sont lisses.

Il habite l'Europe: on le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe céphalote , *Carabus
cephalotes.*

Il a environ neuf lignes de long; il est noir, de forme cylindrique; la tête est courte, arrondie; les antennes sont

de la longueur du corselet ; le corselet est lisse , un peu convexe , plus étroit à sa partie postérieure qu'à sa partie antérieure ; il a une ligne peu enfoncée sur le milieu ; les élytres paroissent lisses ; vues à la loupe , on y découvre des stries peu marquées formées par de petits points enfoncés.

Il est assez rare aux environs de Paris : on le trouve dans les champs.

Le Carabe Pensylvain , *Carabus Pensylvanicus.*

Il a environ sept lignes de long ; il est tout noir , avec les antennes et les pattes rougeâtres ; les yeux sont grisâtres ; les antennes sont filiformes , de la longueur du corselet ; le corselet est presque de la largeur des élytres ; il a deux points enfoncés à sa partie postérieure , et une ligne longitudinale sur le milieu ; les élytres sont un peu cou-

pées postérieurement; elles sont striées; les stries sont lisses.

On le trouve dans la Pensylvanie.

Le Carabe casside , *Carabus cassideus*.

Il est un peu plus étroit et moins long que le carabe silphoïde , auquel il ressemble beaucoup par la forme. Il est entièrement noir ; les antennes sont de la longueur du corselet ; le corselet est moins large que les élytres, un peu déprimé , coupé antérieurement et postérieurement , finement chagriné ; il a un point peu enfoncé de chaque côté de sa partie postérieure ; les élytres sont un peu coupées postérieurement, et couvertes de petits points enfoncés ; les cuisses antérieures sont comprimées ; les deux premiers articles des tarsi de ces pattes sont très-larges , d'égale longueur ; les deux suivans sont très-courts ; le dernier est plus long, cylindrique.

On le trouve aux environs de Paris , dans les champs : il est très-rare.

Le Carabe Américain , *Carabus Americanus*.

Il a près de dix lignes de long ; les antennes sont rougeâtres , filiformes , de la longueur de la moitié du corps ; la tête est noire , avancée ; les antennules sont rougeâtres ; le corselet est étroit , presque en cœur , rougeâtre ; les élytres sont d'un noir bleuâtre , légèrement chagrinées , avec des stries peu marquées ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont longues , rougeâtres.

On le trouve dans l'Amérique Septentrionale.

Le Carabe pétard , *Carabus crepitans*.

Celui qu'on trouve aux environs de Paris n'a que quatre lignes de long ;

dans les départemens méridionaux, il est deux fois plus grand ; les antennes sont filiformes, de couleur rousse, plus longues que le corselet ; la tête est ferrugineuse ; les yeux sont noirs ; le corselet est en cœur, beaucoup plus étroit que les élytres, de couleur ferrugineuse ; les élytres sont striées, d'un noir bleuâtre ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont ferrugineuses.

Quand on touche le ventre de cet insecte, ou quand on le prend dans la main, il fait sortir avec éclat de son derrière une fumée bleue qui fait un petit bruit, tel que celui d'un peu de poudre à canon à laquelle on met le feu, et il répète cette fumée avec un pareil bruit plus de vingt fois de suite, et aussi long-temps qu'on lui gratte le dessus du corps. Il a pour ennemi déclaré le carabe inquisiteur. Rolander a observé que, quand il est poursuivi par cet insecte carnassier, il fait sortir la fumée, ce qui arrête ce carabe, et



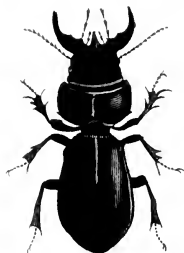
1



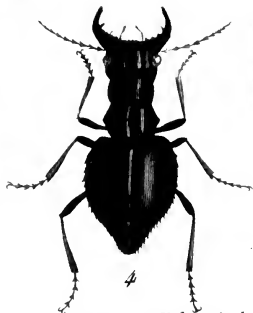
2



5



3



4

Buraband del.

Huber Sculp.

- 1. Car. bimaculé .
- 2. Car. Ceint.
- 3. Scar. géant .

- 4. Mant. Maxillaire .
- 5. Eleph. aquatique .

donne au petit le temps d'échapper par la fuite ; mais s'il ne trouve pas en chemin quelque trou ou quelqu'autre endroit propre à se cacher, il devient enfin la proie de son ennemi.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Carabe bimaculé , *Carabus bimaculatus.*

Il a près de neuf lignes de long ; les antennes sont jaunes , filiformes , plus longues que le corselet ; la tête est jaune, avec une tache noire à sa partie supérieure ; le corselet est noir , avec une grande tache jaune de chaque côté ; il est beaucoup plus étroit que les élytres , presque en cœur et légèrement bordé. Les élytres sont striées , coupées postérieurement , de couleur noire , avec une petite tache jaune à la base , une très-grande sur le milieu , et une très-petite à l'extrémité : quelquefois cette

dernière tache manque ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont jaunes.

On le trouve dans toute l'Afrique et aux Indes occidentales.

Le Carabe soyeux, *Carabus sericeus*.

Il a environ huit lignes de long ; les antennes sont brunes , de la longueur du corselet ; la tête est d'un vert soyeux ; les yeux sont noirs ; le corselet est presque en cœur , d'un vert soyeux , finement pointillé ; les élytres sont d'un vert soyeux , finement pointillées ; elles ont chacune huit stries peu marquées , formées par des points enfoncés. Les ailes sont blanches , avec le bord extérieur fauve ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont fauves.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Carabe brévicol , *Carabus
brevicollis.*

Il a près de six lignes de long ; il est d'un noir luisant ; les antennes sont rougeâtres , plus longues que le corselet ; les antennules sont rougeâtres ; le corselet est court , presque en cœur , bordé , enfoncé à sa partie postérieure , et sillonné sur le milieu ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps et les cuisses sont noirs ; les jambes et les tarse sont rougeâtres.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe pilicorne , *Carabus
pilicornis.*

Il a environ quatre lignes de long ; il est d'une couleur bronzée en dessus ; en dessous il est noir ou bronzé ; les antennes sont ferrugineuses , garnies

de poils longs ; les yeux sont noirs ; très-gros et saillans ; le corselet est en cœur , avec un point enfoncé de chaque côté de sa partie postérieure , et une ligne enfoncée sur le milieu ; les élytres sont striées ; elles ont chacune trois points enfoncés sur le milieu ; les cuisses sont noires , les jambes et les tarsees sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

Le Carabe bleuâtre , *Carabus
cærulescens*.

Il a environ cinq lignes de long ; les antennes sont noirâtres , fauves à leur base ; il est en dessus d'un vert bleuâtre ou d'un bleu violet ; le corselet est presque aussi large que les élytres ; il a un point enfoncé de chaque côté de sa partie postérieure , et une ligne longitudinale peu marquée sur le milieu ; les élytres sont striées ; le dessous du corps

est noir ; les pattes sont rougeâtres , avec les cuisses noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Carabe agréable , *Carabus lepidus*.

Il est un peu plus grand que le précédent ; il est d'un vert bronzé, brillant en dessus, d'un noir violet en dessous ; les antennes sont noires ; le corselet est carré ; il a deux petites lignes rapprochées à sa partie postérieure , et une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu ; les élytres sont striées ; les pattes sont noires ; les cuisses et les jambes des pattes antérieures sont un peu renflées.

On le trouve en Portugal, dans le sable : on le trouve aussi aux environs de Paris ; il y est rare.

Le Carabe charmant, *Carabus
amœnus.*

Il est de la grandeur du précédent , mais un peu plus large ; les antennes sont noires , filiformes , de la longueur du corselet ; la tête est d'un bleu verdâtre très-brillant ; les yeux sont cendrés ; le corselet est carré , presque aussi large que les élytres : il est d'un bleu verdâtre brillant ; les élytres sont lisses , d'un vert doré très-brillant ; le dessous du corps et les pattes sont d'un bleu noirâtre.

On le trouve à Cayenne.

Le Carabe Kugelann, *Carabus
Kugelanni.*

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont noires , filiformes , un peu plus longues que le corselet ; la tête est d'un vert doré cuivreux ; le corselet

est carré, moins large que les élytres : il a une petite ligne courte de chaque côté du bord postérieur, et une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu ; il est d'un vert doré ; les élytres sont vertes , finement chagrinées , avec des stries peu marquées ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont rougeâtres, avec les tarses bruns.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Carabe métallique , *Carabus metallicus*.

Il a environ sept lignes de long ; les antennes sont noires , un peu plus longues que le corselet ; tout le dessus du corps est rouge cuivreux, bronzé, brillant ; le corselet est carré : il a une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu, et deux points enfoncés près du bord postérieur ; les élytres paroissent lisses : vues à la loupe , on y apperçoit quelques stries peu marquées, formées

par de petits points enfoncés; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le Carabe spinibarbe , *Carabus spinibarbis*.

Il a environ quatre lignes et demie de long; les antennes sont fauves , un peu plus longues que le corselet : il est d'un noir bleuâtre en dessus ; les parties de la bouche sont fauves; les mâchoires sont garnies extérieurement de cils longs et roides ; le corselet est en cœur, rebordé , un peu plus long que la tête; les élytres sont striées ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris , en Angleterre.

Le Carabe nigricorne , *Carabus nigricornis*.

Il a quatre lignes de long; les antennes sont noires, de la longueur du corselet ;

la tête est d'un vert bronzé; le corsclet est cuivreux, brillant, avec une ligne longitudinale sur le milieu, et un point enfoncé de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont vertes, striées; le dessous du corps est noir; les pattes sont brunes, avec les tarsi noirs.

On le trouve en Danemarck et aux environs de Paris.

Le Carabe six-points, *Carabus sexpunctatus*.

Il ressemble beaucoup au précédent, par la forme et la longueur; les antennes sont noires, aussi longues que la moitié du corps; la tête est d'un vert cuivreux, le corselet est en cœur, convexe en dessus, bordé sur les côtés, avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu: il est d'un vert cuivreux, brillant; les élytres sont cuivreuses, brillantes, striées, avec six points enfoncés sur chaque, rangés sur la même ligne; le

dessous du corps et les pattes sont noirs.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les champs.

Le Carabe petits points, *Carabus parum punctatus*.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble beaucoup ; les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps ; la tête est d'un vert bronzé, brillant ; le corselet est en cœur, d'un vert bronzé, rebordé, les élytres sont striées, bronzées, un peu cuivreuses : elles ont chacune trois petits points enfoncés, placés sur une même ligne ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont rougeâtres.

On le trouve aux environs de Paris, dans les champs.

Le Carabe ceint, *Carabus cinctus*.

Il a sept lignes de long ; les antennes sont rougeâtres, de la longueur de la

moitié du corps ; la tête est d'un vert brillant ; la lèvre supérieure , les mandibules et les antennules sont rougeâtres ; le corselet est d'un vert brillant , presque en cœur , rebordé , avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu , et un point enfoncé de chaque côté du bord postérieur ; les élytres sont striées , vertes , couvertes d'un léger duvet soyeux , jaunâtre , et extérieurement bordées de jaune , le dessous du corps est noir ; les pattes sont d'un jaune rougeâtre.

On le trouve aux environs de Paris , dans les endroits un peu humides ; sur la côte de Coromandel et dans les départemens méridionaux de la France.

Le Carabe marginé , *Carabus marginatus*.

Il est une fois plus petit que le précédent ; les antennes sont noirâtres et fauves à leur base , de la longueur du

corselet ; la tête et le corselet sont d'un vert noirâtre ; le corselet est plus étroit que les élytres : il a une ligne longitudinale enfoncée à sa partie supérieure , et deux points enfoncés au bord postérieur ; les élytres sont d'un vert mat , striées peu profondément , et couvertes de petits points serrés : leur bord est d'un jaune fauve ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont fauves , avec les tarses noirâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris , dans les champs.

Le Carabe Mélanocéphale ,
Carabus Melanocephalus.

Il a près de quatre lignes de long ; les antennes sont fauves , plus longues que le corselet ; la tête est noirâtre ; le corselet est fauve , presque aussi large que les élytres ; les élytres sont noirâtres , légèrement striées ; le dessous du corps est noirâtre ; les pattes sont fauves.

Il est commun dans toute l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sous les pierres.

Le Carabe tête-bleue , *Carabus cyanocephalus*.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont noires, fauves à leur base ; la tête est d'un bleu brillant ; le corselet est en cœur, de couleur fauve, tant en dessus qu'en dessous ; les élytres sont vertes ou bleues, très-légèrement striées : vues à la loupe, on y apperçoit de petits points enfoncés : elles sont un peu tronquées à l'extrémité ; le dessous du corps est d'un noir bleuâtre, luisant ; les pattes sont fauves, avec les tarse noirs, et une tache noire à l'extrémité des cuisses.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les champs.

Le Carabe grand-croix , *Carabus
Crux - major.*

Il a environ trois lignes de long ; les antennes sont brunes , rougeâtres à la base ; la tête est noire ; le corselet est moins large que les élytres , arrondi sur les côtés , fortement pointillé , de couleur noirâtre ; les élytres sont rougeâtres , avec la suture noire , et une large bande transversale de même couleur sur le milieu , ce qui forme une espèce de croix : elles sont légèrement striées , et les stries ont des points enfoncés ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On le trouve en Europe , dans les bois : il est assez rare aux environs de Paris.

Le Carabe petite-croix , *Carabus
crux-minor.*

Il est plus petit que le précédent ; les antennes sont noires , fauves à leur base ;

la tête est noire ; le corselet est très-petit, en cœur, rougeâtre ; l'écusson est noir ; les élytres sont légèrement striées, rougeâtres, avec la suture et l'extrémité noires, et une large bande de même couleur sur le milieu ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont rougeâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

Le Carabe Germain , *Carabus Germanus*.

Il a cinq lignes de long ; les antennes sont brunes, d'un brun plus clair à leur base ; la tête est rougeâtre ; le corselet est en cœur, moins large que les élytres, d'un noir bleuâtre ; les élytres sont striées, d'un rouge ferrugineux, avec une grande tache bleuâtre à l'extrémité ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont rougeâtres.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

Le Carabe verdelet, *Carabus viridanus*.

Il a environ trois lignes de long; les antennes sont rougeâtres, de la longueur de la moitié du corps; la tête est verte; le corselet est vert, en cœur, guère plus large que la tête : il a une petite ligne enfoncée de chaque côté du bord postérieur, et une sur le milieu; les élytres sont striées, rougeâtres, avec une grande tache d'un noir bleu verdâtre à l'extrémité; le dessous du corps est noir; les pattes sont rougeâtres.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris, dans les endroits humides.

Le Carabe rayé, *Carabus vittatus*.

Il est plus petit que le précédent; les antennes sont noirâtres, plus longues que le corselet; la tête est rougeâtre; le

corselet est rougeâtre , en cœur , guère plus large que la tête ; l'écusson est noir ; les élytres sont striées , rougeâtres , avec deux lignes longitudinales noires sur chacune ; le dessous du corps est rougeâtre ; les pattes sont noires , avec le dessous des cuisses rougeâtre.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Carabe hémorrhoidal, *Carabus hemorrhoidalis*.

Il a deux lignes de long ; les antennes sont rougeâtres et noirâtres à leur extrémité ; la tête est rougeâtre ; les yeux sont noirs , saillans ; le corselet est rougeâtre , en cœur , guère plus large que la tête ; les élytres sont très-légèrement striées , noires , luisantes , avec l'extrémité rouge ; le dessous du corps et les pattes sont rouges.

On le trouve à Dresde : il n'est pas commun aux environs de Paris.

Le Carabe bipustulé, *Carabus bipustulatus*.

Il a deux lignes et demie de long; les antennes sont noires et fauves à leur base; la tête est noire; le corselet est fauve, moins large que les élytres, arrondi; les élytres ont des stries pointillées: elles sont rougeâtres, avec la suture noire, une petite tache à la base, une à l'extrémité, et une bande transversale sur le milieu, de la même couleur que la suture: le dessous du corps est noir; les pattes sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris et en Angleterre.

Le Carabe lunulé, *Carabus lunatus*.

Il a trois lignes et demie de long; les antennes sont noires, ferrugineuses à leur base, un peu plus longues que le

corselet ; la tête est d'un noir bleuâtre , luisante ; le corselet est en cœur , un peu plus large que la tête , pointillé , fauve ; les élytres sont légèrement striées , fauves , avec trois taches noires , une à la base , une sur le milieu , et la troisième à l'extrémité ; le dessous du corps est d'un noir bleuâtre ; les pattes sont fauves , avec l'extrémité des cuisses d'un noir bleuâtre.

On le trouve dans l'Alsace , la Lorraine et en Angleterre : il est rare aux environs de Paris.

Le Carabe pâle , *Carabus pallens*.

Il a environ quatre lignes de long ; tout le corps est pâle , sans tache ; les antennes sont de la longueur du corselet ; le corselet est presque aussi large que les élytres , marqué d'une ligne enfoncée à sa partie supérieure ; les élytres sont striées.

On le trouve à Dresde et aux environs de Paris.

Le Carabe étuvier, *Carabus vaporariorum*.

Il a trois lignes de long; les antennes sont noires, rougeâtres à leur base; la tête est noire; le corselet est rougeâtre, arrondi, presque aussi large que les élytres; les élytres sont striées, rougeâtres, avec une grande tache noire à leur extrémité; le dessous du corps est noir; les pattes sont fauves.

On le trouve dans presque toute l'Europe: il est commun aux environs de Paris.

Le Carabe tête noire, *Carabus atricapillus*.

Il a deux lignes de long; les antennes sont pâles, plus longues que le corselet: la tête est noire; le corselet est en cœur, de la largeur de la tête, pâle; les élytres sont striées, pâles; le dessous du corps et les pattes sont pâles.

On le trouve au nord de l'Europe ,
et aux environs de Paris.

Le Carabe odorant, *Carabus olens*.

Il a près de quatre lignes de long : il est de forme alongée ; les antennes sont ferrugineuses , de la longueur du corselet ; la tête est avancée , d'un brun rougeâtre ; les yeux sont arrondis , sail-lans ; le corselet est en cœur, plus étroit que les élytres, d'un brun rougeâtre ; les élytres sont striées , beaucoup plus courtes que l'abdomen, d'un brun rougeâtre , avec la suture, le bord extérieur et l'extrémité noirs ; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres.

On le trouve très-rarement aux environs de Paris.





